

Mondialisation et Francophonie

Sous le haut patronage de Monsieur Elias Hraoui
Président de la République Libanaise

Avertissement

Le présent ouvrage rassemble les textes des allocutions prononcées à l'occasion du 3^e forum de l'an 2000, organisé par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), à l'occasion de sa XI^e assemblée générale, en partenariat avec la mission pour la célébration de l'an 2000 (France). La rencontre s'est tenue les 29 et 30 avril 1998 au Palais de l'UNESCO, à Beyrouth, à l'invitation des universités libanaises membres de l'AUF.

Les textes des interventions ont été remis par les intervenants. Ils ont été relus et corrigés par le service Édition de l'AUF ainsi que par les intervenants eux-mêmes.

Ayant pu évoluer depuis la date des allocutions, les titres ou fonctions de leurs auteurs sont ceux qu'ils portaient ou exerçaient à la date de la rencontre.

29, 30 avril 1998
Palais de l'UNESCO
Beyrouth

Mondialisation et Francophonie

3^e forum de l'an 2000

organisé dans le cadre de la XII^e assemblée générale

de l'Agence universitaire de la Francophonie

en partenariat avec la mission

pour la célébration de l'an 2000



Agence
universitaire
de la
Francophonie

ISBN : 2-92-0021-85-0

ISSN : 0993-3948

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

Bibliothèque Nationale de France

Editions de l'Agence universitaire de la Francophonie

3032, boulevard Edouard Montpetit, Montréal, Québec, Canada H3T 1J9

copyright 1998, Montréal

Sommaire

<i>Avant propos</i>	7
Michel Guillou , Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie	
<i>Introduction</i>	9
Séance d'ouverture	
Nabih Berry , Président de la Chambre des députés du Liban	13
Michel Gervais , président du Conseil d'administration de l'Agence universitaire de la Francophonie....	17
Conférences inaugurales	
<i>Les identités en question</i>	19
Sélim Abou , Recteur de l'Université Saint-Joseph (Liban)	
<i>Les nations, l'international et le mondial à la fin du XX^e siècle</i>	29
George Ross , Université de Harvard (Etats-Unis)	
Première table ronde : Enjeux et défis de la globalisation	
Président : Komlavi Fofoli Seddoh (Togo)	
Chef de la section « Sciences de l'éducation », UNESCO	
<i>Réalités et limites de l'économie mondialisée</i>	41
François Trémeaud , Sous-Directeur général du Bureau international du travail (Suisse)	
<i>La communication enjeu de deux mondialisations</i>	53
Dominique Wolton , directeur de recherche au CNRS (France)	
<i>La terre de demain – déséquilibres Nord-Sud et déséquilibres environnementaux ..</i>	65
Mehdi Lahlou , directeur de recherche, INSEA (Maroc)	
<i>Géopolitique des résistances</i>	79
Riccardo Petrella , Professeur à l'Université Catholique de Louvain, (Belgique) Président du Groupe de Lisbonne	

Deuxième table ronde : Promouvoir nos valeurs, nouer des alliances

Président : René Simard, Recteur de l'Université de Montréal (Canada-Québec)

<i>Surmonter les inerties</i>	99
Bernard Cassen , Professeur à l'Université Paris VIII, Directeur général du Monde Diplomatique (France)	
<i>L'insertion des nations dans la globalisation</i>	105
Antonio Coimbra Martins , ancien ministre, Directeur du Centre culturel Calouste Gulbenkian (Portugal)	
<i>Multilinguisme et pluralité, valeurs universelles</i>	111
Marwan Hamade , ancien ministre (Liban)	
<i>Rêves et imaginaires pour le XXI^e siècle</i>	117
Michel Guillou , Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie	

Troisième table ronde : L'université reconfigurée

Président : Bernard Saint-Girons, premier vice-président de la CPU (France)

<i>Nouvelle géographie universitaire dans une situation de concurrence internationale</i> ...	127
Eric Junod , Recteur de l'Université de Lausanne (Suisse)	

<i>Quelle formation, quels diplômes, quels modes de financement ?</i>	133
Michel Combarrous , Président de l'Université Bordeaux 1 (France)	

<i>L'université virtuelle</i>	141
Dominique Lecourt , Professeur à l'Université Paris VII (France)	

<i>Les universités subsahariennes et de l'océan indien face aux enjeux du virtuel : l'exemple des universités malgaches</i>	145
Eugène Mangalaza , Recteur de l'Université de Toamasina (Madagascar)	

<i>Garder, conquérir et reconquérir l'excellence</i>	151
Bachir Souleymane Diagne , philosophe, Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop, (Sénégal)	

<i>La responsabilité civique des enseignants et des chercheurs</i>	157
Lise Bissonnette , directrice du quotidien « Le Devoir » (Canada-Québec)	

Séance de clôture

<i>Un forum de l'an 2000</i>	167
Jean-Jacques Aillagon , président de la mission pour la célébration de l'an 2000	

<i>Rapport général de synthèse</i>	171
Arthur Bodson , Recteur honoraire de l'Université de Liège (Belgique)	

Avant-propos

La diffusion de l'information scientifique et technique est un facteur essentiel du développement. Aussi dès 1988, l'Agence universitaire de la Francophonie), mandatée par les Sommets francophones pour produire et diffuser revues et livres scientifiques, a créé la collection Universités francophones.

Lieu d'expression de la communauté scientifique de langue française, Universités francophones vise à instaurer une collaboration entre enseignants et chercheurs francophones en publiant des ouvrages, coédités avec des éditeurs francophones, et largement diffusés dans les pays du Sud, grâce à une politique tarifaire préférentielle.

Six séries composent la collection :

- les usuels : mis à jour régulièrement, ils suivent l'étudiant tout au long de son cursus
- les ouvrages de référence de formation à et par la recherche incluant les plus récents acquis de la recherche (2^e et 3^e cycles)
- les monographies de recherche : ces livres de 3^e cycle sont élaborés sous forme de manuels ou d'actes de journées scientifiques, notamment par les réseaux thématiques de recherche
- les ouvrages de synthèse - le Que sais-je scientifique vendus à 10 F au Sud – dans les disciplines prioritaires de la Francophonie scientifique : la collection Savoir plus Universités
- les dictionnaires et grands outils : ces ouvrages s'imposent par leur pertinence et leur rayonnement sur le marché éditorial francophone.
- les ouvrages de prospective : s'inscrivent dans cette série « prospectives francophones » des ouvrages de réflexion donnant l'éclairage de la Francophonie sur les grandes questions contemporaines. Le présent ouvrage, Mondialisation et Francophonie, s'intègre dans cette série. Il rassemble les interventions prononcées à Beyrouth, du 27 au 30 avril, dans le cadre du colloque de notre XII^e Assemblée générale, organisé en partenariat avec la mission pour la célébration de l'an 2000. Dernière rencontre de ce type avant le XXI^e siècle, la XII^e assemblée générale de l'AUF était le lieu propice pour conduire cette réflexion, formuler les questions et tenter d'y apporter des réponses.

Notre collection, en proposant une approche plurielle et singulière de la science, adaptée aux réalités multiples de la Francophonie, contribue efficacement à promouvoir la recherche dans l'espace francophone et le plurilinguisme dans la recherche internationale.

Michel Guillou
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

Introduction

La mondialisation impose à nos sociétés une mutation profonde qui exige une redéfinition de nos valeurs, de nos échanges et de la fonction même de l'enseignement supérieur et de la recherche. La XII^e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie, qui s'est déroulée à Beyrouth du 27 au 30 avril 1998, à l'invitation des universités libanaises membres de notre institution, a été le lieu propice pour conduire cette réflexion, formuler les questions et tenter d'y apporter des réponses.

Le processus de mondialisation en cours semble s'emballer. Tout y contribue : la facilité, la rapidité et le coût de plus en plus réduit des communications, des transports de personnes et de biens, la fin de la guerre froide, les progrès de la technologie et la recherche de la rentabilité des investissements dans le système circulatoire planétaire.

Les promoteurs, utilisateurs et bénéficiaires de ces facilités sont les acteurs de la compétition, globalisée elle aussi, dans le domaine financier, commercial, économique. À l'évidence, ces acteurs ne s'embarrassent guère de préoccupations culturelles, sociales, ou écologiques. Or, la mondialisation englobe aussi ces domaines et pose de redoutables problèmes à toutes les sociétés. Qui va les prendre en charge ? Sans qu'elles en aient l'exclusivité, ni l'entière responsabilité, il est clair que les institutions d'enseignement supérieur et de recherche doivent les prendre en compte, mesurer les implications du processus en cours, pour elles-mêmes et pour les citoyens, dans tous ses aspects, en exploiter les apports positifs, en prévenir les conséquences néfastes, bref, redéfinir leurs missions, leurs champs d'action et leurs pratiques, pour promouvoir ou sauvegarder les valeurs humanistes qui sont en définitive leur raison d'être.

Un des vecteurs de la mondialisation, – les technologies de la communication –, leur offre des moyens d'action et de collaboration inédits. Les universités qui, rappelons le, en ont été, aux plans scientifique et technologique, les moteurs, s'en servent dans bien des aspects de leurs activités.

En revanche, si comme il semble que tel soit bien le cas, une hégémonie linguistique et culturelle caractérise le développement du nouveau système, il y a bel et bien un risque planétaire d'uniformisation et donc d'appauvrissement général. Ceci exige des universités francophones d'abord une prise de conscience, puis l'élaboration de stratégies concertées pour que la langue française et les valeurs qui lui sont associées continuent à être des vecteurs de la production et de la diffusion des connaissances à l'échelle internationale. Ces stratégies doivent s'inscrire dans une démarche volontariste de promotion du plurilinguisme.

Face à la mondialisation, un discours défensif ne suffit pas. Il faut réfléchir à des modes d'organisation permettant d'en atténuer les effets destructeurs – qui font d'ailleurs l'objet d'un rejet croissant au sein de la plupart des civilisations –, tout en optimisant certaines des potentialités qu'elle recèle, notamment dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

Le 3^e forum de l'an 2000 a fourni l'occasion de réfléchir aux perspectives de la Francophonie de demain, aux alliances nouvelles qu'elle doit nouer et aux moyens dont elle doit se doter pour rester dans la course à l'excellence. En d'autres termes, il s'agit de penser en termes de cultures fonctionnelles, dans lesquelles agissent des acteurs dynamiques, en opposition à une « culture musée » qui, en cette fin de millénaire, n'a guère de chances de survivre.

Séance d'ouverture

Nabih Berry

*Président de la Chambre
des députés du Liban*

Michel Gervais

*Président du Conseil d'administration
de l'Agence universitaire de la Francophonie*

Conférences inaugurales

Les identités en question

Sélim Abou

*Recteur de l'Université
Saint-Joseph (Liban)*

Les nations, l'international et le mondial à la fin du xx^e siècle

George Ross,

Université de Harvard (États-Unis)

Discours d'ouverture

C'est un grand honneur pour moi d'inaugurer les travaux du Colloque « Mondialisation et Francophonie », qui traitent d'importants thèmes liés à la mutation actuelle vers la mondialisation et à nos préoccupations devant ce défi.

Je voudrais tout d'abord signaler que la tenue de votre Assemblée Générale et de ce Colloque à Beyrouth, constitue pour l'État et le Peuple Libanais, un événement exceptionnel qui affirme la confiance d'une élite académique constituée des représentants des universités francophones au monde dans la résurrection de mon pays, à travers le processus continu de la consolidation de sa paix, de sa sécurité et surtout dans ses efforts pour retrouver son rôle comme tribune de dialogue et point de rencontre idéal des civilisations.

Pour les travaux de votre Colloque, vous avez bien choisi l'endroit convenable pour vous et le moment opportun pour nous.

Je dirais l'endroit convenable car le Liban, tout en tenant à ses racines arabes est fier d'engendrer les richesses les plus importantes du patrimoine humain. Le Liban restera un modèle unique de l'incorporation de dix-huit confessions et rites qui cohabitent sur son territoire et le modèle du pays universel dont les citoyens se répandent dans le monde entier. Grâce à ce diaspora, le Liban serait un empire tellement étendu et qui ne connaît pas le coucher du soleil. Mon pays a certainement contribué à enrichir le patrimoine universel à travers le dynamisme, la capacité de tolérance et la motivation de ses hommes et femmes.

Les communautés libanaises répandues partout ont également contribué aux événements les plus marquants de l'histoire des pays et des sociétés du monde entier. Nous avons organisé, voici dix jours, le troisième congrès des parlementaires d'origine libanaise, répandus dans dix-huit pays et parlant la plupart des langues de la terre. Ce modèle parlementaire constitue une partie de la scène libanaise mondiale qui s'est caractérisée par la qualité de ses hommes et par son attachement aux principes de la démocratie. Nous espérons que ces critères de base accompagnent la mission de la construction de la mondialisation actuelle.

J'ai bien dit que c'est le moment opportun pour nous, car les travaux de votre Assemblée et surtout ceux de votre Colloque, reflètent et coïncident avec nos préoccupations politiques et diplomatiques actuelles. Je citerai la résolution 425 du Conseil de Sécurité et la réactivation du processus de paix au Moyen-Orient.

J'aurais aimé que les travaux de votre Colloque adoptent un thème supplémentaire qui traiterait de « la responsabilité de la communauté internationale, dans le cadre de la mondialisation, vis-à-vis de l'application des résolutions du Conseil de Sécurité, et bien entendu le rôle de la francophonie dans ce domaine ». Le rôle et la responsabilité envers les problèmes du Liban, pays membre de l'Association Mondiale des Députés Francophones, de l'AUPELF-UREF et de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

J'ai évoqué cela parce que le premier défi de la mondialisation consiste à garantir la crédibilité internationale en affirmant l'abolition de toute exception quant à l'application des résolutions internationales.

Nous le disons, parce que nous sommes sur le point de nous sentir frustrés, dans un temps où nous voyons l'ordre mondial enclin actuellement à pardonner injustement à Israël son occupation des territoires arabes et libanais, ses agressions quotidiennes continues sur mon pays, et sa politique de répression croissante contre les arabes des territoires occupés et du Golan.

Il est désormais nécessaire que le monde libre, et surtout les associations francophones, prennent conscience de l'holocauste réel qu'Israël continue à exercer au Moyen-Orient depuis soixante-deux ans, et qui a touché par les génocides et les tueries, plus d'un million d'arabes.

Dans ce cadre là, j'aurais souhaité que l'agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, charge des chercheurs de toutes les universités, d'enquêter sur les crimes de guerre israéliens perpétrés contre l'humanité, dont le carnage de Cana. Ces travaux constitueraient une contribution pour confirmer la souveraineté des lois internationales et l'élimination de toute menace contre la sécurité et la paix des peuples.

Le modèle de mondialisation que nous vivons actuellement représente en réalité une gestion de l'ordre mondial quasi individuelle, qui ménage quelques pôles et applique une politique de marginalisation sur les petites sociétés et nations.

Ce modèle exige que les faibles s'adaptent aux impératifs des plus puissants, des pauvres à ceux des riches, et fait de notre planète un espace interdit aux vraies forces du travail mais ouvert à la libre action des capitaux et de leurs produits.

Ce niveau de relations ne serait pas en faveur de la formation des groupes de sociétés ayant les mêmes principes politiques, dotées d'une langue, d'une histoire et d'une géographie communes, gérant démocratiquement leurs affaires et visant la complémentarité de leurs systèmes de production et d'échanges. Dans ce déséquilibre, nous ne pouvons plus rêver d'un marché commun arabe ni de la durabilité de nos projets de relance économique.

C'est ce modèle injuste qui tente d'imposer l'affaiblissement des états en développement, et de démanteler les groupements dotés d'une compatibilité économique, culturelle et linguistique.

Tout en m'intéressant à votre Colloque et aux thèmes qu'il va aborder, je voudrais reprendre avec vous quelques leçons de l'histoire. Les tentatives d'hégémonie absolue de l'une des forces principales de l'ordre mondial, et son acharnement pour imposer ses règles du jeu sur le monde entier ne durera pas longtemps. Nous voudrions que ce colloque académique pose et adopte ces quelques critères pour réussir la mondialisation :

- l'affirmation de la reconnaissance de l'identité spécifique et culturelle, et de la diversité linguistique dans le cadre de la francophonie ainsi que dans un cadre plus universel.

- le développement du dialogue institué dans ce Colloque, en une institution permanente d'études et de recherches dans le cadre de la francophonie, capables de se prononcer sur les conceptions de la mondialisation en tant que phénomènes progressif et actif, et de définir le rôle de votre Agence dans l'interdiction de l'hégémonie de l'une des forces de l'ordre mondial actuel.

- des efforts intellectuels et académiques pour activer le processus d'un partenariat méditerranéen qui instituerait un centre économique et politique regroupant les pays méditerranéens arabes, européens et francophones dans le cadre d'un ensemble cohérent, riche de la diversité des civilisations des pays membres. Ce groupe ne saurait que faire parvenir sa voix, affirmer sa présence internationale et faire de la mondialisation un concept humain au service des femmes et des hommes sur cette planète.

Les trois critères que je viens de vous exposer appellent l'Agence Internationale de la Francophonie et son Secrétaire Général notre Ami Docteur Boutros Boutros Ghali, à assumer la responsabilité de jouer un rôle efficace auprès de l'Union Européenne et à travers ses relations avec les états arabes et islamiques, pour les aider à développer leur système de production et promouvoir leur niveau technique et scientifique.

Au Liban, dans le cadre de la francophonie et de notre appartenance arabe, nous devrions, au seuil du vingt et unième siècle, confirmer notre rôle promoteur des mécanismes du travail arabe commun, de ses relations culturelles et économiques avec les pays francophones et réussir à instituer le marché arabe commun.

Je tiens à la fin de mon intervention, en mon nom et au nom de l'Assemblée Nationale Libanaise, vous exprimer toute notre satisfaction de la décision de tenir le neuvième sommet de la francophonie au Liban en l'an 2001. Nous vous remercions encore une fois d'avoir tenu la réunion de votre Assemblée Générale et de votre Colloque dans mon pays longtemps attaché à son appartenance, à sa culture et à son épanouissement.

Vive l'amitié libanaise avec les pays francophones
Vive le Liban.

Michel Gervais

*Président du Conseil d'administration
de l'Agence universitaire de la Francophonie*

C'est une tradition de nos assemblées générales de se réunir autour d'un colloque traitant d'un thème particulièrement porteur pour l'ensemble de nos établissements membres.

Nous avons pensé que le moment était venu de nous interroger, comme universitaires et comme francophones, sur la mondialisation.

Je remercie vivement, à cet égard, Monsieur le Président de République qui a bien voulu accorder son haut patronage à ce colloque.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir bien voulu honorer de votre présence la séance d'ouverture.

- Je voudrais enfin remercier tous les intervenants, venant de toutes les régions de la Francophonie et même d'autres pays à l'extérieur de la Francophonie. La très grande qualité de tous les intervenants et leur appartenance à un large éventail de pays et de régions nous garantissent à la fois la qualité des exposés que nous allons entendre et la très grande ouverture – comme on dit dans le langage de la photo – sur les différentes approches que l'on peut avoir du sujet qui nous occupe.

Merci à vous d'avoir donné de votre temps qui est, nous le savons, fort précieux.

- L'économie générale du colloque se comprend aisément.

Les deux conférences inaugurales poseront les problèmes liés aujourd'hui au double mouvement qui nous conduit en direction de l'international et du mondial, d'une part, qui remettent les identités des peuples et des cultures en question et font naître, en contrecoup, la revendication d'identité sur tous les plans, d'autre part.

- La première table ronde consacrée aux enjeux et défis de la globalisation définira les termes de celle-ci et les conséquences de son avancée sur l'économie, la politique, les équilibres régionaux et environnementaux, et donnera une carte géopolitique des résistances qu'elle suscite de tous côtés.

- La deuxième table ronde intitulée « Promouvoir nos valeurs, nouer des alliances » précisera les contrepoids qui sont mis en place, volontairement, pour tempérer un mouvement aveugle et faire en sorte que les cultures et les peuples s'approprient la globalisation pour la rendre mieux conforme aux valeurs universelles de pluralisme culturel, linguistique et de solidarité que nous défendons.

Promouvoir des valeurs et inscrire celles-ci dans des programmes d'action, tel est l'apport original de la Francophonie dans le débat.

C'est un point essentiel de se convaincre des atouts très importants dont disposent les francophones ; de surmonter les inerties qui risquent fort de nous paralyser, si nous n'y prenons garde ; de proposer à la Francophonie, mais aussi au monde entier, les rêves et les imaginaires dont on sait bien que ce sont eux qui conduisent aux choix de société et aux comportements collectifs ou individuels.

- Il est naturel que ce soit l'université qui réfléchisse sur le mouvement de mondialisation en cours. Il est naturel que ce soit l'université des réseaux francophones qui réfléchisse à la façon dont la Francophonie participe au mouvement et l'infléchit en référence à des valeurs – de partage, de solidarité par exemple – qui sont celles de la Francophonie.
- Et, dans cet effort pour promouvoir des valeurs, la Francophonie se tourne vers tous ceux qui sont en mesure de soutenir sa campagne dans les médias, dans l'économie, dans l'éducation par exemple, et de fortifier sa présence mondiale et son approche originale, innovante, dans la globalisation en cours. Son alliance avec l'hispanophonie, la lusophonie sont nécessaires.
- La troisième table ronde est consacrée à la reconfiguration de l'université.

Celle-ci ne reste pas à l'abri, naturellement, de cette transformation complète des modes de transmission et d'acquisition des savoirs, comme nous l'a montré avec brio Michel Serres qui s'est adressé à notre assemblée lundi matin.

Nos intervenants montreront comment les formations, le maintien et la recherche de l'excellence, l'acquisition des diplômes, seront profondément reconfigurés pour les adapter aux transformations fulgurantes que connaîtront, dans la mondialisation, cela est sûr, nos universités.

Nous dirons aussi un mot de la responsabilité de l'université et de la recherche dans les sociétés où elles évoluent. L'université n'est plus dans une tour d'ivoire elle est entièrement ouverte au monde.

Notre réseau universitaire francophone affiche en plus des objectifs qui sont ceux de la Francophonie.

- Telles sont les orientations que nous avons voulu donner au débat et les questions qui nous interpellent comme universitaires et comme francophones.

Nous voulons jouer un rôle actif et positif dans la mondialisation, c'est à dire promouvoir les inflexions nécessaires pour qu'elle ne contredise pas les valeurs que nous défendons ; c'est à dire aussi, contribuer à allier nos valeurs, nos rêves au succès de nos économies.

En un mot, osons dire que la Francophonie doit aussi être quelque chose qui se vend, qui rapporte et qui fait rêver. Ceci vaut aussi pour nos universités,

- Une nouvelle fois, je vous remercie, Monsieur le président, au nom de tous les participants, pour l'encouragement que nous procure votre présence parmi nous.

Les identités en question

Le phénomène de la mondialisation est un fait, l'idéologie de la mondialisation en est un autre. Le phénomène en lui-même est sans doute irréversible mais sa forme actuelle ne l'est pas et le discours qui en assume la gestion symbolique relève de l'idéologie. Telle qu'elle se développe aujourd'hui, la mondialisation des échanges, sous-tendue par la révolution technologique des moyens de communication et d'information, se prête au moins à deux lectures critiques : une lecture socio-économique et une lecture socioculturelle. À la première il incombe de vérifier si la compétitivité mondiale, présentée par les ténors de la globalisation comme la seule stratégie possible, inaugure réellement, pour l'humanité entière, une ère de prospérité économique et de participation croissante à la décision démocratique ou si, au contraire, elle ne creuse pas l'écart entre les pays développés et le reste de la planète et, à l'intérieur de chaque pays, entre une minorité privilégiée et une majorité marginalisée ; si elle ne se traduit pas par l'affaiblissement du lien social et politique et par la mainmise du secteur financier sur l'économie ; si, par le fait même, elle ne substitue pas à la défunte dictature du prolétariat la dictature du marché et à l'internationale socialiste l'internationale de l'argent.

Je laisse à d'autres, plus compétents que moi, le soin d'effectuer ce premier type de lecture ; anthropologue, je m'attacherai au second. Si la lecture socio-économique du phénomène est apte à mesurer l'écart entre la mondialisation des échanges dans sa forme actuelle et le discours idéologique qui cherche à la justifier et à la promouvoir, la lecture socioculturelle vise à manifester les présupposés culturels sur lesquels se fonde un tel discours. Ceux-ci constituent un pari sur une réduction plus ou moins radicale des différences culturelles susceptibles d'entraver la marche triomphale de la globalisation de l'économie, des marchés et des capitaux et partant, sur un haut degré d'uniformisation planétaire des modèles de comportement, de pensée et de sensibilité. La question est alors de savoir dans quelle mesure l'expansion mondiale des nouvelles technologies de l'information et de la

communication est effectivement en voie d'atteindre cet objectif et dans quelle mesure, au contraire, elle est en train de provoquer des réactions d'autodéfense en chaîne et de mondialiser ainsi une fragmentation culturelle à maints égards dangereuse. La question gagne à être précisée à partir de trois données inhérentes au mouvement de la globalisation : le nouveau concept de culture ; la mise en question des identités ; les stratégies linguistiques.

LE NOUVEAU CONCEPT DE CULTURE

Déjà à la fin des années soixante, Herbert Marcuse, dans son célèbre ouvrage *L'homme unidimensionnel*¹, déplorait la diffusion de la culture de masse qui tend à banaliser les œuvres de l'esprit, à neutraliser les facultés créatrices du citoyen et à le réduire au statut de consommateur. Une quinzaine d'années plus tard, Vance Packard, dans *La persuasion clandestine*², dénonçait la stratégie mise en place par l'industrie publicitaire pour contrôler les mentalités des consommateurs et uniformiser leurs comportements. Mais ce qui était critiqué par les uns était exalté par les autres : en 1983, Théodore Levitt, directeur de la *Harvard Business Review*, écrivait : « Loin est le temps des différences régionales ou nationales (...). Les différences dues à la culture, aux normes, aux structures, sont des vestiges du passé »³. Pour beaucoup d'intellectuels l'uniformisation des modèles de comportement et la diffusion de la culture de masse étaient les deux faces d'un même processus, voué à s'étendre à partir du centre, en l'occurrence les États-Unis, jusqu'à la périphérie, c'est-à-dire le reste du monde. Si bien qu'en 1997, David Rothkopf pourra écrire dans *Foreign Policy* : « C'est dans l'intérêt économique et politique des États-Unis de veiller à ce que, si le monde évolue vers une langue commune, ce soit l'anglais ; que si le monde évolue vers des télécommunications, une sécurité et des normes de qualité communes, elles soient américaines ; que si le monde est relié par la télévision, la radio, la musique, leur programmation soit américaine ; que si des valeurs communes sont en cours de développement, ce soit des valeurs avec lesquelles les Américains soient en accord ». La raison de ce monopole pour l'auteur est claire : « Les Américains, écrit-il, ne devraient pas nier le fait que de toutes les nations du monde la leur est la plus juste, la plus tolérante (...) et constitue le meilleur modèle pour l'avenir »⁴.

1. Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel* : essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée, traduit de l'anglais par Monique Wittig et l'auteur, Paris, Éditions de Minuit, 1979 (c.1968).

2. Vance Packard, *La persuasion clandestine*, traduit de l'américain par Hélène Claireau, Paris, Calmann-Lévy, 1989 (c1984).

3. Theodor Levitt, *The Marketing Imagination*, Free Press, New-York, 1983. Cité par Armand Mattelart (cf. note 4), p. 259.

4. David Rothkopf, « In Praise of Cultural Imperialism », *Foreign Policy*, Summer 1997, p. 45, 48-49.

La tendance du marché vers une communauté globale entraîne donc la formation d'une culture globale. Or le principe de la culture globale est de combattre la diversité des cultures, qui constitue un frein à la standardisation des produits et des comportements, exigée par le processus de globalisation. Au niveau international, il faut travailler à l'homogénéisation des besoins et des comportements par l'éducation du consommateur, déjà largement entamée par le marketing télévisuel ; au niveau national, il faut développer la culture d'entreprise qui comporte un certain nombre d'idées, de valeurs, d'objectifs, dont l'ensemble déborde les frontières de la nation. Que le marché mondial soit par ailleurs segmenté en fonction de groupes de consommateurs socialement et économiquement différents, ne pose pas de problème majeur, car ces groupes relèvent de structures plus internationales que nationales. « Il y a plus de similarité entre des groupes vivant dans certains quartiers de Milan, Paris, Stockholm et New York qu'entre un habitant de Manhattan et un du Bronx »⁵. Le tout est d'élaborer, en vue du marketing, une typologie des mentalités qui permette, moyennant les adaptations requises, l'expansion du style de vie global et partant, des produits globaux, élargissant aux dimensions de la planète le *global market place*.

Il est difficile pour l'anthropologue de ne pas déceler, dans le discours des prophètes de la globalisation, des relents de la vieille doctrine du diffusionnisme, selon laquelle l'humanité progresserait par emprunts culturels successifs à la culture dominante. Ce qui fut naguère reproché à l'école diffusionniste et qui peut l'être aujourd'hui à l'école globaliste, c'est de ne pas rendre compte du sens et de la portée de la diversité culturelle. Une culture, quelle qu'elle soit, ne se laisse pas réduire à une addition de traits culturels originels et empruntés ; elle est un système intégré de modèles de pensée, de comportement et de sensibilité, dont la fonction est de réactualiser sans cesse une tradition particulière en fonction des défis de la vie quotidienne. Lorsqu'elle emprunte un trait culturel exogène, elle le réinterprète en fonction du tout qu'elle constitue et de la tradition qu'elle actualise. Quelque puissant que soit le flux des produits culturels mondialisés – que l'on parle de Coca-Cola, de Mc Donald, de jeans, de microprocesseurs ou d'autres – voire le flux des formes culturelles communes – qu'il s'agisse de la *world music*, des grands hôtels, des aéroports internationaux ou des centres urbains – ce flux ne se traduit pas par une homogénéisation des cultures, mais par leur métissage. Il n'y a pas une modernité unique, mais des modernités métissées qui ont chacune sa configuration et sa logique.

Non seulement la mondialisation des produits culturels et la campagne publicitaire qui l'accompagne ne viennent pas à bout de la diversité culturelle mais, grâce à la mondialisa-

5. Armand Mattelart, « La globalisation de la culture est inévitable. Idéologie de la communication et instrumentalisation de la culture », in Club Merleau-Ponty : *La pensée confisquée*, Paris, Éditions La Découverte, 1997, p. 260.

tion de la communication et de l'information, les cultures tendent à se regrouper par affinités en des unités civilisationnelles supranationales, opposées les unes aux autres. L'avenir ne semble donc pas être celui d'un style de vie global, facteur de solidarité universelle, mais d'une confrontation entre des ensembles différents de modèles culturels plus ou moins apparentés, facteurs de rivalités économiques sans merci et d'affrontements politiques potentiels. « Les conflits à venir, affirme Jacques Delors, seront provoqués par des facteurs culturels plutôt qu'économiques ou idéologiques »⁶, et Vaclav Havel : « Les conflits culturels se développent et deviennent plus dangereux que jamais »⁷ C'est le thème que développe Samuel Huntington dans son livre *Le choc des civilisations*⁸. « Le monde d'après la guerre froide, écrit-il, comporte sept ou huit grandes civilisations. Les affinités et les différences culturelles déterminent les intérêts, les antagonismes et les associations entre États »⁹. Il s'arrête en particulier sur la confrontation entre la civilisation occidentale et la civilisation islamique : « Le problème central pour l'Occident, dit-il, (...) c'est l'islam, civilisation différente dont les représentants sont convaincus de la supériorité de leur culture et obsédés par l'infériorité de leur puissance. Le problème pour l'islam, (...) c'est l'Occident, civilisation différente dont les représentants sont convaincus de l'universalité de leur culture et croient que leur puissance supérieure, bien que déclinante, leur confère le droit d'étendre cette culture à travers le monde. Tels sont les ingrédients qui alimentent le conflit entre l'islam et l'Occident »¹⁰. Il reste à dire que la confrontation qui se manifeste au niveau des grandes unités civilisationnelles n'élimine pas les oppositions intérieures à ces unités elles-mêmes, voire aux entités nationales qui les composent. Ces oppositions apparaissent clairement dès que l'on considère la culture comme le lieu de l'identification collective et individuelle.

LES IDENTITÉS EN QUESTION

La cible principale des théoriciens de la mondialisation dans sa forme actuelle, c'est la nation et ce qu'il faut extirper des mentalités, c'est l'identité nationale. Leur argumentation part de faits réels : d'une part la formation de cette entité supranationale qu'est l'Europe a mis en question les structures de l'État-nation ; d'autre part l'immigration massive a per-

6. Jacques Delors, « *Questions concerning European Security* », discours, Institut international d'études stratégiques, Bruxelles, 10 septembre 1993, p. 2

7. Vaclav Havel, « The New Measure of Man », *New York Times*, 8 juillet 1994.

8. Samuel P. Huntington, *Le choc des civilisations*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Jean-Luc Fidel, Paris, Éditions Odile Jacob 1997 (c. 1996).

9. Ibid., p. 23.

10. Ibid., p. 239.

turbé l'homogénéité culturelle qui cimentait le sentiment national. Mais le discours idéologique s'empresse de tirer de ces faits des conclusions abusives. Diabolisant ou, comme le disent certains, « démonisant » la notion ambivalente de nationalisme et feignant d'oublier que tous les nationalismes ne sont pas agressifs, les théoriciens de la globalisation transfèrent leurs anathèmes sur la nation elle-même. Témoin cette déclaration, prononcée en 1993 par l'écrivain Mario Vargas Llosa, partisan acharné de la liberté totale du marché et de l'abolition radicale des cadres nationaux : « Si l'on considère le sang qu'elle a fait couler au cours de l'Histoire, la manière dont elle a contribué à nourrir les préjugés, le racisme, la xénophobie et le manque de compréhension entre les peuples et les cultures, l'alibi qu'elle a offert à l'autoritarisme, au totalitarisme, au colonialisme, aux génocides religieux et ethniques, la nation me semble l'exemple privilégié d'une imagination maligne »¹¹. Pierre-André Taguieff, qui rapporte ces propos, ajoute avec humour : « Le transfert de démonisation s'opère aussi sur l'idée même d'identité collective, dénoncée comme un être imaginaire cependant porteur du "pire" ou de la "barbarie". Bref, lorsqu'il entend les mots "nation", "identité nationale" et nationalisme, voire "identité", l'intellectuel standard contemporain sort son revolver, à balles cosmopolites, internationalistes ou postnationales »¹².

Si l'identité nationale n'est plus de mise, à quelle instance l'individu peut-il donc s'identifier ? Il faut, répondent les théoriciens de la mondialisation, dissocier l'exercice de la citoyenneté de l'appartenance nationale. Les plus radicaux préconisent une « nouvelle citoyenneté » qui exclut totalement le principe de la nationalité, c'est-à-dire de l'appartenance à une communauté historique et culturelle. Ont droit à acquérir la citoyenneté tous les individus résidant dans un État et y travaillant, libre à eux de conserver leurs attaches originelles, nationales ou ethniques. D'ailleurs la notion même de citoyen, avec sa connotation politique, n'est plus pertinente. Il vaut mieux lui substituer celle de « contribuable » ou, mieux, d'« usager » : « Ainsi, explique-t-on, pourraient voir le jour des propositions telles qu'un droit de résident fondé sur le fait de vivre en société et d'y travailler, en tant que corps de droits et de devoirs attachés à un territoire et à un État (...) La suggestion de définir la "nouvelle citoyenneté" comme le remplacement progressif du concept flou de citoyen par la notion plus précise de contribuable et, mieux encore, d'usager (...) Un droit de résident se substituant à la conception vieillie de la citoyenneté et impliquant une désacralisation de la "nationalité" »¹³. Une telle théorie signifie l'abolition de tout contrat

11. Mario Vargas Llosa, « La démocratie aujourd'hui », conférence prononcée à Vienne le 3 juin 1993.

12. Pierre-André Taguieff, « La nation comme rempart », in *Le Monde de l'Éducation*, décembre 1997, dossier « Civisme », p. 45.

13. Catherine de Wenden, *Citoyenneté, nationalité et immigration*, Paris, Arcantère, 1987, p. 71-73. Citée par Dominique Schnapper (cf. note 14), p. 18.

social de nature politique : les « usagers » ne sont plus liés entre eux que par leur participation commune à la vie économique et sociale. La question qui se pose alors et que formule clairement Dominique Schnapper est de savoir si « les sociétés humaines, même démocratiques, même modernes ou “postmodernes” peuvent évacuer la dimension proprement politique et se réduire aux seuls intérêts matériels »¹⁴. Sa réponse est négative, car, dit-elle, « il faut un lieu où se concrétise l'espace de la politique – l'espace des choix, des arbitrages, des contraintes et de la volonté d'exister (...) La société politique ne saurait être le simple effet de l'économie »¹⁵. En d'autres termes, ni le statut de « contribuable », ni celui d'« usager » ne définissent une identité qui réponde au besoin de reconnaissance qui habite tout homme et qui est le fond même du désir.

Contrairement à la théorie de la « citoyenneté-résidence », celle de la « citoyenneté post-moderne » n'évacue pas la dimension politique, mais elle la réduit à l'aspect purement juridique. Elle s'inspire de la notion de « patriotisme constitutionnel », mise à jour par Jürgen Habermas. « Le point de départ, commente un philosophe, est la notion de “patriotisme constitutionnel”. Cette notion nous indique que l'identité politique, désormais dissociée de l'appartenance nationale, est à construire sur les principes d'universalité, d'autonomie et de responsabilité qui sous-tendent les conceptions de la démocratie et de l'État de droit »¹⁶. Cette identité politique, réduite à une identité purement civique, exclut toute référence à un territoire déterminé et à une communauté historique et culturelle particulière. Pourvu qu'il se trouve dans un État véritablement démocratique, quel qu'il soit, l'individu doit pouvoir éprouver ce « patriotisme constitutionnel » qui n'a rien à voir avec le sentiment national. Tout se passe comme s'il y avait deux domaines entièrement hétérogènes : la citoyenneté, lieu de la loi et, selon les termes d'Habermas, « d'un patriotisme devenu abstrait, ne se référant plus à la totalité concrète d'une nation, mais à des processus et des principes abstraits »;¹⁷ la nationalité, lieu de l'affectivité et de l'expression spontanée du besoin d'identification et de reconnaissance. Or, « l'organisation politique ne peut négliger (...) “le désir affectif de la société humaine” »¹⁸. Faisant écho à cette vérité, Taguieff écrit, non sans humour : « On meurt pour la patrie ou en criant : “Vive la nation!”. On ne meurt pas pour le marché, le libre échange ou pour le progrès. Ni pour

14. Dominique Schnapper, « Comment penser la citoyenneté moderne », in *Philosophie politique 8 : La Nation*, Paris, PUF, 1997, p. 19.

15. *Ibid.*, p. 19, 20.

16. Jean-Marc Ferry, *Les puissances de l'expérience : 2. Les ordres de la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 194. Voir Jürgen Habermas, *Écrits politiques*, Paris, Éditions du Cerf, 1990, p. 237-238.

17. Jürgen Habermas, *Écrits politiques*, Paris, Éditions du Cerf, 1990, p. 238.

18. Dominique Schnapper, *op. cit.*, p. 24. L'expression entre guillemets est de N. Elias.

le "changement" d'ailleurs (...) Et on ne meurt plus volontairement pour la réalisation de la société sans classes »¹⁹.

En substituant à l'identité politique, qui implique un attachement affectif à la culture et aux valeurs d'une société concrète, une identité civique, qui n'est que fidélité intellectuelle aux principes abstraits d'une démocratie « procédurale »²⁰, on libère des passions identitaires que l'État-nation contenait et contrôlait en reconnaissant les héritages religieux ou linguistiques particuliers comme des composantes de l'identité culturelle nationale. Laisées à elles-mêmes, ces passions n'ont plus d'autre ressource que de s'exprimer dans le cadre de communautés primaires – ethniques ou ethnicisées – qui, face aux réseaux globaux des échanges et de la communication et au processus d'uniformisation qu'ils véhiculent, tendent à se radicaliser, en appelant à l'homogénéité culturelle, à la pureté raciale, à l'unicité du groupe. « Face à la pensée unique véhiculée par la mondialisation, surgissent (alors) des pensées uniques fragmentaires qui n'ont en commun que le rejet de toute altérité et de toute différence ; elles caractérisent aujourd'hui les partis fascistes et les groupes néo-nazis en Europe occidentale et aux États-Unis, les partisans de l'épuration ethnique en Europe centrale et en Afrique, les formations intégristes ou fondamentalistes dans le monde islamique et dans certains milieux juifs orthodoxes, les sectes proprement dites quelle que soit leur nature, enfin les idéologues attardés du nationalisme totalitaire quel qu'il soit »²¹.

Il faut donc reconnaître que la fragmentation ethno-culturelle « suit comme son ombre l'uniformisation mondiale des échanges et des communications »²². La considérer comme un fait mineur ou négligeable, comme tendent à le faire les théoriciens de la globalisation, c'est donner un blanc-seing à l'essor des fanatismes. On ne peut, sans dommage grave, discrediter l'identité nationale des gens, qui inclut à la fois leur appartenance à une communauté historique et culturelle et leur allégeance à l'État. Ce qui, par contre, est possible et nécessaire, c'est d'élargir la définition de la citoyenneté, en y révisant l'articulation des principes civiques et des principes nationaux, non en les dissociant. Cette tâche, nombre d'observateurs critiques l'assignent à l'Europe, qui leur paraît seule capable aujourd'hui, moyennant « une démocratisation rapide de ses procédures de décision »²³, de rétablir la primauté du politique sur l'économie et la finance, d'imposer des « normes minimales

19. Pierre-André Taguieff, op. cit., p. 44.

20. L'expression est d'Alain Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble? Égaux et différents*, Paris, Fayard, 1997, p. 20.

21. Sélim Abou, *Les tâches de l'Université*, allocution prononcée le 19 mars 1998, à l'occasion de la fête patronale de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, Presses de l'U.S.J.

22. Pierre-André Taguieff, op. cit., p. 44.

23. Hans-Peter Martin et Harald Schumann, *Le piège de la mondialisation*, Paris, Solin Actes Sud, 1997, p. 301.

sociales et écologiques pour le commerce »²⁴, d'« arrêter la dérégulation lorsqu'elle ne s'accompagne pas de garanties sociales »²⁵.

Sur un autre plan, l'Europe – l'Europe des nations et non pas l'Europe des ethnies – paraît seule capable de mettre un frein à l'hégémonie rampante de la pensée unique véhiculée par l'anglo-américain. D'ailleurs elle a déjà entamé ce processus en imposant ses langues sur la Toile Internet grâce à des logiciels de traduction en ligne. Le 28 février 1998, le journal *Le Monde* signalait qu'une jeune entreprise française de dix personnes avait fait sensation au Salon Expolangues en présentant « le premier logiciel qui assure au Navigateur Explorer de Microsoft une fonction de traduction de l'allemand au français et, dans les mois qui viennent, du russe au français ». Une société belge, qui compte Microsoft parmi ses actionnaires, était aussi sur les rangs. Étant donné les enjeux commerciaux formidables que représente le trafic sur le réseau mondial, les sociétés américaines elles-mêmes se sont engagées dans le processus : « L'essor de la Toile, précise *Le Monde*, génère une floraison linguistique sur le cyberspace qui grignote peu à peu l'hégémonie de l'anglais. Depuis sa mise en service AltaVista Web Translation enregistre près d'un million de requêtes par jour (...). L'anglais est aujourd'hui présent dans tous les couples de traduction, mais il n'en sera probablement plus, à court terme, le pivot obligé ». Un chargé de mission à la délégation générale à la langue française (DGLF) conclut : « Loin d'être un instrument d'uniformisation linguistique, Internet constitue un espace où les langues nationales demeurent des outils de communication efficaces ».²⁶

LES STRATÉGIES LINGUISTIQUES

Les nations défendent donc leurs langues comme elles défendent leur identité culturelle. Mais, jusqu'à nouvel ordre, aucune ne peut se dispenser de l'usage d'une langue internationale qui lui assure une ouverture sur le monde. Or si l'on admet que le statut international d'une langue ne dépend pas du nombre de ses locuteurs, mais du fait d'être apprise dans divers pays à travers le monde et de constituer un lien majeur entre des hommes d'origines et de cultures fort différentes, il faut reconnaître que seuls le français et l'anglais sont aujourd'hui des langues internationales. Il faut aussi reconnaître, par le fait même, que leur incidence sur les cultures des pays où elles sont implantées n'est pas indifférente. En effet,

24. Ibid., p. 311.

25. Ibid., p. 312. Les auteurs mettent leur espoir dans l'Europe, parce qu'ils jugent que « le géant nord-américain n'est plus seulement imprévisible dans son rôle de gendarme du monde. Il a aussi cessé de tenir son rôle de gardien du libre-échange mondial » (p. 300).

26. Pierre Le Hir, *Le Monde*, Sélection hebdomadaire du 7 mars 1998.

si la mondialisation des produits matériels d'une culture donnée ne porte pas atteinte à l'intégrité des autres cultures, parce qu'elle n'en affecte que quelques modèles de comportement, la langue, elle, n'est pas un produit matériel, elle véhicule l'ensemble des modèles qui structurent la culture correspondante, si bien que, lorsqu'elle entre en contact avec d'autres langues, elle affecte les modèles de pensée et de sensibilité des cultures que ces langues médiatisent. Elle peut donc développer des effets négatifs ou positifs suivant la stratégie qui préside à son expansion et qui en oriente les modalités. À cet égard il n'est pas sans intérêt de comparer les rôles respectifs du français et de l'anglais dans le monde.

Il ne s'agit évidemment pas ici des qualités intrinsèques des langues, mais de la fonction assignée à leur expansion dans le monde. Dans cette perspective, il semble pertinent d'affirmer que l'anglais ou plus précisément l'anglo-américain se pose comme la *langue du global*, le français comme la *langue de l'universel*. En effet, selon les théoriciens de la globalisation, « le facteur le plus important de l'accélération du développement d'un style de vie global unique (*single global lifestyle*) reste la langue anglaise, agent d'homogénéisation par excellence, qui s'est imposé comme langue universelle »²⁷. L'expansion de l'anglo-américain vise la constitution de « communautés de consommation » (*consumption communities*) qui convergent dans l'adoption d'un style de vie global. En somme, la fonction dévolue à cet « agent d'homogénéisation par excellence » qu'est l'anglo-américain, c'est de faire prévaloir, chez l'individu, l'identité indifférenciée du consommateur sur l'identité politique et culturelle, hautement différenciée, du citoyen. Mais l'individu n'est pas mis en question seulement dans son identité de citoyen, il l'est aussi dans son identité d'homme, spécifiée par la liberté et la raison. À la liberté de l'individu qui, au nom des droits de l'homme, s'exerce comme instance critique au sein de la société politique, se substitue subrepticement le libre-arbitre du consommateur qui, en fonction de choix fortement conditionnés, s'exerce sur le « *global marketplace* » comme le seul régulateur du flux des produits matériels, voire des produits artistiques au grand dam des tenants de « l'exception culturelle ». Dans ce jeu de substitutions, la raison elle-même, faculté de l'inconditionné et de l'autodépassement, est réduite à la fonction instrumentale et calculatrice de l'entendement. Telles semblent être les valeurs promues par l'anglo-américain en tant qu'agent de la globalisation.

Quant au français, il se pose et se propose comme la langue de l'universel. Et d'abord de *l'universel abstrait*, c'est-à-dire de l'idée d'homme en général, de l'homme sans détermination, de l'individu comme être raisonnable et libre égal à tous les autres. C'est cette idée qui fut au fondement de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », c'est cette idée qui est à la base de l'humanisme critique que la pensée française porte à un degré émi-

27. J. Naisbitt et P. Abuderne, *Megatrends 2000. Ten Directions For The 1990's*, Avon Books, New York, 1990, p. 140. Cité par Armand Mattelart, op. cit., p. 261.

ment. Mais le français se veut aussi la langue de *l'universel concret*, c'est-à-dire non plus seulement de l'homme en général, mais de toutes les manières, réelles et possibles, d'être homme. Les manières d'être homme, ce sont les styles de vie ou équivalentement les cultures dans toute l'étendue de leur diversité. C'est pourquoi, de par son histoire et sa vocation, la langue française est ouverte aux différences et, lorsqu'elle entre en contact avec d'autres langues, elle tend à les promouvoir et à féconder les cultures correspondantes. Sa tâche la plus noble est de porter ces cultures à expliciter les valeurs universelles que, sous des formes diversifiées, elles portent en elles. Elle consolide, tout en l'ouvrant sur l'altérité, l'identité culturelle de ceux qui l'adoptent comme langue de culture, quel que soit par ailleurs l'usage prioritaire- scientifique, littéraire ou commercial – qu'ils en font. Nous, Libanais, l'avons compris depuis longtemps. À preuve ces paroles qu'écrivait Michel Chiha il y a un demi-siècle : « Dans (l')Europe, nous avons toujours mis raisonnablement et sentimentalement la France au premier rang... Vieux pays ami, sans lequel la Méditerranée ne serait plus elle-même, ni le monde »²⁸.

CONCLUSION

Pour terminer, je voudrais évoquer, en termes d'anthropologie philosophique, l'incidence des deux conceptions culturelles en présence sur les relations interpersonnelles. S'il est vrai que la raison et la liberté s'enracinent dans l'humus du désir, elles peuvent, suivant l'orientation qu'elles lui impriment, pervertir le désir ou au contraire l'accomplir. Le désir n'est pas d'essence biologique car, dans son fond, il est désir du désir de l'autre, c'est-à-dire désir d'être reconnu par l'autre dans une relation de sujet à sujet. Or faire prévaloir, chez l'individu, le statut de consommateur sur le statut d'homme et de citoyen, c'est instaurer le désir comme désir d'objet et poser l'Autre lui-même comme objet de consommation ou de jouissance, dans une relation répétitive de satisfaction immédiate et de frustration réciproque. Faire prévaloir le statut d'homme et de citoyen, c'est au contraire affirmer la relation à l'autre comme un rapport dialectique de sujet à sujet, où chacun est d'autant plus lui-même qu'il est ouvert à l'autre.

28. Michel Chiha cité in Sélim Abou, *Le bilinguisme arabe-français au Liban*, Paris, PUF 1962, p. 476.

George Ross

*Morris Hillquit Professor in Labor and Social Thought,
Brandeis University (USA) et Acting Director, Minda de Gunzburg Center
for European Studies, Harvard University (États-Unis)*

Les nations, l'international et le mondial à la fin du xx^e siècle

MONDIALISATION... ET NOUS ?

Introduire un débat – encore un!... sur la mondialisation n'est pas tâche facile. C'est objectivement moins facile pour un universitaire anglophone nord-américain qui doit s'adresser aux francophones, et pas n'importe quels francophones, car vous êtes les penseurs et les pratiquants de la Francophonie. Cela étant, pour vous il n'y a pas un sujet plus brûlant que la mondialisation, laquelle affecte les domaines culturels par dessus tout. Au fond, la mondialisation est un ensemble complexe de phénomènes économiques, une question de marchés. Donc, parler des faits et des processus économiques s'impose. C'est ce à quoi je vais m'employer. Avant de m'y plonger, je me sens obligé de voyager un peu dans le brouillard du débat même sur la mondialisation. Si mondialisation il y a, il y a aussi des discours idéologiques et politiques sur la mondialisation qui sont loin d'être la même chose! Donc ma première partie sera une alerte aux exagérations ambiantes. Ensuite je passerai en revue les tendances lourdes économiques qui, ensemble, forment le cœur de ce que nous appelons mondialisation. Dans une troisième partie, je veux examiner les effets de ces grandes tendances sur nos capacités, en tant que citoyens, à contrôler notre vie en commun. En guise de conclusion, je voudrais poser quelques questions sur les dimensions culturelles de la mondialisation.

UN MONDE EXAGÉRÉ ?

D'abord alerte à l'exagération! Chaque fois que nous entendons le mot mondialisation il faut se parer de casques militaires : le risque est fort que de lourds objets verbaux nous tombent sur la tête...

La mondialisation peut vouloir dire tout et n'importe quoi, c'est un mot aussi obscur que limpide...

Parmi les grandes familles d'extravagance, on compte d'abord les grands décideurs, publics et privés. Ces derniers, lorsqu'on évoque la Mondialisation, se présentent comme des savants cosmopolites qui apportent une nouvelle vérité aux publics – trop bornés, nous dit-on, pour comprendre – que tout change. Selon eux, la mondialisation n'est rien de moins qu'un tournant historique fondamental, un processus aussi profond que l'industrialisation. La comparaison va loin. L'industrie a apporté l'urbanisation, des changements saisissants dans le travail, un nouveau sens du temps et de la vie, une nouvelle politique et une idée du soi radicalement différente. La mondialisation serait une vaste métaphore impliquant une transformation économique, sociale et politique qui réunirait tous les citoyens d'un pays dans un même bateau.

La seconde idée énoncée dans les discours des décideurs est la suivante. La nouvelle donne oblige riches, pauvres, puissants ou « sans pouvoir » à avancer ensemble. Pourquoi? Parce nous sommes tous menacés de l'extérieur, notamment sur le plan économique. C'est la vie nationale qui en sera l'enjeu et la nation doit être compétitive (curieuse façon de parler de la compétitivité, soit dit en passant!). Que faut-il faire, selon eux? Assumer ses responsabilités et accepter des sacrifices – moins de revenus, plus d'impôts, moins de sécurité de l'emploi. Ceux qui travaillent doivent s'adapter à la flexibilité du marché de l'emploi, les entreprises ont le devoir de gagner toujours plus et les dépenses pour la protection sociale sont amenées à baisser. La leçon à tirer de ce discours – qui n'échappe à personne – démontre que nous sommes des hommes mûrs et maîtres de nos destins.

Loin de nous l'idée de suggérer qu'il n'y a pas du réel dans le phénomène que nous appelons mondialisation. Mais ce discours cosmopolite est exagéré dans les intérêts de ceux qui l'imaginent et de leurs alliés. Il a souvent pour objectif demi-caché de démanteler ce qui s'était construit, surtout sur un plan social, au long des années afin d'offrir aux citoyens plus de sécurité et démocratie. Et dans quel but? Pour soumettre les gens au « tout marché »? Le discours est aussi invoqué comme tête de turc. Les pouvoirs publics et privés veulent évidemment effectuer des changements au niveau national, mais ils ne peuvent les réussir en restant dans les schémas classiques de leur politique : il y a trop d'opposition puissante... Ainsi, ils invoquent la mondialisation – une tempête qui vient de loin – pour rendre exogènes les causes et les justifications de leurs actions. « Si nous ne faisons pas cela, la mondialisation nous détruira », par exemple. ou en terme européen « il faut faire ceci ou l'Europe nous inondera ». Ici, le ton du discours est combatif

N'oublions pas que nos décideurs ne sont pas seuls à utiliser des exagérations comme armes de combat. Méfions nous aussi de la floraison du national-populisme – la réponse caractéristique de l'anti-mondialisation... Dans ce cas, nous rencontrons quelques surprises car ce discours national-populiste peut être de droite comme de gauche. À droite on le

reconnaît facilement dans des tentatives – malheureusement trop réussies ces derniers temps – qui visent à mobiliser la peur du changement autour d'un nationalisme dur. Il se caractérise par une défense intégriste des valeurs prétendument sacrées et traditionnelles contre une invasion d'idées et de personnes extérieures censées les menacer. Dans le bon vieux temps du fascisme, la démocratie et parfois le socialisme étaient les cibles utilisées pour attiser les instincts de tribu chez nos peuples qui se trouvaient face à de vrais problèmes matériels. Aujourd'hui il s'agit de la mondialisation. Le thème principal : protéger notre nation et tout ce qu'elle a de spécifique contre la pollution.

Il existe des versions tempérées du national-populisme que nous trouvons là où la démocratie est heureusement assez forte. On les voit paradoxalement aux États-Unis – style Reaganien et Gingrich plus récemment. Là-bas on cherche à mobiliser les classes moyennes contre les nouvelles couches et les technocrates qui prêchent la mondialisation ironiquement, ceci afin de promouvoir un néo-libéralisme économique, souvent lié à la défense intolérante de la famille et de la religion. On pouvait peut-être interpréter le Gaullisme classique en France comme appartenant en partie à ce national-populisme modéré, bien qu'il conservait aussi des aspects nationalistes traditionnels. Hélas, il y a aussi des versions extrémistes – à l'exemple du Front National – qui mobilisent les anxieux avec un langage xénophobe. Avec ces mouvements nous sommes aux frontières – même au-delà – de la démocratie.

À gauche il y a aussi une résurgence du national-populisme – avec un contenu bien différent, dans un vocabulaire économique. La gauche a vécu des heures de gloire dans une période où la vie économique était largement circonscrite aux frontières nationales, ce qui rendait le dirigisme possible. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'elle présente un volontarisme, souvent protectionniste, comme réponse à la mondialisation et mobilise pour cette réponse le nationalisme... L'exagération approche quand cette gauche promet de sauvegarder l'emploi par des actions vigoureuses contre les forces économiques externes. À gauche le national-populisme cherche à mobiliser les anxieux en sous-estimant dramatiquement les réalités de la mondialisation et les vrais coûts pour les citoyens d'un nouvel isolationnisme économique. Ceci crée des illusions et constitue un détour assez dangereux pour la recherche nécessaire de leviers efficaces en vue de maîtriser le destin économique national.

Il est curieux de constater qu'il existe autant d'exagérations autour du sujet de la mondialisation. Cela souligne que la mondialisation est devenue une, ou peut-être, la question centrale dans nos vies politiques aujourd'hui... Notre débat, et notamment nos discours politiques en général, se structurent de plus en plus clairement autour de ce thème. L'exagération ne représenterait-elle pas en quelque sorte la normalisation de la question? C'est autour de la globalisation que nos clivages partisans seront de plus en plus organisés.

IL N'Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU...

Where there is smoke there is fire! Exagération il y en a, de toutes sortes, mais notre débat quelque peu extravagant sur la mondialisation recouvre bien des réalités. D'abord, soulignons une chose. La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau... En effet, si elle est considérée comme l'influence décisive des cultures bien au-delà de leurs propres frontières, la mondialisation est un phénomène qui existe depuis longtemps. Entre francophones cela doit être évident – la francophonie est bel et bien le résultat d'une mondialisation bien avant celle dont nous discutons aujourd'hui, le produit de l'expansion du français due aux ambitions impériales que la nation française a nourri pendant quelques siècles. Et elle n'existerait pas non plus sans la « Latinophonie », produit des efforts analogues de mondialisation par L'église et l'Empire Romain.

La phase historique particulière de la mondialisation que nous vivons aujourd'hui reprend bien des aspects généraux de celle de la fin du XIX^e siècle... C'était l'époque à la fois de l'impérialisme européen concurrentiel qui donnait dans les rivalités colonialistes et de la quasi-dominance du libéralisme anglais dans le système des échanges internationaux. Les anglais cherchaient à cette époque déjà à convaincre tout le monde des vertus du libre échange, de l'efficacité du tout marché et des vérités de la loi des avantages comparés. Leurs efforts ont brutalement pris fin avec la Guerre de 14 -18 et ses séquelles sont apparues avec la Grande Crise économique de 1929. Ensuite nous avons vécu 50 ans de fermeture relative du national dans l'économie et la politique était devenue la règle, période où nous avons conçu bien des rêves sur le cloisonnement de presque tout ce qui comptait à l'intérieur de nos frontières. Il y a donc eu une première période de nationalisme économique avant la 2^e Guerre Mondiale et une deuxième pendant la Guerre Froide sous l'hégémonie des USA. Il faut souligner que c'est le déclin de cette période pendant les années 70 qui a ouvert l'épisode de la mondialisation que nous vivons aujourd'hui. Sans rentrer trop dans les détails, cette longue période de focalisation sur le nationalisme est en grande partie ce qui rend le renouveau de la mondialisation libérale d'aujourd'hui autrement plus choquant. Nous avons pris l'habitude de régler la plupart de nos affaires au niveau national. Faire autrement nous oblige à changer d'idées et de pratiques très enracinées.

Très bien, vous dites aujourd'hui que la mondialisation est un renouveau et non une nouveauté. Mais alors, qu'y a-t-il de neuf? Restons-en, pour l'instant, sur un plan économique et dressons la liste des changements principaux qui caractérisent ces deux dernières décennies.

En premier lieu dans le commerce. Les changements ne sont pas aussi importants que l'on pouvait conclure en écoutant nos élites. Le taux d'activité du commerce mondial dépasse depuis quelques années son taux en pourcentage d'engagement pour les différents pays dans le commerce du fin 19^e. Mais cela veut dire, étant donnée l'énorme croissance économique qu'a connu le XX^e siècle, qu'il y a aujourd'hui, en termes absolus, beaucoup

plus de commerce international. Pourtant le changement n'est pas énorme en soi. Ce n'est que lorsque nous comparons ce qui se passe depuis vingt ans avec les deux périodes d'isolement relative des pays – celle de l'entre-deux-guerres et celle des trente glorieuses d'après guerre – que nous constatons un contraste beaucoup plus impressionnant.

Puis, de nouveaux acteurs sont entrés dans le système. Il s'agit des pays d'Asie. Ils sont devenus les concurrents de l'Europe et de l'Amérique du Nord, bien qu'ils se trouvent dans une mauvaise passe pour le moment. Il faut aussi y ajouter les pays producteurs de pétrole. Nous vivons donc aujourd'hui dans un système élargi et en croissance. La présence de ces nouveaux acteurs et leurs poids – pensons au Japon dans les années 80 et à la Chine d'aujourd'hui – peuvent déconcerter. La concurrence entre « blancs », (les non-blancs étaient plus ou moins absents), n'existe plus, ce qui peut rendre inconfortable un certain nombre de personnes. Aussi faut-il reconnaître que, ainsi qu'à la fin du XIX^e, il reste des zones « périphérisées » comme l'Afrique ou d'autres régions exclues où l'on meurt toujours de faim et de maladies endémiques.

Finalement, les multinationales ont joué un rôle important : il est bien établi que la moyenne partie du commerce transnational nouveau a lieu intra- et pas inter – industries – et notamment à l'intérieur des multinationales. Or les gouvernements ne pourront plus maîtriser ces sociétés géantes.

Derrière ces indices on voit poindre des changements économiques autrement plus importants. Signalons d'abord une nouvelle donne, celle des technologies des transports et de la communication. Cela pourrait sembler assez banal mais il faut constater que les prix des transports transnationaux – rail, route, air et mer – ont beaucoup baissé et que le niveau d'efficacité et de rapidité dont ils sont capables s'est aussi élevé. Le marchand de fleurs à Delft peut nourrir ses bulbes à Haarlem, les mettre dans un avion pour les faire fleurir en belles tulipes au Pérou, les couper et les transporter en avion à Rotterdam pour ensuite les vendre au marché des fleurs de Chicago et bien gagner sa vie. Il peut suivre de très près ses agissements parce que dans le domaine des transports, cette fois-ci des données, les communications électroniques, avec l'aide d'ordinateurs – sont maintenant presque instantanées. Nous en sommes tous conscients à cause du tapage fait autour de la « société de l'information ». Mais il n'empêche qu'il s'agit d'un tournant spectaculaire que nous ne pouvons pas encore vraiment bien mesurer, encore moins maîtriser. Entre autres choses, ces deux processus font que la frontière entre ce qui est commerce international – ou comme disent nos économistes, le « tradable » – et le commerce local, protégé des vents de l'international, a changé. Désormais il y a beaucoup plus de « tradables », moins de marchés locaux et davantage de secteurs du marché intérieur qui se trouvent confrontés aux nouveaux défis internationaux.

L'information en elle-même, avec les nouvelles techniques pour la manipuler, est devenue un grand « tradable ». Et les innovations en matière de télécommunications et d'infor-

matique ont fait que ce « trade » est depuis quelques courtes années quasi-instantané. Cette mondialisation de l'information est d'abord « culturelle », mais elle permet aussi de posséder un nouvel outil de gestion et de prévision qui facilite une coordination organisationnelle transfrontalière qui joue un grand rôle dans la croissance des multinationales.

Les mêmes innovations technologiques dans les domaines de l'information et de la télécommunication, en combinaison avec des décisions politiques, se sont combinées pour produire la mondialisation instantanée des mouvements du capital, sans doute le changement le plus important. Toute une suite d'acteurs politiques, les Américains et ensuite les Européens, ont poussé à une libéralisation et une déréglementation des échanges financiers depuis les années 70. En principe – libéral, bien sûr – un marché libre qui peut transmettre des dollars, deutschmarks, francs et yens avec actions, placements, contrats et prévisions devrait faciliter la circulation des capitaux là où les gens en ont le plus besoin. Et c'est ici que le titre mondialisation se mérite le plus. Le capital circule dorénavant avec une vitesse tout à fait hallucinante – cinquante fois plus de capital que de commerce des biens durables circule chaque jour. Le grand J.-M. Keynes, qui n'était pas un ennemi du libéralisme intelligent, déconseillait ce genre de libéralisation. Il voyait très bien les problèmes que cela pouvait poser pour les économies nationales en termes d'indépendance. Si un pays voulait poursuivre une politique hétérodoxe, le marché mondial ferait certainement de son mieux pour l'en empêcher, à la fois très vite et d'une façon quasi-automatique. On l'a vu avec la France, entre autres, au début des années 80. Les Français ont essayé de mettre en place une politique de relance – assez timide, en effet – qui n'était pas dans les lignes « voulues » par le marché des capitaux. Par conséquent des masses de capitaux ont fuit le pays. Regardons la chute brutale du miracle asiatique plus récemment. Si par hasard elle se répétait, la police du FMI et de la Banque Mondiale seraient bien là pour les rappeler à leurs devoirs.

Soulignons un autre facteur qui va de pair avec la mobilité du capital, celui de la hausse vertigineuse du niveau de l'investissement venant de l'étranger. Beaucoup de ces investissements proviennent des multinationales, et depuis quelque temps la circulation va bien au-delà des pays de l'OCDE. De manière générale, la hausse se situe autour de 600 % depuis 10 ans. Ainsi, de plus en plus de multinationales se désétatisent. Les grandes sociétés économiques se sentent de moins en moins nationales, et cela a de l'importance pour la souveraineté nationale...

Finalement, en ce qui concerne le commerce, si la croissance brute n'a pas été spectaculaire, elle a eu lieu et a conduit à des changements qualitatifs. En ce qui concerne les multinationales, par exemple, il devient de plus en plus difficile de savoir quel élément du commerce est national ou ne l'est pas. Il y a eu une explosion du commerce des services liés à la libéralisation des télécoms, du marché de l'information et des marchés culturels de l'audiovisuel. Troisièmement il y a eu une harmonisation de normes entre les différents pays, processus qui permet aussi d'ouvrir des secteurs domestiques à la concurrence internatio-

nale. La croissance du commerce a eu une influence certaine sur les marchés nationaux du travail. Pour les pays qui tentent une nouvelle « percée » sur le marché mondial, il est devenu payant de bâtir une production de masse fordiste si l'on a une main d'œuvre à la fois qualifiée et bon marché. Nous avons vu les résultats dans les pays plus riches (et ils se sont aussi sentis politiquement) où cela s'est accompagné d'une certaine exportation d'emplois moins qualifiés. Même si les économistes ont raison de nous dire de ne pas exagérer sur ce point, ce transfert d'emplois a eu des effets visibles sur le niveau d'emploi dans les pays avancés.

PERDONS-NOUS LE CONTRÔLE ?

Nous assistons à de vrais changements économiques liés à la mondialisation, c'est évident. Mais quels effets provoquent-ils sur les États-nations ? Ce sont, en effet, les questions les plus importantes. Nous avons essayé depuis la venue du capitalisme de maîtriser le marché en utilisant tous les leviers de nos États. Et si nous pouvions toujours maîtriser la mondialisation, elle ne serait pas une menace. Hélas, les outils que nous avons pour contrôler notre monde ont l'air de rentrer en obsolescence avec la mondialisation, nous laissant confus et quelque peu impuissants.

D'abord, on doit constater que les effets de la mobilité accrue du capital sont tangibles pour les États. La mondialisation du capital réduit les marges financières, rend l'exercice budgétaire cauchemardesque et amoindrit les chances de mener une politique macroéconomique expansive. Le marché financier dicte le taux des prêts et les conditions de leurs évaluations, l'État doit donc éviter de faire des gestes qui seront mal reçus au regard de leur politique macroéconomique, leurs efforts de réglementation ou dans le domaine de la taxation. Ceci n'est pas un dikrat politique, cependant, mais plutôt le mandat d'un marché anonyme. Si vous osez le transgresser, les sanctions du marché seront automatiques, rapides et impitoyables. La conclusion tirée par les décideurs dans les pays avancés est claire. La politique économique doit être conçue à l'intérieur des limites anticipées de la tolérance du marché financier international, autrement la vie deviendrait trop difficile. Conclusion, il faut suivre les indications du marché ou bien d'autres vous indiqueront la marche à suivre par des plans d'ajustement structurel à l'exemple du FMI.

Ensuite, les grands multinationales ont gagné sur les États. Leurs possibilités de mobilité sont maintenant telles que – soit en transférant des activités et des emplois, soit par des désinvestissements financiers – elles ont des atouts très puissants pour influencer les politiques nationales. Je prends un exemple récent du « Financial Times » de Londres. En Suède, un pays dans lequel cinq à six grandes multinationales dominent la vie économique depuis presque toujours : l'une des multinationales les plus influentes menace de transférer son siège à Londres. La raison : le niveau de taxation sur les salaires de leurs cadres supé-

rieurs est censé limiter leurs capacités à en recruter en Suède. C'est un exemple spectaculaire de ce qui se passe chaque jour partout. La seule chose rare c'est la publicité qu'il a attirée. Bien sûr il y a des limites. La mobilité a un coût et on ne quitte pas des territoires propices à une activité économique si aisément. Cependant, les multinationales ont gagné des marges de manœuvre sur les États simplement parce que leurs menaces de partir sont devenues plus crédibles. Les décideurs sont obligés d'écouter leurs humeurs attentivement.

Troisièmement, les valeurs clefs des marchés financiers se sont institutionnalisées en régimes fixes de pensée – osons-nous dire « unique » – avec ces changements du marché du capital. Pour les pays avancés, par exemple, c'est une quête fondamentale pour la stabilité des prix qui a été ainsi institutionnalisée. Chercher une stabilité de prix rigide, même au prix de l'emploi et de la croissance, est une obligation devenue presque naturelle pour les pays avancés depuis quelques temps. Cette naturalisation des faits du marché du capital s'étend aux politiques budgétaires. Il faut à tout prix éviter la dette et les déficits – on le voit clairement dans les critères du Traité de Maastricht. Ces obligations mettent les budgets nationaux sous haute tension. Finalement il y a de nouvelles limitations sur l'utilisation de la politique monétaire pour parer les chocs économiques. C'est une évidence pour l'Europe à cause de l'UEM, mais c'est aussi vrai pour d'autres pays, le marché des monnaies l'oblige, tout en cédant beaucoup de place aux opérations de spéculation. Ceux, comme les USA, qui pourront suivre une politique monétaire indépendante, ont un peu plus de liberté, mais qui reste limitée.

Ce sont plutôt les États avancés, ceux qui ont pu fleurir dans l'après-Guerre avec des politiques interventionnistes et Keynesiennes, qui ont perdu le plus, relativement. Dès lors qu'ils ont pris l'habitude d'utiliser des outils étatiques dans la vie économique ces pratiques sont devenues dangereuses. Il semble théoriquement possible cependant pour un pays de faire cavalier seul. En même temps on fermera son marché financier et on utilisera la politique monétaire pour favoriser ces mêmes exportations. Ces approches autarciques, on le sait, étaient le secret du modèle asiatique. Cependant, il est difficile de suivre ces pistes et nous pouvons bien le constater aujourd'hui. Le marché mondial a fini par prendre sa revanche sur le modèle asiatique.

Mais c'est loin d'être tout. La mondialisation change aussi les données de la vie politique des pays. Et cela, indirectement, joue un rôle dans la définition des tâches de l'état. Regardons un peu les sociétés avancées. D'abord, il y a les perdants et les gagnants dans la mondialisation. Les travailleurs sans formation – surtout les travailleurs « fordistes » qui dans le temps travaillaient sur les chaînes de montage de la grande industrie et qui étaient pendant un moment devenus les symboles du « modernisme » – sont menacés de chômage et/ou de déclassification. Et c'est ainsi que le syndicalisme perd à la fois ses adhérents et son pouvoir. Aussi on trouve ou bien un chômage élevé et des possibilités accrues d'exclusion sociale, comme dans l'UE, ou une floraison du « working poor » comme aux USA. On a tendance à oublier

combien les emplois dans ces industries fordistes ont été centraux pour donner un sens de sécurité et de mobilité sociale aux salariés et leurs familles pendant les « trente glorieuses ». Même si les emplois dans les secteurs du service continuent à s'ouvrir, ce qui se passe dans l'industrie produit une insécurité généralisée parmi ceux qui ont encore un emploi.

Puisque les décideurs sont de plus en plus obligés « d'écouter » les marchés, le capital et les multinationales, ils sont de plus en plus contraints de favoriser le profit dans le partage entre profits et salaires. Ceci, avec le chômage, fait croître les inégalités. Ils se sentent aussi « obligés » en même temps de faire payer les prix du financement des services publics et la protection sociale par les salariés car faire payer le capital risque de le faire chasser. C'est une autre source d'une inégalité croissante. Tout cela pèse beaucoup dans les priorités des classes politiques. Outre les formes d'exagération dont nous avons déjà discuté, nous tombons partout sur un autre thème familier. Nos sociétés, disent-ils, se trouvent devant un choix de civilisation. Soit elles trouvent la clef pour être compétitives dans la mondialisation, soit elles seront condamnées à suivre une pente qui conduit au sous-développement. Du côté des « durs » cela revient à décider entre le marché mondial et la protection sociale. Dans un langage plus subtil, il s'agit de réformer l'État providence et d'éliminer les rigidités du marché du travail, « enlever le carcan de l'État interventionniste ». Ceci explique pourquoi nos discours politiques sont de plus emprunts de panique et d'exagération.

Pourquoi avoir posé cette division entre national et international? La réponse est simple. Si nous perdons le contrôle au niveau national, le verrons-nous réapparaître par des transferts au niveau international? Nous ne manquons pas d'organisations internationales, évidemment. Il y en a pour harmoniser les normes, pour réglementer (mais pas trop!) les marchés d'actions, pour surveiller l'activité bancaire, l'investissement à l'étranger, et pour les télécoms. Au niveau Européen il y en a pour réglementer la concurrence et les services financiers et au niveau régional et mondial pour surveiller les échanges commerciaux (Mercosur, ALENA, APEC, il y avait le Gatt, remplacé par l'OMC, et ainsi de suite). Mais attention, à quoi servent ces organisations? Dans la plupart des cas, il est question de faciliter le progrès de la mondialisation, de promouvoir le libre échange et la création d'un marché mondial. Si ces organisations ont parfois un côté régulateur, c'est pour assurer le « fair play » et pour bâtir des garde-fous contre les catastrophes potentielles. Par contraste, très peu d'organisations ont le devoir de limiter les empiètements du marché mondial sur les États ou, plus importants, sur leurs citoyens. Il existe le BIT, par exemple, ou l'Unesco, ou les traités – ô combien trop faibles – pour l'environnement. La plus forte de ces organisations internationales, l'Union Européenne, reste un objet politique non identifié, avec du potentiel pour aller au-delà ce que font les autres. Mais les autres ont peu de pouvoir. Donc que font nos leaders au niveau international? Ils font beaucoup pour faire avancer la mondialisation et très peu pour compenser au niveau international le contrôle perdu de nos États et de nos citoyens.

CONCLUSION – MONDIALISATION ET CULTURE ?

J'ai dépeint un tableau assez sombre, j'en suis conscient. Il reste beaucoup à faire pour que la citoyenneté soit autre chose que vendre et consommer. Les pouvoirs et capacités de nos États diminuent comme peau de chagrin. Le langage de la Banque Mondiale et des libéraux « pur laine » est différent, bien sûr. Pour eux on élimine les excès pervers de l'État interventionniste et on transforme les champs de décisions politiques (et démocratiques) en décisions économiques pris par le marché. Cela veut dire, qu'on le veuille ou non, qu'il s'agit d'une perte nette de pouvoir politique pour les citoyens. Et en matière de politique internationale, nos leaders font presque tout pour que cette perte continue.

Nous n'avons pas terminé, car les faits de la mondialisation dépassent la finance et l'industrie. J'ai commencé par constater que la francophonie était, au départ, le produit émanant d'une autre époque de mondialisation. Cela signifie que la mondialisation culturelle a sans doute une dimension importante dans toute période de mondialisation, y compris la nôtre. Ce n'est pas mon champ de discussion, mais je souhaite tout de même en parler afin de poser quelques questions.

D'abord le commerce de l'information et des services de l'information. Il s'agit évidemment de commerce et de culture aussi. Lorsque des technologies de la communication sortent d'une culture pour devenir les vertèbres des réseaux planétaires, cette culture d'origine, déjà puissante, prend encore plus de poids. La science ensuite, les universités et instituts de technologie qui la créent, les multiples grandes sociétés qui la commercialisent sont tous porteurs d'une culture assez spécifique. Pensons-y!

Ensuite il y a le commerce de biens culturels, l'audiovisuel par exemple. Ici nous sommes tous au courant des données. Les industries culturelles américaines, techniquement très avancées, économiquement très puissantes et bénéficiant d'un vaste marché intérieur où elles peuvent amortir leurs investissements avant même d'exporter leurs produits, sont dans une position très avantageuse. Quand elles vendent sur le marché international elles peuvent le faire pour moins que d'autres. Sachant que parfois leurs produits sont bien faits, ils vendent bien. Dans une optique libéral-internationaliste, cela s'appelle « avantage comparé » (et non « dumping » ou « marché imparfait »). Ce sont les autres qui sont moins efficaces et moins habiles. Suivant la doctrine, eux doivent se spécialiser dans les produits qu'ils font mieux que les multinationales de produits médiatiques. On procède donc des échanges d'avantages, vins de Bourgogne et parfums contre programmes de télévision, films, jeux vidéo et contenus sur Internet. Il y a peut-être une logique économique dans tout cela, j'ai dit peut-être, mais c'est une logique qui ne reconnaît pas la culture. Le produit culturel, cela forme, ou change, les cultures. Les cultures, les langues, les façons de se voir et de se construire forment les communautés et les peuples. Cela doit nous faire réfléchir!

Parler des produits culturels dans un marché libéral internationalisé c'est aussi parler des institutions culturelles, par exemple celle qui nous est chère, l'université. Les mêmes processus sont en cours dans la vie universitaire. Des universités riches, avec des investissements lourds dans les domaines scientifiques et technologiques à la pointe, avec suffisamment de ressources pour expérimenter une pédagogie moderne, appuyer leurs étudiants dans leurs apprentissages et leur garantir un emploi sur le marché du travail après leurs études, sont des produits contenant de nombreux avantages comparés dans le marché mondial de l'enseignement supérieur. Et elles le savent bien. Les universités nord-américaines que je connais ont toutes des stratégies sophistiquées pour attirer les enseignants et les meilleurs étudiants du monde entier vers leurs campus (qui plus est, souvent en les obligeant à payer des frais astronomiques pour s'y inscrire). Cela s'appelle fabriquer des élites planétaires. Et du point de vue culturel, l'enseignement supérieur n'est pas beaucoup plus neutre qu'un feuilleton de télévision. Il nous reste beaucoup à faire...

Première table ronde

Enjeux et défis de la globalisation

Président: Komlavi Fofoli Seddoh (Togo)
Chef de la section « Sciences de l'éducation », UNESCO

Quatre interventions tentent de cerner les grands défis de la mondialisation en cours afin de faire réfléchir aux démarches nouvelles à adopter en matière d'économie, de politique, d'environnement, de pluralisme et d'identité. Cette première table ronde plante le décor dans lequel les citoyens, universitaires ou non, doivent désormais agir.

Réalités et limites de l'économie mondialisée

François Trémeaud

*Sous-directeur général du Bureau
international du travail (Suisse)*

Pluralité ou uniformité ?

Dominique Wolton

*Directeur de recherche
au CNRS (France)*

La terre de demain – déséquilibres Nord-Sud et déséquilibres environnementaux

Mehdi Lahlou

*Directeur de recherche,
INSEA (France)*

Géopolitique des résistances

Riccardo Petrella

*Professeur à l'Université Catholique
de Louvain, (Belgique)
Président du Groupe de Lisbonne*

Réalités et limites de l'économie mondialisée

LA MONDIALISATION – UN PHÉNOMÈNE NOUVEAU ?

La mondialisation est perçue, à juste titre, comme un phénomène actuel sur la réalité duquel chacun s'interroge. Pour tenter de donner un certain sens des perspectives, je voudrais faire référence à deux textes. Le premier est la citation suivante :

« La grande industrie a créé le marché mondial... les vieilles industries nationales [...] sont supplantées par de nouvelles [...] industries qui n'emploient plus de matière indigène, mais des matières premières venues des régions les plus lointaines, et dont les produits se consomment non seulement dans le pays même, mais dans toutes les parties du globe. À la place des anciens besoins, satisfaits par les produits nationaux, naissent des besoins nouveaux, réclamant pour leur satisfaction les produits des contrées et des climats les plus lointains. À la place de l'ancien isolement des provinces et des nations se suffisant à elles-mêmes, se développent des relations universelles, une interdépendance universelle des nations. »¹

Ceci est un extrait du « Manifeste du Parti Communiste » de Karl Marx et Friedrich Engels qui date de 1848 et témoigne que, dès le milieu du XIX^e siècle, est apparue la notion de mondialisation.

Le second texte montre que cette vision, ou ce constat, n'était pas réservée à la pensée marxiste.

Ainsi, en décrivant la position de Chicago dans le réseau international de commerce et de finance en 1895, l'économiste américain Paul Krugman notait *« que les chemins de fer qui relient cette ville à son arrière-pays ont été construits avec des fonds européens et transportent de la viande et du blé à destination des marchés européens, que les entreprises de chimie qui*

1. Marx/Engels (1848), version française.

fournissent à Chicago les couleurs pour ses textiles ou l'aspirine qui y est consommée sont des multinationales ayant leur siège en Allemagne, que le marché de la viande est en compétition avec celui de Nouvelle-Zélande, que la moitié des habitants de Chicago est née à l'étranger, que le marché des grains réagit aux messages de sécheresse en Ukraine et au Brésil, qu'il ne faut pas plus de quelques heures pour des transferts internationaux d'argent ».

La mondialisation n'est donc pas une réalité véritablement nouvelle.

Elle existait déjà, pour une large part, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, mais elle a été détruite par la crise économique, la montée du nationalisme et deux guerres mondiales et a été fractionnée par le protectionnisme. Elle a mis longtemps à guérir de ses maux. Ce n'est qu'au début des années 1970 que le pourcentage de la production mondiale exportée a, à nouveau, atteint le niveau qu'elle avait en 1913.

QU'EST-CE QUE LA MONDIALISATION AUJOURD'HUI ?

Si de nombreux aspects que nous attribuons à la mondialisation d'aujourd'hui existaient déjà précédemment, le développement s'en est nettement accéléré et certaines évolutions au cours des toutes dernières années ont donné à la situation actuelle une spécificité nouvelle :

- **Un essor sans précédent des entreprises multinationales.** Leur nombre est passé d'environ 7 000 à la fin des années 1960 à plus de 40 000 au début des années 1990, les sièges centraux disposent de plus de 250 000 mille filiales. Le stock, à l'étranger, de capital dont les multinationales disposent est passé de 68 milliards de dollars en 1960 à 1 650 milliards de dollars en 1993. 115 millions de travailleurs dans le monde travaillent pour une entreprise qui a sa maison-mère centrale à l'étranger.
- **Un accroissement continu du commerce international.** En valeur, les exportations mondiales de marchandises et de services ont dépassé 6 500 milliards de dollars en 1997². Depuis la dernière guerre, le taux d'accroissement du commerce international est, chaque année, plus élevé que celui de la production mondiale. Mais ce n'est pas seulement l'accroissement du volume du commerce international, c'est aussi sa structure qui a profondément changé. On estime que plus d'un tiers du commerce mondial s'effectue entre les entreprises multinationales elles-mêmes.
- **Une internationalisation des marchés financiers.** L'expansion de la finance internationale est un des aspects les plus phénoménaux des deux dernières décennies. Les transac-

2. Le Monde du 25 mars, citant un nouveau rapport de l'OMC. D'après l'OMC, la crise financière en Asie n'a eu qu'un impact modéré sur la croissance moyenne du commerce mondial.

tions quotidiennes sur le marché des devises sont, aujourd'hui, plus grandes que les réserves officielles internationales en monnaie étrangère.

- **L'explosion de la communication et de l'information.** Des millions de kilomètres de fibre optique relient les continents et des millions de signaux se croisent en permanence dans l'atmosphère de la planète. 24 heures sur 24, des contrats, des transactions, des informations de toutes sortes traversent les fuseaux horaires, les frontières et les cultures. Les nouvelles routes commerciales sont des éclats de laser et des rayons de satellites. La marchandise transportée est de plus en plus la technologie et le savoir.

LES IMPLICATIONS DE LA MONDIALISATION POUR LES ACTEURS PRINCIPAUX

Quelles implications de la mondialisation voit-on apparaître à ce stade pour les gouvernements, les entreprises et les salariés?

Il est évident que, à l'arrière plan de tels changements, le rôle des acteurs nationaux, en particulier celui des gouvernements, change. Pour les gouvernements, il faut constater un décalage croissant des espaces économique et politique, entraîné par la mondialisation. Marchandises et capitaux circulent de plus en plus librement, alors que les politiques économiques et les choix collectifs demeurent définis au sein d'espaces restreints, celui des États-Nations. Le pouvoir qu'a chaque gouvernement de lever des impôts et des taxes plus élevés que dans les autres pays s'est réduit au cours des dernières années. D'où la fameuse réduction des marges de manœuvre des gouvernements dans le domaine économique. Ainsi, la mondialisation exerce une certaine pression sur les gouvernements, leurs systèmes fiscaux se trouvant en compétition les uns avec les autres.

On peut sans doute s'attendre, au cours des années à venir, à ce que la taxation de la consommation et du travail gagne de l'importance face à la taxation des facteurs de production qui s'expatrient, comme les profits ou l'épargne.

Pour les entreprises, il faut s'attendre à un essor des multinationales en provenance des nouveaux pays industrialisés et, d'autre part, à une internationalisation accélérée des PME. Le développement du commerce électronique va permettre à un nombre croissant d'opérateurs d'accéder aux marchés dans l'intérêt des consommateurs, mais aussi de tous les producteurs petits et moyens du Tiers Monde qui ont eu jusqu'ici peu de chances.

LES EFFETS SUR L'HOMME AU TRAVAIL, SANS TRAVAIL OU À LA RECHERCHE DE TRAVAIL

Les effets sur l'homme au travail, sans travail ou à la recherche de travail, sont l'aspect sur lequel je voudrais me concentrer et vous n'en serez pas surpris, venant du représentant du BIT.

L'idée générale qui se dégage est que la mondialisation donne des occasions et des possibilités de faire progresser l'emploi de manière importante mais qu'elle engendre et peut engendrer des phénomènes très négatifs et des déséquilibres considérables si :

- un système régulateur minimum n'est pas mis en place
- le progrès social n'accompagne pas le progrès économique.

Quels sont les effets apparents sur l'emploi ?

Il n'est pas facile de distinguer, dans les évolutions du chômage et de l'emploi, ce qui tient à la mondialisation elle-même. La situation résulte de la combinaison de divers phénomènes et la mondialisation n'est que l'un d'entre eux. Toutefois, jusqu'ici, il apparaît que l'impact de la mondialisation sur l'emploi dans les pays industrialisés a été relativement mineur.

Dans ces pays, les emplois se situent en grande majorité dans les secteurs qui ne sont pas exposés à la concurrence internationale et la part des pays en développement dans le total des échanges demeure très modeste. Les effets apparaissent être les suivants :

- il se produit une réduction des emplois peu qualifiés et une menace s'opère pour les industries en déclin;
- à l'inverse, les emplois qualifiés augmentent, de même que les emplois atypiques, principalement le travail indépendant, l'emploi à temps partiel et le travail temporaire;
- la disparité des salaires et des revenus tend à s'accroître.

Au total, les études conduites jusqu'ici montrent que le chômage est dû plutôt aux progrès techniques et aux marchés du travail trop rigides qu'à la mondialisation sous l'effet de délocalisations ou d'importations du Tiers Monde. Les mêmes études montrent à contrario que le protectionnisme réduit l'emploi et engendre le chômage.

Dans les économies émergentes et en développement, malgré la forte croissance dans de nombreux pays, plus d'un milliard de personnes vivent toujours dans la pauvreté. Les conditions de travail et les droits des salariés sont souvent en deçà de ce qu'exigent aussi bien la dignité humaine que les conventions du BIT et la concurrence au niveau mondial aggrave et étend cet état de fait et risque de le faire de manière croissante.

Pour les travailleurs, la mondialisation est donc à la fois une chance et une menace et beaucoup dépendra de la façon dont elle sera conduite, c'est-à-dire soit qu'elle sera guidée et encadrée ou, au contraire, laissée au libre jeu des forces du marché.

C'est une chance pour les individus car l'intégration dans l'économie mondiale est incontestablement un moyen puissant d'accélérer la croissance et le développement. Cette intégration suppose un énorme effort d'éducation des hommes et des femmes dans les pays du Sud et du Nord, où l'école et l'université ont un rôle considérable à jouer à la fois pour donner à chacun les capacités d'y prendre place et d'en profiter et pour qu'il puisse trouver

l'équilibre nécessaire entre les concepts et langages commerciaux et sa propre culture ainsi que sa propre langue.

Le rythme du développement économique, dans certains de ces pays, s'accélère de manière considérable. Il avait fallu, au Royaume-Uni, 58 ans pour doubler son revenu par tête la première fois.

Tout récemment, la Chine a mis 9 ans à le faire et le Chili, 10 ans.

Tout en maniant, avec la prudence nécessaire, les projections des économistes, celles-ci nous indiquent qu'aux rythmes actuels, le commerce mondial devrait doubler dans les dix prochaines années et la production mondiale doubler au cours des vingt prochaines années.

Dans les pays en développement, les chances à saisir sont énormes. Déjà, ils croissent à un rythme deux fois supérieur aux pays développés. Le pouvoir économique mondial se déplace vers le Sud et vers l'Est.

Si, chez eux, aujourd'hui, 80 % de la population n'est pas encore en situation de pouvoir faire un appel téléphonique, dans quelques années presque tous leurs habitants auront accès aux télécommunications. Ils vont donc pouvoir accéder aux nouveaux moyens de production essentiels que sont l'éducation et le savoir-faire.

Ceci aura un énorme impact sur leur capacité à se développer, à produire, à consommer ainsi que sur les progrès de la science et de la culture.

Tout ceci est facilité et alimenté par les progrès de la démocratie. L'internationalisation et les nouvelles technologies ont été de puissants facteurs de l'anéantissement des systèmes de parti unique. Il était devenu impossible de mettre un commissaire politique entre chaque citoyen et son ordinateur!

Dans les pays industrialisés, les possibilités qui s'ouvrent sont également considérables. Si elle est bien exploitée, la seule modernisation de la Chine va nécessiter des importations de matériel technologique et industriel d'environ 100 milliards de dollars par an.

Comment imaginer que ceci ne puisse pas créer des emplois dans les pays du Nord?

LES CONSÉQUENCES NÉGATIVES POUR LES TRAVAILLEURS À ÉVITER OU À CORRIGER

Toutefois, si les chances à saisir existent et sont même considérables, les risques de tensions intolérables, de retours en arrière, de drames sociaux insupportables sont présents. La compétition peut s'exercer ou être poussée jusqu'aux sacrifices de vies humaines, de la liberté, de la santé et de la sécurité des travailleurs et de leurs familles.

Le BIT estime aujourd'hui que, dans les seuls pays en développement, il y a au moins 120 millions d'enfants de 5 à 14 ans astreints au travail, et qu'ils sont deux fois plus nombreux (environ 250 millions) si l'on inclut ceux pour qui le travail est une activité

secondaire. Ces derniers se répartissent entre l'Asie (61 %), l'Afrique (32 %) et l'Amérique latine (7 %).

Le problème concerne avant tout les pays en développement, mais il existe aussi dans beaucoup de pays industrialisés et en Europe de l'Est.

La plupart des enquêtes ne couvrent les enfants qu'à partir de 10 ans. Mais beaucoup d'enfants commencent à travailler plus jeunes. Dans les campagnes, ils travaillent très tôt, dès 5, 6 ou 7 ans, surtout les filles. On estime que dans certains pays 20 pour cent des enfants qui travaillent ont moins de 10 ans dans les campagnes et environ 5 pour cent en ville. Le nombre d'enfants au travail est particulièrement élevé dans des activités qui sont dangereuses pour leur santé, ainsi que dans les services domestiques. Il prend, dans certains pays, la forme du travail forcé, c'est-à-dire de la servitude pour dette ou la prostitution.

Dans le même temps, la capacité de négocier des syndicats et de défendre les travailleurs est affaiblie par la difficulté qu'ils ont de faire que leur action dépasse les frontières et par la structure de l'emploi qui se prête moins à la syndicalisation.

Lorsque des retournements brutaux de situation se produisent comme en Asie récemment, ce sont les travailleurs qui en paient le prix par la perte d'emploi, les hausses des denrées essentielles, le renvoi dans les pays d'origine, etc. Dans ces pays où, malgré une importante croissance au cours des dernières décennies, aucun système d'assurance-chômage ou de recyclage n'a été mis en place, le fait que sous la pression de la concurrence des entreprises aient de plus en plus tendance ou soient de plus en plus dans la situation de devoir traiter le travail, c'est-à-dire le salarié, comme une marchandise, est contraire à la doctrine de l'OIT et intolérable à terme.

Pour éviter que cette seconde mondialisation ne se termine comme la première, c'est-à-dire par une crise économique et sociale conduisant au protectionnisme, à l'exacerbation du nationalisme et à des guerres mondiales, il faut qu'au fur et à mesure que progresse cette mondialisation, des mesures soient prises pour assurer un minimum de justice sociale. Il faut que le progrès économique engendre, pour les populations dans leur totalité, le progrès social.

Il est essentiel d'y parvenir mais cela est difficile parce que si la mobilité de la technologie et du capital est devenue quasiment totale, celle du travail est extrêmement réduite. Beaucoup plus que lors de la première mondialisation où des vagues considérables de travailleurs migrants pouvaient, au prix de l'émigration, suivre les déplacements de la prospérité.

LA NÉCESSITÉ DE RÈGLES COMMUNES ET D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE INTERNATIONAL

Cette situation rend indispensable un cadre internationalement reconnu qui soit régulateur et canalise les flux de prospérité dans la bonne direction. En effet, si les phénomènes économiques se mondialisent, la tâche de maintenir la cohésion sociale appartient à l'État-Nation.

Or, si les règles nationales sont précises et sophistiquées, elles maîtrisent de moins en moins les nouveaux phénomènes et il n'en existe pas encore, sur le plan international, qui soient communes à tous et doivent être respectées de la même manière par chacun.

Un marché fonctionnant sans règle, ni garde-fou, conduit à tous les excès, à des renversements de situation brutaux et à la corruption.

L'Organisation internationale du Travail, qui rassemble les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de la quasi-totalité des États du monde, a été fondée en 1919 sur l'idée que la compétition économique ne doit pas conduire à des régressions sociales. Elle a développé un système très complet de normes internationales du travail et possède un système de contrôle de leur application. Mais chaque État est libre de ratifier ou de ne pas ratifier telle ou telle convention. Or, il ne doit pas y avoir de « trous » dans les règles du jeu du marché mondial, sinon tout le monde s'y engouffre. Il faut des règles essentielles que tous acceptent et que tous appliquent.

En fait, à l'origine, le débat sur cette question a germé autour de l'idée de la clause sociale : un pays qui ne respecterait pas les conditions sociales essentielles devrait être sanctionné sur le plan du commerce international.

Cette idée a été avancée et prônée depuis un certain nombre d'années par des gouvernements de pays industrialisés soutenus par des organisations syndicales.

Tout d'abord, au sein de l'Union européenne, dans le cadre des négociations des conventions de Lomé. Puis à l'OMC.

Partout, cette idée s'est toujours heurtée à des réactions très vives de la part des pays en voie de développement qui y ont vu une menace pour leur développement imposée par les pays industrialisés.

Aussi, l'idée de la clause sociale a-t-elle été tour à tour abandonnée pour les négociations de Lomé et abandonnée, en avril 1994, où à Marrakech on a renoncé à l'inscrire dans l'acte constitutif de l'OMC.

Le débat s'est alors déplacé progressivement vers l'OIT.

Ainsi, en décembre 1996, la Conférence ministérielle de l'OMC à Singapour a affirmé que cette question était de la compétence de l'OIT. Les ministres du Commerce, tout en reconnaissant la légitimité de l'avantage comparatif des pays à bas salaires, ont expressément renouvelé leur « engagement d'observer les normes fondamentales du travail internationalement reconnues » et précisé que l'OIT « est l'organe compétent pour établir ces normes et s'en occuper ».

On passait ainsi de la notion d'une clause sociale à la promotion et au respect des droits fondamentaux des travailleurs.

Mais, dès le début, quelle que soit l'enceinte où ces questions étaient abordées et quelle que soit la perspective dans laquelle elles l'étaient, référence était toujours faite aux conventions de l'OIT et à l'utilisation de ses mécanismes de contrôle.

Pourquoi les conventions de l'OIT? Parce qu'elles existent, sont bien adaptées et qu'elles ont déjà été adoptées par la communauté internationale sur une base tripartite.

Référence aussi aux mécanismes de contrôle de l'OIT, parce qu'ils sont reconnus comme fiables et impartiaux.

Il restait alors à préciser lesquels de ces textes devaient être considérés comme les normes fondamentales à respecter unanimement sur le plan social par tous les pays.

En ce qui concerne le choix des textes, le Sommet mondial sur le développement social, qui s'est tenu au niveau des Chefs d'Etat à Copenhague en mars 1995, a déterminé les normes de l'OIT à utiliser. Ce sont les conventions sur :

- la liberté syndicale et la liberté de négociation (conventions n^o 87 et 98);
- la non-discrimination dans l'emploi (convention n^o 111);
- l'abolition du travail forcé (convention n^o 105);
- l'élimination du travail des enfants (en particulier et pour commencer, l'abolition des formes les plus intolérables de travail des enfants. Une convention sera adoptée en juin par la Conférence générale de l'Organisation).

Ces conventions assurent un minimum en dessous duquel aucun État ne peut et ne doit tolérer que sa population au travail se trouve placée. Ceci n'a rien à voir avec le niveau de développement, mais a trait à la dignité humaine.

D'autre part, le respect de la liberté syndicale et la libre négociation des conditions de travail entre des organisations professionnelles libres et représentatives permettent aux forces internes de jouer afin que progressent les conditions sociales parallèlement aux progrès de l'économie, notamment à ceux résultant de la mondialisation.

Le BIT a aujourd'hui beaucoup progressé dans ces directions. Tout d'abord, il s'est engagé dans une campagne destinée à encourager les États qui ne l'avaient pas fait à ratifier ces conventions. Ceci a produit l'obtention de 80 nouvelles ratifications.

Ensuite, la Conférence générale de l'Organisation sera saisie, dans un mois, d'un projet de Déclaration de principe sur les droits fondamentaux des travailleurs.

Celle-ci, après discussion, pourrait être adoptée par la Conférence.

S'il en était ainsi, ceci pourrait amener les 174 États Membres de l'Organisation à faire rapport sur leur situation à l'égard de ces textes et vraisemblablement le BIT à informer régulièrement la communauté internationale sur la situation par un rapport d'ensemble.

Ceci donnerait des indications des progrès réalisés et à réaliser en la matière et permettrait d'identifier les situations sur lesquelles l'assistance, l'appui de la communauté inter-

nationale, par la voie de la coopération technique, notamment pour le renforcement des partenaires sociaux, devraient se porter et se concentrer.

Ainsi, la mondialisation est bien, sur le plan social, à la fois une grande chance et un formidable risque. La société internationale doit s'organiser et, dans le domaine du travail, l'OIT est l'un des points de départ de l'ordonnancement de ce nouveau mode de fonctionnement.

Mais ce phénomène va plus loin, s'agissant de l'éducation, de la culture, des communautés linguistiques dont les questions sociales sont toutefois l'une des importantes composantes.

Dominique Wolton

Directeur de Recherche au CNRS

Directeur du Laboratoire

Communication et Politique

La communication enjeu de deux mondialisations

Quel rapport y a-t-il entre ces quatre mots caractéristiques de la modernité : globalisation ; mondialisation ; communauté ; universalisme ? Peu de choses si ce n'est que tous les quatre renvoient à l'idée d'ouverture et de communication. Les deux premiers relèvent de la sphère économique et technique. L'horizon du capitalisme est l'existence d'un seul marché sans frontières ni barrières et la mondialisation des télécommunications est une condition indispensable. Du téléphone à la radio, de la télévision à l'informatique, et aujourd'hui à l'interconnexion de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel, la mondialisation de la communication est le bras armé de la globalisation.

Les deux autres mots renvoient au monde des valeurs et des principes philosophiques et politiques en définissant ce qu'il y a d'universel dans l'Homme et dans certains idéaux.

Quel est le problème ? Ignorer ce qui sépare deux à deux ces quatre mots. Les deux premiers renvoient au monde réel, les deux seconds au monde des idéaux. Et comme dans les deux ensembles il est question d'ouverture et de relation, on espère une convergence entre le monde de la réalité et celui des valeurs. Avec l'idée implicite que l'ouverture économique et technique du monde est la condition de l'ouverture politique. D'autant que dans les deux cas les techniques de communication (informatique, audiovisuel, télécommunication) jouent un rôle important. Elles sont la condition matérielle, fonctionnelle de l'économie mondiale : pas de globalisation possible des marchés sans télécommunications, flux transfrontières de données, échanges d'informations. Elles sont également la condition des échanges d'information et de culture, dans le cadre de la coopération internationale. La confusion est donc possible : on pense de bonne foi que la référence à la communication dans l'ordre de la mondialisation des marchés est une condition favorable à la communication entendue dans l'ordre de la coopération entre les peuples au sein de la communauté internationale.

L'idée que je veux défendre ici est simple : il n'y a pas de rapport direct entre l'ouverture économique du monde *et* l'extension de la démocratie. L'ouverture des marchés ne préfigure plus la démocratie de demain, même si cela fut en partie vrai, au XVIII^e et au XIX^e siècles, car nous sommes aujourd'hui dans un autre contexte. La présence des mêmes outils de communication ne garantit plus la *continuité* entre la sphère économique et la sphère politique. Bref, on est face à deux modèles d'ouverture qui n'ont pas la même signification, et la présence des même outils de communication n'est pas la preuve de leur complémentarité « naturelle ». Au contraire, plus la communication est instrumentalisée dans sa dimension *fonctionnelle* nécessaire à l'économie mondiale, plus il faut être vigilant aux conditions de la dimension *normative* de la communication nécessaire à son rôle dans l'ordre de la démocratie. Plus tout est ouverture et communication, plus il faut distinguer les caractéristiques de la communication nécessaire à l'ordre économique et celles qui sont nécessaires à l'ordre politique et symbolique. Ou pour le dire autrement plus le monde est ouvert et dominé par la communication, plus il est nécessaire de distinguer ce qui relève de la communication fonctionnelle adaptée à l'économie mondiale, de la communication normative qui relève de la tentative d'organisation de la communauté internationale. Non seulement la mondialisation de la communication ne suffit pas à favoriser la paix, on le voit tous les jours avec la globalisation des marchés qui n'interdit nullement les guerres, mais en outre il faut, encore plus nettement qu'hier, caractériser la communication normative nécessaire à la coopération entre les peuples et les cultures.

D'UN PARADIGME À L'AUTRE

1. Le paradigme dominant

Il est simple et découle de trois siècles d'histoire. Pendant très longtemps l'équation a été commerce = ouverture = progrès. Simultanément le modèle culturel et politique dominant était celui d'un monde fermé, l'ouverture s'étant faite par le commerce, qui au-delà de la circulation des biens et des services a favorisé celle des idées. La renaissance de l'Europe à partir du XII^e siècle avec la ligue hanséatique en est un exemple frappant. L'échange, condition du progrès économique, fut ensuite la condition de l'émergence de l'idée de liberté de conscience au XVI^e siècle, puis de celle de liberté individuelle au XVII^e, et ensuite de liberté politique aux XVIII^e et XIX^e siècles. L'équation s'est donc imposée dans la culture occidentale : commerce + marché + ouverture = conditions du progrès, c'est-à-dire à terme de la démocratie. Et ce paradigme domine encore aujourd'hui puisqu'il s'est appliqué à la construction européenne depuis 1945, l'ouverture des marchés étant largement considérée comme la condition future de la liberté politique. On procède comme cela aussi avec la Chine. D'ailleurs le mot libéralisme dans sa double dimension économique et politique

illustre depuis le XIX^e siècle cette idée d'une *continuité* entre logique économique et politique. Le libéralisme économique du laisser-faire laisser-passer est depuis la fin du XIX^e siècle le cousin du libéralisme politique. Ce paradigme dominant encore aujourd'hui tend naturellement à identifier ouverture, communication, progrès social et démocratie.

2. Le changement de paradigme

Pourtant, depuis la 2^e guerre mondiale tout a changé. La réalité, et non plus l'idéal, est aujourd'hui l'ouverture. La liberté des échanges de toute nature est la règle : il n'y a plus de monde fermé, et encore moins depuis la fin du communisme. La mondialisation des techniques de communication facilite la globalisation de marchés. L'ouverture n'est plus un idéal mais une réalité, mieux, une nécessité du développement économique. Mais on reste attaché au modèle d'ouverture qui, à juste titre, dans un monde fermé identifiait ouverture et progrès. D'où l'idée naïve, et fautive, selon laquelle, les ordinateurs et les satellites, parce qu'ils franchissent les frontières, sont plutôt naturellement du côté du progrès. On continue à raisonner avec la même logique et les mêmes schémas, alors même que la réalité historique a changé et que les mots n'ont plus le même sens. L'ouverture n'est plus nécessairement une valeur ni un idéal proche de l'émancipation, elle est une réalité nécessaire à l'économie mondiale. Non seulement l'ouverture économique ne suffit plus à unifier, mais elle crée en plus de nouvelles inégalités. L'ouverture des marchés est évidemment compatible avec les inégalités. Ce que rappelait d'ailleurs déjà l'expérience du XIX^e siècle, mais que l'on a eu largement tendance à oublier.

3. La communication dans l'ordre politique et symbolique

La confusion entre les deux modèles d'ouverture est d'autant plus forte que les démocraties, depuis la fin de la guerre, ont inscrit, au travers de la création de l'ONU, un idéal d'ouverture avec l'homme d'une « communauté internationale » organisée autour de la paix et de la démocratie. L'universalisme démocratique s'est inscrit dans la Déclaration des droits de l'Homme et la Charte des Nations Unies. Là aussi il n'est question que d'ouverture, de circulation des idées et des hommes. L'universalisme des valeurs occidentales s'est incarné dans l'idéal d'une communauté internationale où les nations, en dépit de leurs différences, et inégalités, coopéreraient.

On comprend alors la confusion, d'autant qu'en un demi-siècle le changement technique a permis des progrès fantastiques dans les techniques de communication, légitimant de bonne foi l'idée que plus il y aurait de communication, plus la paix et la coopération seraient facilitées. On a hélas constaté par exemple avec l'information et l'image, que contrairement à ce que l'on avait pensé, il ne suffit pas d'informer sur les guerres et les barbaries ni même

de les montrer pour que celles-ci cessent. Hier, on pensait que l'absence d'images et d'information facilitaient les guerres; aujourd'hui, on sait que l'on tue aussi très bien avec les caméras... Autrement dit, non seulement il n'y a plus de liens direct entre ouverture et progrès, communication et émancipation, mais l'extension de la globalisation n'est plus une condition suffisante à l'extension de la communication, ou à l'établissement d'une véritable coopération au sein de la communauté internationale. L'omniprésence de la communication dans les deux logiques ne garantit rien car, on y reviendra, il s'agit de deux dimensions bien différentes de la communication. Le monde des intérêts *est de plus en plus distinct* de celui des valeurs, même s'ils parlent tous deux d'ouvertures et de communication et même si on y retrouve la présence des mêmes techniques de communication.

REPENSER LE LIEN ENTRE COMMUNICATION, MONDIALISATION ET UNIVERSALISME

1. Le triomphe de la modernité

Le problème aujourd'hui n'est pas seulement celui du statut de la communication, présent simultanément dans l'ordre de la mondialisation économique et dans celui de la mondialisation politique, il est aussi dans le fait que chacune des deux logiques a pris une expansion considérable.

La mondialisation économique est telle qu'il faut absolument distinguer ce qui relève de l'économie, du social et de la culture. L'interpénétration des logiques oblige à distinguer ce qui renvoie à l'économie, au social, au culturel. Sinon, c'est le poids déterminant de la logique économique qui va imposer sa vision du social, du culturel, et du politique.

Plus les logiques économiques, sociales, culturelles s'interpénètrent dans la vie quotidienne, plus dans l'analyse il faut maintenir des critères d'analyse différents. Et comme dans les trois espaces, l'économie, le social, le culturel, la communication joue un grand rôle, à travers la présence des *mêmes* techniques. Il faut une grande vigilance intellectuelle pour ne pas succomber à la tentation d'un certain continuum. C'est-à-dire croire que c'est la *même* logique de la communication qui prévaut dans l'ordre économique, social et culturel, alors même que la conception de la communication nécessaire à la vie des affaires n'est pas du tout la même que celle existant dans la vie sociale, la culture et la politique. Plus il y a de *continuité* dans les services et les activités, ce qui caractérise la modernité au sein d'une société ouverte, plus il faut, du point de vue de l'analyse, être rigoureux pour distinguer la diversité des logiques de communication. Plus les réalités se ressemblent, plus il faut du point de vue de l'analyse, distinguer logique des valeurs et logique de l'intérêt. Utiliser le même utilisateur pour travailler, apprendre, s'amuser, régler ses affaires personnelles ne rapproche en rien le *contenu* de ces activités.

2. La démocratie de masse

Le modèle de la communication, dans l'ordre de la politique, est aussi aujourd'hui radicalement différent. Il ne s'agit plus de la communication entre une élite et le reste de la société, mais au contraire de la communication du grand nombre liée au double modèle de la société de masse, par la consommation et de la démocratie de masse par la politique. Tout est différent avec *l'émergence du nombre et de la masse* depuis près d'un siècle. S'il s'agit toujours de la communication, entendue comme la recherche d'un minimum d'intercompréhension entre des individus et des collectivités, celle-ci est plus difficile à atteindre, du fait de l'échelle du suffrage universel généralisé. Elle est à une échelle jamais atteinte dans l'histoire. Aujourd'hui tout le monde a le droit de dire quelque chose, au nom de la liberté individuelle, ce qui complique un formidable processus d'intercompréhension. Non seulement tout le monde a quelque chose à dire collectivement, au nom de la démocratie de masse, mais chacun en a le « droit » au nom de la liberté individuelle. Si l'on veut éviter alors une suite de soliloques, il faut doubler ce « droit à l'expression », d'un « devoir de compréhension » d'autrui. Et cela est beaucoup plus compliqué.

3. Organiser la cohabitation entre deux logiques hétérogènes

Aujourd'hui, tout est ouvert, en interaction et à une échelle de masse jamais atteinte. Résultat ? La différence de nature entre la logique économique et politique est moins visible alors qu'elle est indispensable à maintenir, puisque la logique de l'ouverture pousse inévitablement à la standardisation. Même si le marché économique ne peut pas donner naissance à une différenciation des offres économiques – on le voit déjà avec la segmentation des marchés – cela ne réduit pas la caractéristique de la logique économique, qui est celle des grands marchés.

En revanche, dans l'ordre politique l'ouverture et la communication facilitent au contraire la visibilité des différences. Les communautés humaines sont très diverses, historiquement, culturellement, même si elles adhèrent toutes aujourd'hui au même paradigme démocratique, et leur cohabitation est plus difficile puisque le respect des identités mutuelles, se double d'un autre projet qui est de réaliser en commun un idéal de coopération.

Dans les deux cas il s'agit de communication, mais avec des acceptions différentes, même si les processus d'échanges utilisent les mêmes techniques. Ces deux conceptions de la communication renvoient à ce que j'appelle les deux sources et les deux dimensions de la communication.

D'une part la communication normative, la plus ancienne, celle qui correspond à l'étymologie du mot et qui vise à promouvoir le partage et l'intercompréhension. En communiquant nous cherchons tous à dire quelque chose, à être compris et à écouter l'autre. Au

plan des États-Nations, c'est la recherche de la coopération internationale qui doit respecter deux logiques partiellement contradictoires : le respect des différences et la réalisation d'un projet commun.

D'autre part, la communication fonctionnelle correspond au 2^e sens du mot, apparu au XVI^e siècle, et qui insiste beaucoup plus sur l'idée de diffusion que sur celle d'intercompréhension. Celle-ci est plus proche des besoins de communication de l'économie-monde. On diffuse, on échange sur une base limitée qui est celle de la logique de l'intérêt, alors qu'avec la politique et la logique des valeurs on est beaucoup plus dans l'organisation de la cohabitation des points de vue, tous aussi légitimes les uns que les autres.

Le problème n'est pas qu'existent ces deux dimensions de la communication, qui correspondent d'ailleurs assez bien aux deux dimensions de la mondialisation, il est plutôt que l'on suppose les deux conceptions complémentaires. On considère même la communication fonctionnelle, nécessaire à la mondialisation, comme la première étape d'une communication normative qui serait « la suite » de cette mondialisation dans la perspective d'une communauté internationale. Même si la communication fonctionnelle se légitime toujours d'être la condition de la communication normative, il faut au contraire toujours rappeler ce qui sépare les deux et ne pas croire que l'une est la condition de l'autre. Aujourd'hui les deux logiques de la communication peuvent être contradictoires : l'une dans la perspective économique libérale veut asseoir la globalisation ; l'autre dans la perspective politique doit organiser la solidarité, au sein de la communauté internationale, par le respect des différences mutuelles.

LA COMMUNICATION ENJEU DE DEUX MONDIALISATIONS

Le problème n'est sûrement pas de choisir entre les deux conceptions de la communication mais d'organiser la cohabitation entre leurs deux dimensions. Il faut donc « penser la communication » pour distinguer la communication liée à la globalisation et la communication liée à la gestion de la communauté internationale.

L'urgence est évidemment du côté politique, car la logique des intérêts est toujours plus efficace que la logique des valeurs.

Défendre un certain modèle de communication normative nécessaire au fonctionnement de la communauté internationale nécessite d'ouvrir les cinq chantiers qui tous visent à gérer la contradiction propre à la communication fonctionnelle et à la communauté internationale, celle entre pluralité et projet commun, c'est-à-dire le rapport entre unité et diversité.

1. Repenser l'identité

Même si dans l'histoire du XX^e siècle l'identité a souvent été un facteur de haine, il doit aujourd'hui être revalorisé, tout simplement parce qu'il n'y a pas de communication sans identité. Or, l'augmentation des flux de communication fragilise les identités, en rendant visible les différences. Il faut donc renforcer les identités, notamment nationales pour que l'ouverture progressive du monde, à travers le projet onusien de la communauté internationale ne se termine pas par un phénomène de rejet, trop d'ouverture menaçant les identités. Aujourd'hui dans un monde où le modèle dominant est celui de la communication, la préservation de la dimension normative de la communication passe par la valorisation de l'identité. Alors même que dans la suite du paradigme classique, évoqué au début du texte, on pouvait croire que plus il y avait de communication, moins les identités nationales, culturelles, sociales... étaient nécessaires. C'est exactement le contraire. Plus les échanges augmentent, plus les différences légitimes sont visibles, plus il faut renforcer les identités de toutes sortes pour accepter ces différences. Hier l'identité était liée au modèle dominant d'un monde fermé. Aujourd'hui elle est la condition du maintien d'un monde ouvert.

2. Distinguer nettement les deux dimensions de la communication : normative et fonctionnelle

L'idéologie technologique croit que plus les media sont en réseaux, rapides et interactifs, plus la communication est performante. C'est vrai pour la communication fonctionnelle, on le voit tous les jours dans les affaires : les informations par téléphone, media et ordinateurs circulent de plus en plus vite, même si d'ailleurs d'un strict point de vue économique cet accroissement de la vitesse de circulation de l'information, n'est pas sans poser quelques problèmes puisqu'elle alimente un gigantesque processus de spéculation au niveau mondial. Si déjà la vitesse de circulation de l'information n'est pas le critère ultime de la communication fonctionnelle on devine que cela l'est encore moins pour la communication normative. Les hommes pour se comprendre *ont besoin de temps, de temps, de temps*. Plus les techniques seront performantes et rapides, plus il faudra rappeler ce qui les sépare d'un idéal de la communication dans l'ordre de la communauté internationale, à savoir le besoin de durée. Seul le temps dans l'échange permet de détendre les appréhensions, de démonter les stéréotypes, de faciliter une meilleure compréhension des différences. Face aux difficultés et lenteurs de la communication normative, on comprend la tentation de la fuite en avant dans la performance technique. Si les nouvelles techniques de communication (internet...) sont de plus en plus rapides, on peut par analogies, croire qu'elles permettent aux hommes et aux sociétés de mieux se comprendre. C'est l'inverse. En matière

de communication humaine et sociale, la compréhension n'est pas fonction de la performance de la communication. Chacun le voit tous les jours : on peut répéter dix fois une information sans que celle-ci soit intégrée. Tout simplement parce que le temps de la réception, essentiel à tout processus de communication, n'est pas celui du message et de l'essentiel. Et plus l'échelle est vaste, plus les risques de non-compréhension sont nombreux.

3. Réguler

La communication comme toute activité sociale, technique et économique peut et doit être réglementée surtout quand elle devient une industrie mondiale florissante, jouant un rôle essentiel dans la nouvelle redistribution des pouvoirs et des inégalités entre les puissances économiques. La mondialisation croissante des échanges économiques depuis 50 ans n'empêche nullement leur réglementation à travers le GATT et l'OMC. Aujourd'hui, il doit évidemment en être de même pour l'information et la communication. Le fait qu'elles deviennent le cœur de toute l'économie oblige à un accroissement de réglementation pour éviter d'être à l'origine de nouvelles inégalités. C'est l'entrée de l'information et de la communication dans l'ère de l'économie qui oblige à leur régulation, si l'on veut que ces deux activités, essentielles à toute activité humaine et sociale, ne soient pas totalement absorbées par la logique de l'intérêt. On retrouve l'opposition entre les deux dimensions de la communication, normative et fonctionnelle. La croissance de la seconde non seulement oblige, comme toute activité économique et sociale à une réglementation, mais elle le doit d'autant plus qu'avec l'information et la communication il ne s'agit pas seulement d'intérêts, mais aussi de valeurs et de symboles. Si la régulation internationale ne préserve pas cette deuxième dimension de la communication, alors c'est l'information et la communication qui perdront leur signification d'émancipation, pour être seulement identifiées à des processus de domination économique et politique, notamment dans le sud. Et réglementer consiste à bien autre chose qu'à vendre des ordinateurs et des satellites dans le monde entier. Cela requiert une volonté politique. Aujourd'hui les tenants de la dérégulation de l'information et de la communication argumentent qu'il n'est plus possible « techniquement » de réguler les flux d'information, et que ceci relève de la logique d'un « autre âge » par rapport aux « miracles » de la société de l'information. En fait ce discours est directement tenu par ceux qui souhaitent utiliser à leur profit direct cette dérégulation...

4. Compenser le gigantisme économique du mondialisme par l'émergence de nouvelles solidarités politiques et langagières

L'Europe aujourd'hui et demain la construction d'espaces politiques, culturels, économiques et symboliques en Amérique latine, Afrique, Moyen-Orient, Asie, seront le moyen

de rappeler que la globalisation de marchés ne se substitue pas à l'objectif politique : celui de l'organisation de la communauté internationale sur la base des intérêts et des identités mutuelles. Sur le plan culturel la Francophonie, comme la Lusophonie ou l'Hispanophonie doivent jouer un rôle essentiel car il s'agit de regroupements sur une base essentielle au cœur de la communication normative, à savoir le désir de partager en commun, un même nombre de valeurs au premier rang desquelles, les mots, les cultures, les souvenirs, les idéaux. La Francophonie renvoie directement à la « 2e mondialisation », c'est-à-dire non pas à celle des marchés, si peu respectueuse finalement de la complexité humaine et sociale, mais de celle qui cherche, depuis la fin de la guerre, à organiser à travers le symbole des Nations Unies et de l'idée de « communauté internationale » un espace symbolique d'échange et de coopération. L'idée même de Francophonie renvoie à la communication normative, c'est-à-dire au projet d'une coopération entre des peuples que tout sépare, mais qui se réunissent librement sur la base de l'adhésion à un certain nombre de valeurs essentielles, ici la langue et les références démocratiques. C'est d'ailleurs sur la base de cette double caractéristique : la différence partagée de la langue et la référence aux valeurs démocratiques que la Francophonie peut prétendre à une certaine universalité. L'anglais, pour paraphraser Sélim Abou, peut assez facilement être du côté de la globalisation, car elle réunit les peuples sur la base de la communication fonctionnelle, c'est-à-dire les besoins de communication liés à la logique de l'intérêt. Alors que la Francophonie, par son principe même de réunion libre de peuples différents qui parlent la même langue, et qui adhèrent souvent aux mêmes valeurs démocratiques est un exemple de communication normative allant dans le sens d'un certain universalisme. La Francophonie n'est évidemment pas le seul espace d'échange symbolique pouvant prétendre à un certain universalisme, mais sa présence sur les cinq continents en fait néanmoins une condition favorable.

5. Entreprendre un effort considérable dans l'ordre de la culture

Et tout d'abord admettre que pour se comprendre il faut du temps, c'est-à-dire ce qui est exactement à l'opposé de la performance de la communication fonctionnelle et des techniques de communication qui jouent la vitesse. La culture est exactement l'inverse de la communication fonctionnelle car elle oblige à l'identification et au respect des différences. Cela oblige au travail sur trois dimensions caractéristiques.

D'abord comprendre que la standardisation des modes de vie, d'un bout à l'autre de la planète, ne suffit évidemment pas à créer une culture commune, car les Hommes s'identifient finalement à des valeurs et non à des styles de vie. Ce sont les signes, les symboles, les représentations liées à des valeurs partagées qui fondent un sentiment d'appartenance, et pas seulement le partage d'un certain mode de vie.

Cette interrogation mettant en cause les pseudo-unités du mode de vie oblige à un travail sur l'histoire. Si le présent ne suffit pas à constituer une unité, c'est que le sens d'aujourd'hui est en bonne partie dans l'histoire, c'est-à-dire dans les racines. Pas de culture sans racines. Les américains le montrent tous les jours, eux qui depuis trois siècles demandent à ceux qui les rejoignent d'abandonner leurs racines et leurs identités culturelles pour que la deuxième et la troisième générations d'américains n'aient de cesse de glorifier leur communauté d'origine, de manière d'ailleurs souvent contradictoire avec le rêve américain d'intégration.

Interroger l'histoire et les modes de vie, c'est aussi mettre en cause le concept dominant de *modernité* qui refuse toute autre temporalité que celui du présent. C'est obliger à comprendre que ce concept fut une force d'émancipation par rapport à toutes les formes antérieures d'organisations sociales, et culturelles, parce qu'il affranchissait l'individu de toutes les tutelles. Mais ceci est aujourd'hui insuffisant. Justement parce qu'il a triomphé.

La modernité triomphante installe les sociétés dans un présent indéfini dont la force est une certaine capacité à vivre l'instant, voir à se projeter dans le futur. Mais on réalise aussi de plus en plus depuis une génération, que cette installation dans un présent dominant, non seulement ne résout rien du rapport au passé, qui fait retour de mille manière, mais aussi que cette installation dans le présent, sans racines n'est pas toujours une force pour anticiper l'avenir.

Autrement dit la force de la modernité, comme mouvement philosophique et politique, a consisté à s'affranchir de toutes les traditions et l'on s'aperçoit que pour conserver les acquis de cette modernité, il faut aujourd'hui, non pas continuer à se projeter dans l'avenir, mais retrouver l'apport du passé.

Bref la dimension *culturelle* retrouve aujourd'hui toute son importance, comme condition du projet démocratique et d'une certaine vision universaliste, mettant au centre de sa logique la communication normative qui n'est autre que la volonté, toujours difficile, de reconnaître les différences et d'essayer de les faire cohabiter au sein d'un projet commun.

Plus le monde s'ouvre, plus les enjeux culturels deviennent essentiels.

CONCLUSION

On l'aura compris, des deux mondialisations, économique d'un côté tournée vers la globalisation des marchés, et politique de l'autre tournée sur l'organisation d'une coopération entre peuples et cultures différentes, la plus importante et la plus difficile est évidemment la seconde. Seule celle-ci peut préserver la paix et les cohabitations fructueuses entre langues, univers symbolique et projets culturels différents. Dans les deux cas la communication joue un rôle essentiel, mais substantiellement différent. Avec la globalisation, il s'agit dans la dimension de communication fonctionnelle d'assurer la circulation la plus rapide,

et la plus performante dans toutes les informations nécessaires au fonctionnement des économies ouvertes. Tâche déjà redoutable et qui voit dans l'interaction de l'informatique, de la télévision, et de l'audiovisuel un puissant outil de progrès. La seconde, la communication normative, s'attache au contraire à résoudre la contradiction suivante : comment préserver et respecter les identités mutuelles, dans un domaine ouvert où la circulation des biens et des services crée de nouvelles inégalités et déstabilise les identités et les points de repères des communautés.

Dans ce cas il faut gérer des flux de plus en plus importants ; dans l'autre il faut organiser une cohabitation entre des systèmes symboliques et culturels au sein desquels il n'y a pas de hiérarchie.

Le problème n'est pas de choisir entre ces deux mondialisations, il faut faire les deux, mais il faut savoir que la première, ne suffit plus, comme on l'a longtemps vu dans l'histoire à préparer la seconde. Le pire contresens est évidemment, celui qui *confond* les progrès de la Communication Fonctionnelle notamment au travers la performance des Télécommunications avec les progrès de la Communication Normative.

Plus l'on passe de la logique de l'intérêt à celle des valeurs, plus il est difficile de se comprendre.

Distinguer les deux dimensions de la communication est une nécessité théorique fondamentale tout autant que de savoir qu'il n'y a pas beaucoup de rapport hélas entre la performance croissante de techniques de communication et une meilleure intercompréhension entre les hommes.

C'est même souvent le contraire. La performance des outils rend plus visible ce qui sépare les uns et les autres, augmentant la difficulté d'intercompréhension. Il faut toutes les lenteurs, et les valeurs de la Communication Normative pour éviter que cette visibilité des différences ne devienne soit un facteur d'indifférence mutuelle, soit un facteur de haine, dont l'histoire regorge d'exemple. Le vrai défi à partir du moment où on est de plus en plus sur terre, et de pouvoir se respecter, et aussi de pouvoir coopérer. Toutes les ressources de la Communication Normative ne sont pas inutiles pour y parvenir...

Pour plus de détails sur la différence entre communication normative et communication fonctionnelle dans le cadre d'une théorie de la communication se rapporter à :

Dominique Wolton : *Penser la Communication* Flammarion 1997 – 1^{re} partie – Les Concepts.

La terre de demain, déséquilibres Nord-Sud et déséquilibres environnementaux

Les principes élémentaires des théories économiques, quels qu'en soient les tenants, enseignent qu'à la base de tous les systèmes de production et de création de richesses existe une double relation, entre l'homme et la nature et entre l'homme et l'homme.

Les mêmes théories ont longtemps enseigné que pour qu'un bien quelconque soit économique, il faut qu'il soit utile et rare. Ce qui signifie qu'il existe des biens rares mais inutiles, auquel cas, ils n'ont pas de valeur marchande, et qu'il existe des biens utiles, pour ne pas dire vitaux, mais qui sont disponibles en abondance dans la nature. Ces biens, à leur tour, ne donnent pas lieu à échanges marchands et n'ont donc pas de valeur économique.

Parmi les biens qui étaient le plus couramment cités en exemple, il y avait notamment l'eau et l'air.

Or, il semble bien qu'aujourd'hui cela ne soit plus tout à fait le cas, surtout pour l'eau, et que, par ailleurs nombre d'autres ressources naturelles non renouvelables, et qui semblaient être disponibles pour le service de l'homme en quantités très importantes, sont en voie de forte réduction, à un point tel qu'aucun théoricien de l'économie ne peut désormais avancer la notion d'abondance pour sortir de la zone de l'échange.

Toutes les ressources naturelles, aussi bien sur terre qu'en mer ont une valeur éminente, toutes contribuent à la vie, et c'est de leur préservation que dépend la durabilité des modèles de développement.

Or, ces ressources, combien utiles pour la survie et le bien-être des hommes sur terre, sont non seulement limitées par rapport aux besoins qui s'expriment à leur rencontre, mais sont, et depuis de nombreuses années, en voie de raréfaction, aussi bien dans les pays du nord que dans ceux du sud, aussi bien dans les sociétés qui connaissent l'opulence que dans celles où sévit encore la pauvreté.

Les raisons en sont, notamment, que la relation des hommes vis-à-vis de la nature, origine de la vie, est devenue de plus en plus agressive, de moins en moins contrôlée, et que les relations entre les hommes sont devenues extrêmement déséquilibrées, non pas seulement à l'intérieur d'une même société, ou d'un même groupement humain, mais entre groupes de pays et régions géographiques différents.

En outre il apparaît que ce deuxième niveau de déséquilibre soit aujourd'hui le plus porteur de risques, le plus générateur d'inégalités et de pressions sur la nature puisqu'il met en balance des populations à haut niveau de consommation, dont la volonté est de maintenir et souvent d'élever les standards qu'elle ont atteint, et des populations faiblement pourvues, mais de plus en plus nombreuses, agissant dans l'inconscience la plus totale que rien ne limite dans une relation de type primaire avec la nature.

Le développement économique et le bien être social étant liés, à la fois, à une relation peu agressive vis-à-vis de la nature, et à des relations équilibrées entre les hommes, en termes de modes d'appropriation des biens et d'équilibre dans la répartition des richesses produites. La raréfaction des ressources naturelles n'est rien d'autre que la manifestation la plus nette des atteintes portées à l'environnement, « par le haut », par les abus attachés à l'excès de richesse chez les uns, et à leur mépris et à leur égoïsme, et, « par le bas », par l'ignorance et le besoin qui naissent de l'extrême indigence.

LES INÉGALITÉS ENTRE RÉGIONS

- ce sont les écarts de revenus qui vont de 1 à près de 85 entre les pays les pauvres et le pays les plus riches. En dépassant aux extrêmes des niveaux incroyablement élevés, soit, par exemple, 1 à plus de 500 entre le Mozambique (dont le PNB/h était de 80 \$ en 1995) et la Suisse (40630 \$ à la même année) ou le Japon, avec 39640 \$/h.
- ce sont les écarts dans l'accès aux services et aux soins de santé de base qui induisent des disparités dans la mortalité infantile et l'espérance de vie à la naissance, indicateurs s'il en est de tous les déséquilibres. L'espérance de vie à la naissance était ainsi de 74 ans en moyenne, en 1994, dans les pays industrialisés alors qu'elle n'était que de 50 ans en Afrique sub-saharienne; de même le taux de mortalité infantile était, à la même date, de 9 pour mille dans les pays les plus développés et de 100 pour mille, en moyenne, dans les pays les moins riches, soit un écart de 1 à 10 entre les deux groupes de pays, avec, au demeurant, des pointes de près de 150 pour mille dans des pays comme le Mali ou le Malawi ou le Libéria.
- ce sont les écarts de niveaux d'éducation, sources d'inconscience, de fatalisme et de limitation de l'horizon. Le taux d'alphabétisation des adultes était ainsi, au début de l'actuelle décennie, de 98,5 % dans les pays industrialisés alors qu'il n'était que de 48 % dans les pays les plus pauvres, dans le même sens, le taux de scolarisation, tous niveaux

confondus, était de 83 % dans les pays les plus riches et de 36 % dans les pays les moins avancés, ce qui ne présage rien de bon, si cette situation devait perdurer, sur le comportement des populations concernées par rapport à l'environnement.

En fait, les atteintes à celui-ci sont très nombreuses et se manifestent, notamment, par la pollution de l'air, le recul des forêts, au nord comme au sud, la raréfaction des sols utiles et la désertification rampante, de même que par la limitation des ressources disponibles en eau et leur pollution progressive.

LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

a. Le réchauffement de l'air et les gaz à effet de serre

C'est l'une des principales conséquences des émissions de gaz carbonique (CO₂) par l'homme, par suite notamment de l'industrialisation et des activités de transports. Le renforcement de ces activités, pendant un moment dans une totale inconscience ou ignorance de leurs effets sur l'air, a entraîné progressivement la rupture de l'équilibre atmosphérique qui permettait grâce à la vapeur de l'eau, au gaz carbonique et à quelques autres gaz présents en faibles quantités dans l'atmosphère de maintenir une température moyenne compatible avec la vie.

On sait désormais que les émissions de gaz carbonique atteignent près de 7,1 milliards de tonnes par an, dont 2 milliards sont absorbés par les surfaces marines et 1,8 milliard par les surfaces terrestres. Cela laisse dans l'atmosphère 3,3 milliards de tonnes de CO₂, non recyclées, qui sont en train de modifier sensiblement la médiation naturelle et protectrice entre le soleil et la terre, en menaçant la survie des générations futures.

En outre, les émissions de gaz carbonique font partie des autres rejets liés aux consommations énergétiques, et qui sont la cause aujourd'hui de la propagation de différents maux dans les pays industrialisés notamment, dont l'asthme et, surtout, certaines affections cancérigènes ne sont pas les moindres.

Ces émissions sont principalement le fait des pays les plus riches, et notamment des États-Unis, première puissance industrielle mondiale, comme cela ressort du tableau ci-après.

En 1989, on estimait que les pays industrialisés de l'OCDE émettaient près de la moitié de CO₂ dans l'air, l'Europe de l'Est, près du quart, la Chine et les autres pays en développement, le reste, soit près du quart.

Tableau 1 – Pollutions énergétiques

	<i>Consommation d'énergie/h tep/h</i>	<i>SO₂ kg/h</i>	<i>Nox kg/h</i>	<i>CO₂ d'origine énergétique t/h</i>	<i>Combustibles nucléaires usés t/h</i>
Monde	1,6	19	13	1,2	–
OCDE	4,8	48	45	3,4	8,1
USA	7,8	84	80	5,8	7,7
Allemagne	4,4	21	47	3,2	5,8
France	3,9	23	32	1,8	18,0
Italie	2,7	36	27	1,9	0,0
Japon	3,3	7	10	2,2	6,5

Source : État de l'environnement dans le monde, la découverte, p 99

b. La déforestation

Elle est sensible aussi bien dans les forêts tropicales du Sud que dans les forêts tempérées au Nord.

Dans les forêts du Sud, qui constituent des écosystèmes parmi les plus anciens et les plus productifs de la biosphère, la croissance démographique, le sous développement et l'absence de toute conscience des conséquences que cela peut avoir, tant parmi la population que les responsables politiques – au demeurant souvent largement démunis pour édicter ou faire respecter des règlements conservatoires – ont accéléré durant les dernières décennies de rythme de régression des surfaces forestières. En outre, au moins 80 % des abattages effectués dans le tiers monde le sont pour la production de combustible. Alors que l'exploitation de bois d'œuvre provoque un immense gaspillage, puisqu'on estime que 90 % des arbres abattus pour cet objectif sont abandonnés ou brûlés sur place. Les surpâturages contribuent à leur tour au phénomène en empêchant, dans les zones semi-arides, notamment, la régénération des forêts sèches.

La réduction de ces forêts s'accompagne de l'augmentation de la teneur de l'atmosphère en gaz carbonique, en participant à l'augmentation de l'effet de serre. Elle précipite la disparition de nombreuses espèces végétales et animales, qu'on estime entre 4 000 et 6 000 par an. Elle s'accompagne également d'une réduction des précipitations et d'un réchauffement des sols.

De la sorte on estime que sur 210 hectares de forêts en Afrique en 1980, il en resterait 168 millions en l'an 2000. Entre les deux dates, sur 300 millions d'hectares de forêts en Asie Australie, il en resterait 92 millions, et sur 590 millions d'hectares de forêts en Amérique latine, il en resterait 283 millions;

Dans les forêts tempérées du Nord, les atteintes sont le fait de l'exploitation pour la production de bois d'œuvre et de pâte à papier, mais, même si la plupart des pays développés

ont élaboré des politiques de gestion forestière, on assiste encore parfois à une surexploitation des ressources forestières. On estime qu'au Canada et en Sibérie, le rythme d'exploitation des forêts excède largement le taux de croissance des arbres.

En conséquence, on estime qu'en Europe occidentale, la surface couverte actuellement de forêts ne représente que 30 % de ce qu'elle représentait à l'origine. La tendance étant particulièrement marquée autour du bassin méditerranéen où on évalue à 5 % des surfaces forestières originelles, les superficies couvertes à l'heure actuelle de forêts dans un pays comme la Turquie.

c. La désertification :

En parallèle à la déforestation, dont elle est une des conséquences, la désertification conduit progressivement à la diminution des surfaces utiles pour les cultures et l'élevage, particulièrement dans les pays du Sud. Elle est aussi le fait de l'érosion des sols par le vent et par les eaux en relation avec la pression de l'économie, de la croissance démographique et des besoins d'accroissement de la production agricole aussi bien végétale qu'animale.

La désertification se manifeste particulièrement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. On estime qu'elle affecte actuellement près de 850 millions de personnes, réparties sur 60 pays couvrant une superficie de 30 millions de Km². « Le phénomène se développant au rythme de 6 millions d'hectares par an » (État de l'environnement dans le monde, p. 68).

d. La pollution et la diminution des quantités d'eau disponibles

La pollution des eaux est de plus en plus manifeste aussi bien dans les cours d'eau que dans les lacs ou les mers, particulièrement les mers fermées telle que la Méditerranée. Cause de la diminution de la quantité et de la qualité des pêches, tant dans les eaux douces que dans les mers, ainsi que de l'augmentation du coût d'apurement de l'eau potable, cette pollution est le fait principalement des rejets d'origine industrielle des pays du Nord, tels les métaux lourds, les pesticides, les hydrocarbures, les détergents... Elle est aussi le résultat de l'absence de toute réglementation protégeant les eaux dans les pays du Sud, ce qui a éliminé toute activité de pêche en eau douce dans nombre de ces pays et augmenté les affections d'origine hydrique chez leurs populations.

En outre, un des problèmes que rencontrent aujourd'hui un grand nombre de pays en développement consiste tout simplement dans la tendance de plus en plus marquée à la baisse des disponibilités en eau potable par habitant.

Ainsi, les Nations Unies estimaient qu'entre 1 milliard de personnes, dans 31 pays, et 2,2 milliards de personnes dans 42 pays connaîtraient une pénurie d'eau potable en l'an 2050.

**Tableau 2 – Scénarios de l'ONU en matière d'eau potable,
(scénarios selon trois hypothèses d'évolution de la fécondité)**

<i>Scénarios, 2050</i>	<i>Projections 1996</i>	
	<i>Population</i>	<i>Nb de pays</i>
– Hypothèse basse		
Pénurie	1 milliard	31
État d'alerte	970 millions	17
Population mondiale	7,7 milliards	
– Hypothèse moyenne		
Pénurie	1,7 milliard	39
État d'alerte	2,3 milliards	15
Population mondiale	9,4 milliards	
– Hypothèse haute		
Pénurie	2,2 milliards	42
État d'alerte	4,6 milliards	18
Population mondiale	11,2 milliards	

Source : Équilibres et populations, n° 36, janvier 1998.

Selon Ester R. Brown, dans un entretien au journal le Monde « Dans de plus en plus de pays, les effets économiques de l'épuisement du capital naturel et de la pollution (dont certains éléments indicatifs ont été présentés ci-dessus) provoquent la diminution de la production, la perte d'emplois et la baisse des exportations. Il y a un lien intrinsèque entre les ressources naturelles et l'économie globale, entre la santé de la terre et celle de la société des hommes. Il est impensable et impossible que l'humanité maintienne ce rythme d'auto-destruction en continuant à appauvrir les sols, à déboiser la planète, à vider les océans, à rejeter des gaz dans l'atmosphère et à ajouter chaque année quelque 90 millions de personnes à nourrir ».

Et pour ne retenir que ce dernier élément en relation avec l'extrême pauvreté matérielle et intellectuelle dans laquelle sont maintenues certaines régions du monde, il est indéniable qu'aujourd'hui l'Afrique apparaît comme un véritable laboratoire où sont combinés les effets désastreux de la misère, de l'analphabétisme, des écarts de revenus, des déséquilibres dans les relations commerciales et financières avec les pays les plus riches et de l'absence de perspectives de croissance à moyen et long terme, ce qui accentue le croît démographique et aggrave la pression directe sur les ressources naturelles disponibles.

En fait, s'il est difficile de déterminer à quelle quantité de richesses, ou à quel niveau de déséquilibre dans leur répartition commencent le gaspillage des ressources et les atteintes à l'environnement, il est clair que le système d'économie libérale, affranchi des contrôles étatiques et sociaux minimums, et livré aux seules lois du marché et du profit individuel, génère à la fois la dilapidation des ressources non renouvelables et les agressions contre

l'écosystème qui lui fournit ses fondements. Il est surtout évident de nos jours, que la pauvreté endémique et la limitation des sources de revenus fournit la plate-forme parfaite pour détruire irrémédiablement ce qui doit constituer les bases du développement durable, tant en ce qui concerne le nombre que le niveau de formation des hommes, qu'en ce qui concerne la pression qu'ils exercent sur les rares ressources dont ils peuvent disposer. En ce sens, le cas africain est exemplaire.

L'AFRIQUE, « LABORATOIRE » DU MONDE

L'Afrique est désormais la seule région au monde à connaître :

- Une situation de sous développement qui va en s'accroissant et en générant davantage de pauvreté et de misère.
- Un fort déséquilibre dans ses échanges extérieures, en exportant surtout des matières premières et des produits peu élaborés, dont les prix baissent depuis de nombreuses années et en important des produits alimentaires et industriels dont les coûts évoluent en rapport avec l'augmentation du taux d'inflation dans les pays producteurs.
- L'analphabétisme et la sous scolarisation de masse, qui perpétuent l'état endémique de sous développement.
- Et, accompagnant ceci et cela, ou, à la fois cause et conséquence de ceci et de cela, une croissance démographique parmi les plus fortes qui aient jamais été enregistrées à travers le monde.

a. L'Afrique, un continent en « voie de sous-développement »

Présentée globalement, l'Afrique continue ainsi à être, non seulement la région la plus pauvre du globe avec tout ce que cela implique, entre autres, comme conflits locaux et régionaux, mais elle est désormais, l'espace qu'on ne peut plus qualifier de région en voie de développement, dans la mesure où elle est largement sur la pente opposée.

En ce sens, les données émanant des différentes sources d'information disponibles, et en particulier du dernier rapport du PNUD sur le Développement humain, indiquent notamment que sur 51 pays africains, seule Maurice, classée au 54^e rang mondial, est considérée comme un pays à développement humain élevé.

Sur les 50 autres pays, 13 apparaissent parmi le groupe à développement humain moyen et 37 figurent parmi les 48 pays les plus pauvres de la planète.

Dans ce groupe, 5 pays africains figurent dans les dernières places; il s'agit du Burkina Faso, du Mali, de la Somalie, du Sierra Leone et du Niger.

En outre, de toutes les régions du monde, l'Afrique (en particulier au sud du Sahara) est la région où ont été relevées, durant les dernières années, les plus fortes tendances à l'accroissement de la pauvreté en parallèle à des taux de croissance négatifs du PIB enregistrés dans un nombre de pays de plus en plus élevé.

Ainsi, les données disponibles indiquent que sur 35 pays dont il a été possible de disposer d'informations sur une longue période (1965-1993), seuls 5 disposaient au début de l'actuelle décennie (1993) d'un PNB par habitant supérieur à 1000 \$ par an, et, surtout que 11 pays avaient enregistré un taux de croissance négatif de cet indicateur entre 1965 et 1980, et 18 pays, parmi 25 dont il a été possible de retracer l'évolution de la production depuis 1980, ont été dans ce cas entre 1980 et 1993.

La série dont il est fait mention ici ne reprend pas, en outre, certains pays qui ont été fortement affectés durant les dernières années par des conflits majeurs, tels le Burundi ou le Rwanda, comme elle ne tient pas compte de conséquences sur le plan de la production intérieure des guerres civiles que le Zaïre et le Congo ont connues au cours de l'année 1997.

Parallèlement à l'évolution de l'agrégat quantitatif global représenté par le PNB/habitant, la pauvreté s'est accentuée un peu partout, en touchant particulièrement le monde rural. Ainsi, on estime que, de 1965 à 1988, le nombre de ruraux vivant au dessous du seuil de la pauvreté se serait accru de 150 % au Kenya, de 71 % en Tanzanie, de 133 % en Égypte et de 67 % au Ghana, bien que ce dernier pays soit l'un des rares à être passé d'une croissance négative du PNB/h ($-0,8\%$) entre 1965 et 1980, à une croissance positive ($+0,1\%$) entre 1980 et 1993.

b. L'Afrique, un continent « sous-instruit »

L'Afrique est aussi la région qui semble la moins en mesure d'affronter les défis du futur, c'est-à-dire ceux qui sont désormais attachés à la révolution informationnelle ou à la préservation de l'environnement, en ce sens que les niveaux d'alphabétisation et de scolarisation générale de base y sont les plus bas au monde.

Ainsi, il apparaît, selon les données contenues dans le rapport sur le développement humain publié par le PNUD en 1997, que alors que le taux d'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation, tous niveaux confondus, se situaient dans les pays industrialisés à, respectivement, 98,5 % et 83 %, dans les pays africains ces taux sont le plus souvent inférieurs, respectivement, à 50 et à 30 %. Parmi les cas les plus marquants, il est possible de signaler le Niger avec un taux d'alphabétisation de 13 % et un taux de scolarisation de 15 % ou le Burkina Faso avec des taux respectifs de 18,7 % et de 20 %.

c. L'Afrique, continent de « l'exéburance démographique »

Parallèlement à cela – en fait, à cause ou en raison de cela, selon l'angle d'analyse que les uns et les autres privilégient – l'Afrique est aujourd'hui, en termes des différentes évolutions de sa population, le continent qui accumule tous les retards. Même si la situation n'y est pas homogène selon qu'on s'y situe au nord, au sud ou au centre, ou encore selon qu'on y fasse partie des pays à dominante arabophone, anglophone ou francophone, sans que la

langue soit, bien évidemment, un élément qui justifie quoi que ce soit en lui-même. Comme cela est indiqué par le tableau À ci-après, d'où il ressort que ce sont les régions les plus pauvres, qui enregistrent les plus faibles espérances de vie à la naissance, qui connaissent les taux de croissance de la population les plus élevés.

Ce que les démographes appellent « Transition démographique » – qui représente les différentes phases d'évolution par lesquelles passe une population donnée, et qui vont, globalement, d'une croissance à l'état naturel à une croissance sous contrôle humain – semble être, en Afrique, bloquée à ses premières étapes où la forte baisse de la mortalité est encore faiblement contrebalancée par la diminution de la natalité.

Une telle situation, fortement déterminée par l'ensemble des variables socio-économiques, culturelles et politiques signant le présent des sociétés africaines, n'est aucunement à mettre en doute dans son ampleur dans la mesure où elle est la résultante d'un faisceau de paramètres démographiques qui font désormais de l'Afrique une espèce d'exception à l'échelle mondiale.

Les pays africains dans leur ensemble enregistrent, en effet, le taux de natalité le plus élevé ainsi que le niveau de mortalité le plus bas au Monde. Ils connaissent, en conséquence, le taux de croissance naturelle de la population le plus rapide, soit 3 % d'accroissement annuel, pour un taux moyen de 1,7 %, tous continents confondus.

Cette situation, est, bien évidemment, porteuse des plus grandes menaces environnementales pour ce continent, et, de proche en proche, pour l'Europe, étant donnée l'interdépendance désormais avérée des atteintes à l'écosystème entre différentes régions du globe.

Tableau 3 – Taux de croissance démographique et espérance de vie à la naissance dans les différentes régions du monde au début des années 90

<i>Région</i>	<i>Taux de natalité (p. 1 000)</i>	<i>Taux de mortalité (p. 1 000)</i>	<i>Taux de croissance (%)</i>	<i>Espérance de vie à la naissance</i>
Monde	27	10	1,7	61,5
P. Développés	15	10	0,5	73,4
P.V.D.	31	10	2,1	59,7
Asie	28	9	1,9	61,7
Amérique sud	29	7	2,2	66,0
Afrique, dont :	45	15	3,0	51,9
Q du Nord	37	11	2,6	59,0
A. Occidentale	48	16	3,2	49,4
R. Orientale	49	16	3,2	49,8
A. Australe	34	10	2,4	59,7

Source Nations unies, 1991

De la sorte, et comme indiqué dans le tableau ci-après, l'Afrique qui comptait 222 millions d'habitants en 1950 et 8,8 % de la population mondiale de l'époque, en compte aujourd'hui près de 870 millions (13,5 % de la population mondiale), et devrait en regrouper 1,6 milliard d'habitants en 2025, c'est-à-dire que sur tous les 5 habitants qui peupleront alors notre planète, 1 vivra sur le continent africain.

Tableau 4 – Estimations et projections de la population, par région, 1950-2025

Régions	Population en millions (pourcentage)				
	1950	1970	1990	2000	2025
Monde	2526 (100)	3698 (100)	5292 (100)	6261 (100)	8040 (100)
Pays industrialisés	832 (33,1)	1049 (28,4)	1207 (22,8)	1264 (20,2)	1220 (15,9)
P.V.D.	1684 (66,9)	2649 (71,6)	4086 (77,2)	4997 (79,8)	7150 (84,1)
Afrique	222 (8,8)	362 (9,8)	760 (12,1)	867 (13,8)	1454 (18,8)
Amérique du nord	166 (6,6)	226 (6,1)	276 (5,2)	295 (4,7)	332 (3,9)
Amérique Latine	166 (6,6)	286 (7,7)	448 (8,5)	538 (8,6)	757 (8,9)
Asie	1377 (54,7)	2102 (56,8)	3113 (58,8)	3713 (59,3)	4784 (57,8)
Europe	393 (15,6)	243 (6,6)	498 (9,4)	510 (8,1)	515 (6,1)
Ex-URSS	180 (7,2)	243 (6,6)	289 (5,5)	308 (4,9)	352 (4,1)
Océanie	13 (0,5)	19 (0,5)	26 (0,5)	30 (0,5)	38 (0,4)

Sources : Division de la population des Nations-Unies. World population prospects 1990 (ONU, New York, 1991), État de la population mondiale, FNUAP, 1997.

Ces deux tableaux confirment, à l'évidence, le jumelage pauvreté-croissance démographique rapide; le continent le plus pauvre – l'Afrique, en l'occurrence – enregistrant, en effet, les augmentations de population les plus fortes, et au sein de celle-ci, les régions qui disposent d'un PIB par habitant relativement plus élevé sont aussi celles où la progression du nombre d'habitants est la plus réduite.

QUE FAIRE ?

La protection de l'environnement impose, au vu de la situation africaine, notamment, une économie-Monde fondée sur un niveau minimum d'équilibre dans la répartition des richesses et dans l'accès aux ressources de la terre. Elle implique, également, une approche du développement en terme de durabilité et d'équité entre régions et entre générations. En réalité, il faut mettre en œuvre un modèle de développement économique et social ainsi que des modes de vie qui satisfassent les besoins des générations actuelles sans compromettre les ressources qui seront nécessaires aux générations futures. Il faut concevoir désormais le développement davantage en termes qualitatifs qu'en termes quantitatifs. L'offre ne doit plus devancer la demande pour créer des biens ou services dont l'utilité est souvent peu évidente, mais doit s'adapter à la demande réelle, en produisant mieux, c'est-à-dire, en inventant des processus de production dont la performance se mesure davantage dans leur aptitude à répondre aux besoins exprimés par le recyclage et par une faible incorporation de ressources naturelles et un bas niveau de rejets de déchets de toutes natures dans l'air, dans l'eau ou sur terre.

Le développement durable, pour une société mondiale bientôt composée de plus de 10 milliards de personnes, impose désormais de faire le contraire de ce qui a été fait, et se pratique encore depuis la révolution industrielle. Le profit matériel, à court terme, et les augmentations quantitatives de la production doivent céder la place à la qualité, à l'équilibre, en donnant à la nature le temps et les moyens pour se régénérer.

Le Monde est fini, comme cela avait été proclamé par le Club de Rome depuis le début des années 70; il faut en conséquence donner à la terre les instruments pour recycler ce qui en est extrait et faire en sorte que les éléments qui fondent l'équilibre de notre écosystème ne soient pas rompus, ne soient pas détériorés, par l'action irréfléchie ou inconsciente des uns et des autres.

Il faut faire en sorte, comme cela avait été recommandé par la commission sur l'environnement et le développement de l'ONU dans le rapport Brundtland, publié en 1987, que la protection de l'environnement devienne une priorité internationale centrale.

Il faut proclamer que des ressources naturelles vitales telles que l'eau et les forêts représentent un patrimoine universel et soient protégées en conséquence.

Il faut procéder à une vaste redistribution des ressources financières, scientifiques et techniques de la planète pour mettre à la disposition de chaque pays ou groupe de pays les moyens nécessaires pour répondre aux besoins élémentaires de leurs populations, tout en préservant l'environnement.

Un élément de rétablissement des équilibres entre régions et de protection de la nature réside dans la nécessité de faire baisser la consommation des ressources, notamment énergétiques, dans les pays industrialisés.

Par ailleurs, et face à l'imbrication et à la synchronisation des crises sociales, économiques et écologiques à l'échelle du monde, il faut agir désormais selon le principe du co-développement, de la co-responsabilité non pas seulement entre deux pays, mais entre groupes de pays et continents.

Il faut également renforcer le contrôle des États industrialisés sur leurs entreprises en matière de protection de l'environnement et étendre ce contrôle sur leurs filiales et leurs unités de production installées à l'extérieur de leurs territoires. De même qu'il devient urgent d'interdire la vente à l'exportation des produits prohibés à la vente locale pour des raisons liées à la protection de la santé des personnes et à la préservation de l'environnement, ainsi que l'exportation de déchets de toutes natures, ainsi que celle de produits, biens de consommation ou de production, impropres à la consommation ou polluants, qui dans leurs pays d'origine doivent être mis à la casse.

Renforcer le contrôle des États sur les transports maritimes de produits dangereux ou sensibles et notamment sur celui des produits pétroliers. À ce propos, le poids des États-Unis d'Amérique paraît déterminant, eux qui n'ont modifié leur législation en matière de lutte contre les marées noires et de réparation des dommages, qu'après la catastrophe de l'Exxon Valdez qu'ils ont subie dans l'Alaska en 1989. C'est notamment à eux, et aussi aux Européens et Japonais, qu'il revient de rendre exécutoires les décisions minimales prises à Kyoto quant à la diminution des émissions responsables du réchauffement de l'atmosphère à l'échelle planétaire.

Il y a urgence, également, à réaffecter des pourcentages significatifs des ressources financières allouées jusqu'à présent aux armées et à la recherche de nouvelles armes, à la recherche civile, notamment pour l'élaboration de processus de production moins prédateurs de ressources naturelles et d'énergie.

Dans le même sens, et pour des motifs aussi bien d'équité que de protection à long terme de l'environnement, il y a lieu d'abandonner progressivement la dette extérieure due par les pays en développement, surtout les plus pauvres, en veillant à l'affecter :

- à la recherche, notamment pour la production d'énergie renouvelable, pour éviter les défrichements et les consommations à forts rejets d'oxyde de carbone;
- au réaménagement des villes et à l'aménagement du territoire, pour réduire les concentrations humaines anarchiques et génératrices de toutes les pollutions.
- à la création d'activités de production et à la fourniture des services de base dans les campagnes pour éviter la massification de l'exode rural et donner aux centres urbains le temps nécessaire pour absorber sans dommages et intégrer les nouveaux venus.

À ce niveau, la francophonie, comme espace privilégié de discussion, de coopération, d'entraide et d'enrichissement mutuel, aura un rôle d'autant plus important pour réduire l'arrogance de la pensée unique, du système unique, du monopole régulateur du marché, qu'elle agira dans le respect et avec le soutien des autres espaces culturels et linguistiques,

dont, notamment, l'espace arabophone avec tous ses atouts naturels, matériels et humains – encore faiblement mis en valeur – et son capital moral et civilisationnel.

Bibliographie sommaire

- Engelhard, P., *L'Homme mondiale*, éditions Arléa, Paris 1996.
Meillassoux, *Pour qui naissent les Africains*, Le Monde diplomatique, décembre 1992.
Le Monde diplomatique, novembre 1997 et janvier 1998.
Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde (1994, 1997)*.
FNUAP, *État de la population mondiale (1997)*.
PNUD, *Rapport sur le développement humain (1995, 1996, 1997)*.
UNESCO, *Rapport sur l'état de l'éducation en Afrique (1995)*.
Équilibres et populations, lettre mensuelle d'information, n° 36, janvier 1998.
Le Monde, quotidien, entretien avec Lester R. Brown, mardi 27/2/1996.
L'État de l'environnement dans le monde, ouvrage collectif, Éditions la Découverte/Fondation pour le progrès de l'Homme, Paris 1993.

Vers une autre mondialisation de l'économie

PRINCIPES INSPIRATEURS ET CARACTÉRISTIQUES MAJEURES DE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE ACTUELLE

Telle que nous la connaissons aujourd'hui, l'économie de marché capitaliste a commencé à (re)acquérir, au milieu des années 60, le pouvoir de gouverner et de contrôler de l'allocation des ressources matérielles et immatérielles disponibles de nos pays. D'abord, en Union Soviétique, suite à la dénonciation, en 1954 par Nikita Khrouchtchev, des dévas-tations de l'économie « socialiste » opérées par le stalinisme et l'appel à une réforme radi-cale de l'économie soviétique centrée sur l'ouverture aux règles de marché de l'économie libérale. Ensuite, aux États-Unis, où la première réforme du Welfare State, 30 ans après sa naissance, réalisée sous le Président démocrate L.B. Johnson à l'enseigne de « war on poverty », s'est traduite par l'accentuation de la dualisation du système de Welfare améri-cain entre, d'une part, la sécurité « sociale » assurée par le marché sur base privée (via les plans personnels d'entreprise et les assurances privées) et, d'autre part, l'assistance sociale (l'aide publique) octroyée à ceux et celles qui sont sortis du « marché ».

Depuis, l'histoire économique et politico-sociale de nos pays a été caractérisée par une prise de pouvoir rapide par des conceptions et des politiques qui ont fait des valeurs et des critères propres à l'économie de marché capitaliste les valeurs et les critères exclusifs de réfé-rence et de mesure de ce qui est bon, utile et nécessaire en économie comme ailleurs.

1. L'impératif du marché mondial autorégulateur

Ces conceptions se basent sur l'idée (que les forces politico-sociales et économiques por-teuses de ces conceptions ont réussi à faire accepter auprès de nos populations) que le sens actuel de l'histoire des sociétés contemporaines est celui de l'évolution nécessaire, inexora-ble et inévitable vers la constitution d'un grand marché mondial unique, intégré, autoré-

gulateur (The Single Global Market Place). Tel serait la destinée logique, « naturelle » de l'économie, en raison également des évolutions technologiques en matière de transport, d'information et de communication qui auraient transformé le monde en un « village global ». ¹

Freiner, voire empêcher ou se mettre « contre » cette évolution « naturelle » et inévitable est considéré faire acte d'aveuglement, d'inconscience, de se mettre « en dehors » de l'histoire. L'avènement du marché mondial unique, intégré, autorégulateur, est – affirme-t-on – dans le cours de l'histoire. On ne peut pas l'éviter, on ne saurait pas y résister.

On comprends, dès lors, pourquoi les classes dirigeantes de nos pays ont estimé, ces 20 dernières années notamment, que leur rôle principal – en tant que pouvoirs publics – était de faciliter les processus portants vers la constitution du marché mondial et de créer – chacun dans son pays – les conditions le plus favorables pour que l'intégration/adaptation, du marché local (national) dans le marché mondial se fasse de la manière la plus efficace, dans l'intérêt prioritaire des agents économiques opérant sur le marché local.

Le vécu quotidien des années 80 et des cinq dernières années le confirme : les États nationaux se sont donné comme râche principale celle de promouvoir la meilleure intégration possible de l'économie nationale dans l'économie mondiale. Tout est subordonné à cette finalité : la politique d'investissement, l'innovation technologique, la politique du marché du travail, l'enseignement et la formation, les règles du commerce, la politique fiscale et, en Europe occidentale, l'intégration européenne. La politique de la science et de la technologie (couvrant la politique de la R&D) constitue une illustration des plus éclairantes de cette subordination.

2. La technologie asservie aux besoins de l'industrie

À partir des années 70, la technologie a pris clairement une portée et une signification de plus en plus « stratégiques » au fur et à mesure que la science (la connaissance) devenait l'un des facteurs-clé de la production et de la redistribution de la richesse.

Inspirée par des conceptions néo-schumpeteriennes alimentées par la croyance, à la Kondratieff, que nos économies allaient entrer dans la phase de démarrage d'un nouveau cycle long de développement axé sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la politique technologique est devenue l'instrument principal qui a scellé une nouvelle alliance entre les pouvoirs publics et les « libres forces du marché » (les entre-

1. Une autre image plus récente, liée toujours aux nouvelles technologies d'information et de communication, est celle du « réseau mondial auto-organisé ».

prises privées) dans leur commune bataille pour réussir l'intégration compétitive de l'économie nationale dans l'économie mondiale.

Cette alliance s'est traduite concrètement par la stratégie du développement technologique au service des « champions nationaux ». L'inspiration de base de la politique technologique publique et privée a été la prédominance donnée à la politique de l'offre technologique : offre en terme d'infrastructures (recherche fondamentale, meilleure relation université-industrie, bases de données, systèmes d'information et de communication, transports, formation universitaire) ainsi qu'en termes de processus de production et de produits/services améliorés sur le plan du prix, de la qualité, de la variété. Le choix en faveur de la politique d'offre est tout à fait « naturel » dans le cadre du choix opéré en amont en faveur de la politique « inévitable » de l'intégration compétitive de l'économie nationale dans l'économie mondiale. En effet, si l'objectif est de permettre aux industries du pays d'être compétitives sur les divers marchés locaux solvables en voie de mondialisation, on ne peut que donner priorité à l'offre d'outils plus performants capables, à court terme, de répondre aux besoins du marché solvable² et d'agrandir la quote-part du marché, quelles que soient les conséquences à moyen et à long terme sur le plan économique global, social, politique et culturel.

On a assisté ainsi, à côté des stratégies en faveur des champions nationaux (sorte de néo-nationalisme technologique à l'échelle mondiale), à l'émergence d'une politique de « technoglobalisme » exprimant le passage de l'intégration/adaptation à l'intégration/conquête. Apparemment différentes voies contradictoires, ces deux phénomènes représentent les deux faces de la même médaille : les marchés, les économies se mondialisent grâce, entre autres, aux développements technologiques. Dès lors, il appartient aux pouvoirs nationaux de faire réussir la conquête de ces marchés, et faire grandir la puissance des entreprises « du pays » par une politique technologique volontariste, compétitive, « agressive ». Notons au passage que cette politique de l'offre technologique a instrumentalisé à ses fins le système d'éducation secondaire et supérieure universitaire et post-universitaire, dont désormais la tâche est devenue celle de former la ressource humaine qualifiée dont ont besoin les entreprises du pays pour réussir favorablement leur intégration/conquête dans le marché mondial.

3. La formation du capitalisme de marché mondial

L'avènement du marché mondial intégré ayant été posé comme un « fait » inévitable (sorte de dogme, donc indiscutable), on comprend également l'importance des trois principes idéologiques qui ont remodelé le système économique et politico-social de nos pays au cours des 20 dernières années, à savoir :

2. En règle générale, les besoins du marché solvable ne représentent pas la totalité des besoins de la société.

- la libéralisation des marchés,
- la déréglementation de l'économie,
- la privatisation de pans entiers de l'économie.

La libéralisation des marchés, inscrite dans les politiques qui, après la 2^e guerre mondiale ont défini le GATT et le système de Bretton Woods (Fond Monétaire International et Banque mondiale), est devenue « inévitable » suite à la libéralisation des mouvements de capitaux in et out des États-Unis, décidée en 1974 par Nixon, après que celui-ci ait mis fin, en 1971, à la convertibilité du dollar (plongeant ainsi l'économie mondiale dans une grande instabilité monétaire). À la fois symbolique et pragmatique, la libéralisation des mouvements de capitaux, qui s'est répandue partout dans le monde, a donné naissance en 15 ans à la formation du marché capitaliste mondial, marqué par la totale liberté de mouvement du capital à travers le monde.

Cela explique les raisons pourquoi la liberté du marché est désormais considérée comme l'expression fondamentale de la liberté dans nos pays. De la liberté de marché, affirme-ton, dépendent toutes les autres libertés. Toute limitation à la liberté du marché se traduirait, nous dit-on, par des limitations aux autres libertés (telle que la liberté de la prophète, la liberté d'entreprendre, la liberté du commerce, la liberté d'innover...). La libéralisation des mouvements des capitaux a, tout naturellement, encouragé et renforcé les processus de libéralisation des autres marchés. À maints égards, première étape avant la déréglementation et la privatisation, la libéralisation est de plus en plus poursuivie dans tous les domaines et « imposée » à tout pays qui, autrement, risque d'être accusé de « protectionnisme » et donc d'être mis ou de rester au ban de l'économie mondiale (voir les conditions mises par les pays occidentaux à l'aide donnée aux pays de l'ex-Union Soviétique et le « l'Europe de l'Est conformément à la politique traditionnelle du FMI et de la Banque mondiale).

Les succès réalisés dans la libéralisation des marchés industriels, agricoles, voire des services (y compris le domaine culturel...) a donné une forte impulsion au processus de déréglementation du fonctionnement de l'économie. On ne veut plus laisser à l'État que le rôle défini dans la nouvelle alliance (faciliter l'intégration de l'économie locale dans l'économie mondiale). Pour le reste, il faut dé-inventer l'État, comme l'a proposé The Economist le 20 mai 1995. Il faut que l'État laisse aux forces du marché la régulation de l'économique. C'est aux capitaux organisés et circulant librement à l'échelle mondiale que revient la fonction régulatrice de l'économie mondiale. Pour que les marchés financiers mondiaux exercent, de manière efficace, une telle fonction, nos économies ont été l'objet d'une prise en propriété privée systématique, grâce aux processus massifs et rapides de privatisations de tout ce qui est privatisable. Tout y passe : les banques, les assurances, les avions, les trains, les transports urbains, l'eau, le gaz, l'électricité, les hôpitaux, les universités, l'école, la formation professionnelle.

4. La (dé)régulation financière a remplacé la régulation politique

En effet, la monnaie a cessé d'être principalement un moyen aux mains des pouvoirs publics nationaux pour orienter et manœuvrer l'économie nationale en fonction des objectifs de développement humain et social économiquement sain, juste et efficace. La monnaie est devenue surtout une marchandise comme toute autre marchandise, que l'on achète et que l'on vend sur les marchés financiers mondiaux à la recherche d'une plus grande valeur. Ce sont les opérateurs/gestionnaires des capitaux, circulant librement dans les différentes places financières, qui déterminent, en une très large mesure, la valeur des monnaies/marchandises. Le contrôle de la monnaie a échappé, de manière significative, aux pouvoirs politiques (les Parlements notamment) au bénéfice des marchés financiers. Ces derniers ne font que proclamer que ce déplacement de pouvoirs est normal et juste, car les marchés financiers sont supposé fonctionner de manière plus « rationnelle » que les États. Sur base d'une telle présomption (non confortée par la réalité), ils se croient autorisés à imposer ce qu'ils appellent la « discipline financière » aux autorités politiques nationales et, bien entendu, aux citoyens/consommateurs. La transformation de la monnaie en marchandise échangée sur les marchés financiers mondiaux s'est traduite, dans une série en cascade d'impératifs économiques tels que :

- inflation zéro,
- balance des paiements équilibrée,
- équilibres budgétaires et donc réduction des déficits publics,
- réduction des dépenses publiques, en particulier des dépenses sociales,
- réduction de la pression fiscale sur le capital et incitations fiscales en faveur des investissements privés.

Tout cela dans le but de permettre à une monnaie d'être une monnaie « forte » et aux actions et obligations du pays d'acquérir, par ce biais et par une compétitivité accrue, une plus grande valeur vis-à-vis des opérateurs des marchés financiers. Dans ces conditions, l'affirmation du Président de la Bundesbank, le 3 février 1996 à Davos (Suisse) au World Economic Forum, que « les dirigeants politiques doivent savoir qu'ils sont désormais soumis au contrôle des marchés financiers » ne fait que refléter un état de chose objectif.

La financiarisation de la régulation économique opère dans un contexte marqué de plus en plus par une nette dissociation entre économie financière et économie réelle. Sur les 1,4 mille milliards de \$ USA que représentent les transactions financières quotidiennes actuelles à l'échelle mondiale, on estime (d'après une étude de la Banque d'Angleterre d'octobre 1995) que 10 % seulement de ces transactions sont destinées à financer la création de nouvelles richesses. Le reste est de nature spéculative. C'est de la prédation : on prends la richesse là où elle existe, en jouant précisément sur les différences de prix réels et anticipés des diverses monnaies.

Un autre aspect important de la financiarisation de l'économie et qui caractérise ainsi l'économie de marché capitaliste mondialisée, libéralisée, déréglementée, privatisée, est représenté par la financiarisation des entreprises de production de biens et de services. Être compétitif pour rester dans la course à l'innovation technologique et à la conquête des marchés coûte de plus en plus cher, même pour les grandes entreprises multinationales. D'où, chaque année, la vague croissante de fusions, méga-fusions, acquisitions minoritaires ou majoritaires, et alliances, qui font du marché mondial actuel un marché à forte tendance oligopoliste voire quasi monopoliste, tout le contraire du marché concurrentiel auto-régulateur. D'où, aussi, suite à la réduction massive du rôle d'intermédiation financière jadis joué par les banques³, la tendance des entreprises à jouer simultanément sur les avoirs industriels et les avoirs financiers, l'importance de ces derniers prenant, ces dernières années, la primauté sur les stratégies industrielles proprement dites. Comme on le dit partout, c'est désormais le financier qui, dans l'entreprise, exerce la fonction de véritable PDG.

5. Le commerce mondial : régulateur à toutes les sauces

Comme si la régulation financière n'était pas suffisante, voilà, depuis quelques années, le commerce élevé au rang de deuxième volant principale de régulation de l'économie mondiale, par l'instrument des clauses sociales, environnementales et démocratiques. Tous les pays du monde ont été avertis et sont constamment rappelés à en tenir compte : les pays les plus puissants du monde sur le plan financier, industriel et commercial essaient d'introduire et de faire appliquer dans les nouvelles règles du commerce international qui doivent être gérées par l'OMC, trois catégories de nouvelles clauses.

Avant tout, les clauses sociales signifiant que des sanctions commerciales seront prises contre les exportations et les importations des pays qui ne respectent pas les règles élémentaires des droits sociaux dans le travail définies et approuvées par l'Organisation Internationale du Travail.

Deuxièmement, les clauses démocratiques, d'après lesquelles les pays les plus développés se permettront d'intervenir, par le biais des relations commerciales, dans les pays qui ne respectent pas les droits de l'homme tels que précisés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Enfin, les clauses environnementales : même démarche vis-à-vis des pays qui de manière manifeste agissent en-dehors de toutes les règles de respect de l'environnement et de prévention de la dégradation environnementale, telles qu'elles ont été définies et approuvées à Rio de Janeiro en 1992 dans Agenda 21.

3. On fait état que les crédits fournis par les banques ne représentent plus que 20 % des sources de financement des entreprises industrielles, 8 % venant directement des marchés de capitaux mondiaux.

Inspirés, sans doute, par de bonnes intentions, ces trois clauses sont source de grandes ambiguïtés politiques et économiques, aussi bien dans les pays développés que dans les pays les moins développés. Leur faiblesse structurelle consiste à utiliser l'arme du commerce en tant qu'instrument pour résoudre des problèmes sociaux (organisation mondiale du marché du travail, droits sociaux au travail, politique sociale...), environnementaux (promotion d'un développement durable, gestion des villes, systèmes de production agricole moins intensifiés...) et démocratiques (droits de l'homme, respect des libertés politiques et civiles, organisation de l'État et de la représentation politique), pour lesquelles le commerce n'est pas l'instrument approprié. On ne peut pas confier au commerce le rôle de régler le développement social, humain et démocratique de la planète.

Or, ce qui me paraît ni approprié ni possible, il l'est entièrement pour les tenants de l'idée que le « sens » de l'histoire actuelle est celle de la construction d'un grand marché mondial unique, intégré, autorégulateur.

6. La compétitivité en guise de légitimation

Face aux bouleversements, jusqu'ici hélas trop rapidement et sommairement esquissés, les dirigeants de l'économie de marché capitaliste ont été obligés de porter des raisons de légitimation d'une telle évolution. Ce fut chose faite par l'impératif de la compétitivité élevée au rang de but principal des stratégies des agents économiques privés et publics. Grâce à une multitude, sans cesse croissante au cours des 20 dernières années, en toutes les langues du monde, de rapports d'experts, d'études académiques, de conférences nationales, continentales et mondiales entre le top du business, des universités, des pouvoirs publics et, grâce, aussi, aux nombreux comités nationaux, européens et mondiaux chargés de suivre les problèmes de la compétitivité, le culte de ce nouvel évangile a été prêché, divulgué, voire imposé aux populations des pays riches et puissants du monde comme à celles des pays faibles, pauvres et désavantagés. « C'est parce que je suis l'entreprise la plus compétitive que j'ai le droit, après avoir conquis le pouvoir dans le marché mondial, de gouverner la destinée de mon secteur d'activité. Il en va de même des entreprises prises ensemble : celles qui survivent ont démontré qu'elles sont excellentes. Dès lors, elles ont le droit légitime de gouverner l'économie mondiale ».

Réduit à une série de marchés libéralisés et déréglementés à conquérir, le monde devient le théâtre privilégié des opérations de guerre technologique, industrielles, commerciales entre les groupes mondiaux d'entreprises multinationales.

Peut-on souscrire, à la lumière de ce qui précède, au choix opéré par les classes dirigeantes politiques, économiques et sociales de nos pays ces vingt dernières années? Personnellement, je ne le pense pas, et en voici les raisons.

LES DÉVASTATIONS DE L'ÉCONOMIE ACTUELLE

Depuis le début des années 80 j'ai essayé, comme de nombreux autres chercheurs et scientifiques de multiples pays du monde, de mettre en lumière les insuffisances et les dérives auxquelles allait conduire le choix opéré en faveur de la priorité à donner à l'intégration/adaptation de l'économie nationale (subordonnée aux intérêts des entreprises les plus puissantes du pays) dans l'économie mondiale laissée aux mains des « libres » forces du marché. Aujourd'hui, on ne peut plus nier les profondes dévastations qui touchent aux fondements mêmes de nos sociétés.

1. L'État aux orties : recul de l'acteur public, suprématie grandissante des acteurs privés. La démocrate politique en danger

Le résultat de la mise en pratique des principes de la Sainte Trinité de la Libéralisation des marchés, de la Déréglementation et de la Privatisation de l'économie a été très clair : partout on démantèle ou on réduit significativement le pouvoir d'orientation et de contrôle des acteurs publics, à commencer par les parlements, expression centrale de la représentation politique des citoyens en régime démocratique. Les parlements ne fixent plus l'ordre du jour et des priorités de leur pays. L'ordre du jour est fixé par les acteurs privés et en particulier par les marchés financiers. Cet ordre du jour devient, pour les pouvoirs publics, une contrainte considérée « exogène », à laquelle ils ne peuvent que s'adapter. Le discrédit du politique (non seulement du politique « national ») qui a été promu et facilité par la scolastique des « libres » forces du marché, prétextant que la façon la meilleure pour réussir l'intégration/adaptation de l'économie nationale dans l'économie mondiale est de déréglementer, privatiser et libéraliser, est aujourd'hui fort répandu parmi les populations de nos pays. Lorsque l'on recommande, comme l'a proposé le Groupe Bangeman, de laisser entièrement au marché et au secteur privé la tâche d'orienter et de guider les sociétés européennes vers la société mondiale de l'information, c'est non seulement l'État que l'on jette aux orties mais, avec lui, le citoyen lui-même que l'on relègue à un rôle secondaire, subordonné par rapport au marché et aux entreprises privées.

L'aspect le plus grave et dangereux dans cette évolution est qu'en devenant les paladins de l'inévitabilité de l'intégration/adaptation compétitive de l'économie nationale dans l'économie mondiale, les pouvoirs publics ne contribuent pas à faire grandir les conditions pour le développement d'un pouvoir politique mondiale mais, bien au contraire, contribuent à renforcer le pouvoir privé mondial. Il en va de même au plan de la construction européenne. Plus les États membres pratiquent les principes de la libéralisation, de la dérégulation et de la privatisation, plus ils s'éloignent de la construction d'un pouvoir politique fédéral européen. Ils contribuent, en revanche, à l'ultérieure fragmentation politique de

l'Europe qui elle, se réduit de plus en plus aux dynamiques du marché (Marché Intégré Unique; Monnaie unique divisant l'Union...). Plus les Européens ont subordonné la politique technologique de l'Europe au soutien des besoins de l'industrie, plus ils ont contribué à diviser les Européens entre eux et à donner à l'industrie le pouvoir de fixer l'ordre du jour du développement technologique, économique et social de nos pays.

2. Abandon du système du Welfare. On démantèle la richesse commune. On affaiblit les liens sociaux. Le principe de la solidarité en prend un coup sérieux. Où va la citoyenneté sociale?

Le retour massif de la pauvreté représente non seulement la négation de l'État moderne, mais elle se traduit par le fait que l'économie actuelle se pose en ennemie de la citoyenneté. Plus de 60 millions de pauvres (sur 300 millions) aux États-Unis, le pays le plus riche et puissant du monde. Plus de 52 millions de pauvres (sur environ 300 millions) dans les pays de l'Union européenne, la plus grande puissance commerciale du monde. Rien qu'au Royaume-Uni, on a enregistré, en 1994, 13,9 millions de pauvres sur environ 60 millions de personnes. Il en va de même de l'exclusion sociale. Le Royaume-Uni est le pays marqué par les plus grandes inégalités de revenu entre individus au monde. Il est suivi par les États-Unis où 1 % de la population possède 39 % de la richesse du pays.

La technologie est l'un des principaux facteurs des dynamiques d'exclusion sociale dans le contexte de la politique technologique actuelle : une fois qu'un cadre, un ingénieur, un ouvrier, un employé est éjecté du marché du travail, car remplacé par la technologie, il a peu de chances d'y revenir, sauf s'il acquiert de nouvelles compétences supérieures qui lui garantiront, peut-être, un délais de survie en attendant d'être mis en danger par de nouvelles technologies encore plus performantes.

Et que dire de la pauvreté et des exclusions sociales qui ravagent de plus en plus nos villes comme celles, des pays d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie, exception faite – pour l'instant – pour une toute minorité de pays et micro-états comme Hong-Kong, Singapour, Taiwan, Corée du Sud?

Dans nos sociétés dites « développées, nous n'avons plus grand chose « en commun », mis à part ce qui reste du Welfare State et que l'on cherche précisément à effacer encore davantage. L'économie actuelle est en train de nous faire perdre le sens de « être, faire et vivre ensemble », le sens du « bien commun ». La priorité est donnée aux itinéraires individuels (ma formation), aux stratégies de survie individuelle (mon emploi, mon revenu), aux biens individuels (ma voiture, mon personal computer) considérés comme l'expression fondamentale et irremplaçable de la liberté. La logique de la compétitivité a été élevée au rang d'impératif « naturel » de la société et de l'économie où l'aboutissement « inévitable », c'est la victoire de l'un sur l'autre, l'élimination de l'autre. La solidarité est désormais

considérée comme un coût insupportable qui pèse lourd, comme un boulet aux pieds, pour les entreprises et leur compétitivité sur le marché mondial. Une société à qui on dit qu'elle n'a que le choix entre le maintien des chômeurs dans la dépendance d'assistés ou de rémunérer des employés et des ouvriers pauvres et en appauvrissement croissant, est une société qui a perdu le sens des liens sociaux et du long terme sous l'emprise de la culture du plus fort et de la conquête pour la survie.

En termes économiques, cela signifie qu'il y a un retournement de position, par rapport aux années 50, 60 et 70, en ce qui concerne les principes fondateurs de la redistribution de la richesse. Désormais, la redistribution des gains de productivité est de nouveau en faveur du capital au détriment du travail. Qu'elles soient néo-libérales ou social-démocrates, les forces politiques des pays les plus développés de la planète ne se différencient pas beaucoup sur le plan des orientations politiques dans leur support d'une telle redistribution.

Les arguments défendus par les forces qui ont réussi à faire de l'économie du marché capitaliste mondialisée, libéralisée, déréglementée, privatisée, compétitive, l'économie « qui gouverne le monde », sont de nature manifestement idéologique.

Il s'agit, d'une part, des thèses affirmant qu'il n'y a pas de droits sociaux acquis, inhérents à la citoyenneté. Pour l'économie de marché, disent-ils, il n'y a pas de citoyenneté sociale reconnue par décret : la citoyenneté s'acquiert et elle peut être enlevée, amputée, suspendue. Tout dépend de la bonne performance de l'économie et des disponibilités financières. Si les ressources financières pour les dépenses publiques font défaut, pas de sécurité sociale, pas de citoyenneté sociale, même si les marchés financiers affichent une santé éclatante. En effet, dans l'économie de marché actuelle, c'est précisément le cas : lorsque les marchés financiers se portent bien, c'est logique que la citoyenneté sociale se porte mal.

Il s'agit, ensuite, des thèses sur le prétendu échec de l'État du Welfare dans sa lutte pour le plein emploi et contre la pauvreté. C'est parce que l'État du Welfare est fondé sur un vice économique de base (« génétique ») – disent les arguments – qu'il a échoué dans la réalisation de ses propres finalités constitutionnelles. Ce vice consisterait à ne pas avoir compris que dans toute économie capitaliste – comme est restée l'économie des pays où on a développé le Welfare State – il y a des limites structurelles au niveau possible de taxation. Cet argument me paraît valable à condition que l'on précise que la limite structurelle se situe par rapport au niveau maximum de taxation acceptée et acceptable par le capital et non pas par rapport au niveau éventuellement accepté par la société.

3. Le largage des villes, des régions, des pays, par cause de guerres économiques mondiales.

On invoque très souvent les progrès technologiques pour expliquer et « justifier » les destructions des tissus économiques et sociaux de régions entières, l'abandon des villes,

régions et pays qui ne parviennent pas à réaliser à temps et avec force compétitive la reconversion de leur économie en adaptation aux changements sur l'échiquier économique mondial.

On invoque, également, encore plus souvent, les rigidités dites « sociales » (à savoir, formes avancées de sécurité sociale, régulation du marché du travail, forte présence de syndicats actifs dans le cadre d'une concertation sociale intense...) comme cause principale des délocalisations économiques et du manque d'intérêt des investisseurs « et étrangers » pour des régions et des pays qui tentent de sortir de leur situation et que, faute d'un tel intérêt, risquent davantage de rester dans un état de « largage » économique.

On fait moins souvent, en revanche, mention des logiques excluantes et ségrégationnistes propres à l'économie actuelle « qui gouverne le marché », pour expliquer pourquoi certaines régions et certains pays entiers tombent progressivement et, parfois, rapidement dans la zone des espaces et des populations qui n'intéressent plus les gestionnaires/organismes privés et publics de l'économie mondiale d'aujourd'hui.

Or, comme le confirment les dernières données fournies par la CNUCED, 85 % des investissements directs mondiaux à l'étranger sont destinés, encore une fois, comme tout au long des 15 dernières années, aux pays les plus développés du monde. Autrement dit, les riches investissent chez les riches, ce qui est tout à fait logique dans le cadre de l'économie de marché compétitive, car l'objectif principal d'un investissement financier est d'augmenter les avoirs financiers des possesseurs des capitaux. Les investissements vont là où le taux de profit est le plus élevé et le plus rapide possible. Ils vont donc vers les marchés les plus solvables.

Il est également évident – malgré les dénégations idéologiques des responsables de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale – que la libéralisation des marchés et du commerce international à l'enseigne de la compétitivité pour la conquête des marchés, obligent les pays les plus pauvres à orienter leur économie vers la production de biens destinés à l'exportation (comme c'est le cas quasi généralisé des politiques de production agricole, alimentaire, textile, énergétique et autres). Cela ne fait qu'augmenter l'appauvrissement de ces pays et amplifier la misère et la faim dans le monde.

L'appropriation, de plus en plus privée, de l'économie mondiale conduisant à la ségrégation et au largage, est paradigmatiquement illustrée, non seulement par les chiffres donnés par David C. Korten dans son ouvrage *When Corporations Rule the World*⁴, mais encore plus significativement par l'émergence, aux États-Unis, d'un phénomène entière-

4. Cet auteur parle de manière éloquentes des « cowboys in a spaceship », « corporate colonialism », « dreaming global empires », « buying out democracy », « marketing the world », America first, then the world », « predatory finances »...

ment nouveau, à savoir la formation de villes privées au coeur des villes existantes. Les villes privées sont des parties d'une ville dont des sociétés immobilières s'emparent, les encerclent de murailles ou de grilles protectrices, et où vont vivre des familles aisées qui veulent ainsi échapper aux conditions de vie actuelle des villes américaines et se protéger, notamment contre la violence et la criminalité. Forme nouvelle d'un apartheid social à l'envers (les riches s'enferment dans leur « ghetto » à haute protection de type « militaire »), la ville privée nous éclaire bien sur les logiques de fond agissant au sein d'une économie fondée sur une culture de la conquête et du jeu « gagnant-perdant ».

La promotion et la défense du droit de propriété intellectuelle appartient à la même logique laisser aux forces de marché la possibilité de breveter à des buts lucratifs des espèces microbiennes, végétales et animales ainsi qu'humaines constitue un autre exemple majeur de la tendance à l'appropriation privée des ressources matérielles et immatérielles de l'humanité.

L'exemple de l'eau est également frappant. Considérée en principe, comme le bien commun patrimonial de l'humanité, l'eau est en train d'être privatisée partout. La scénario de la « pétrolisation » de l'eau s'affirme de plus en plus rapidement comme un scénario fort probable, si des mesures vigoureuses ne sont prises dans les toutes prochaines années en faveur d'une re-appropriation de l'eau en tant que res publica mondiale.

4. Il n'y a plus de cadre, d'employé, de travailleur :

tous nous sommes devenus des ressources humaines à utilité temporaire et intérimaire

Le travail a cessé d'être un droit. Il est devenu, ces dernières années, une situation à conquérir. Les responsables de nos économies ne font que répéter que ce n'est plus possible de donner un emploi à tout le monde. Le plein emploi de jadis, affirment-ils, est fini. Et si jamais on devait revenir à des formes de plein emploi, ce serait – dit-on – sur de nouvelles bases et selon des modalités différentes, par exemple par la réduction massive du temps de travail (« travailler moins pour travailler tous »).

Pourtant, nos sociétés continuent à considérer que pour chacun de nous tout passe par le travail l'accès au revenu, l'intégration sociale, le positionnement dans la société, la satisfaction de se sentir utile et reconnu, l'auto-réalisation.

À quoi est dû, dès lors, le décalage entre les valeurs affirmées par la société et le fonctionnement de l'économie qui dit ne pouvoir assurer plus de travail pour tous?⁵

5. Dix-huit millions de chômeurs en 1995 dans les pays de l'Union Européenne. Plus d'un milliard à l'échelle mondiale!

Les causes sont nombreuses. Le travail a cessé d'être un droit au fur et à mesure que les principes et les pratiques de l'économie de marché capitaliste libéralisée, déréglementée, privatisée, compétitive ont réussi à s'imposer comme « les Nouvelles Tables de la Loi ». C'est dans ce contexte que la personne humaine a été transformée en ressource humaine. Nous ne sommes plus des travailleurs, des maçons, des conducteurs de tram, des paysans, des professeurs d'université, des employés de banque, des assureurs. Nous avons été tous, sans exception, réduits à des ressources humaines appartenant ainsi à l'ensemble des ressources économiques d'un pays et du monde, au même Être que les ressources naturelles, les ressources technologiques, les ressources financières.

En tant que ressource la personne humaine n'a droit à exister que dans la mesure où elle contribue à l'efficacité de la production des biens et des services vendables sur les marchés solvables. Son droit à l'existence cesse de lui être reconnu dès que la ressource humaine n'assure plus l'efficacité dans la mesure souhaitée par l'entreprise, à savoir par ses propriétaires-dirigeants et/ou ses actionnaires : soit parce que son coût est devenu plus élevé que d'autres ressources humaines disponibles ailleurs, soit parce qu'elle est devenue obsolète, soit parce que l'usage d'autres ressources productives assure une plus grande rentabilité. Dans ces conditions, elle est éliminée, jetée à la casse comme toute automobile qui ne fonctionne plus ou tout autre outil qui n'est plus capable d'exercer la fonction pour laquelle il a été conçu et utilisé.

Combien d'ouvriers, de cadres, d'employés, d'ingénieurs n'ont-ils déjà entendu dire qu'ils étaient devenus des ressources humaines dont on ne savait plus quoi faire, et qu'ils n'étaient même plus « recyclables » ?

Devenue ressource, la personne humaine n'est plus un sujet social ayant des droits, des envies, des besoins. Elle n'est plus qu'un coût pour l'entreprise à comparer aux autres ressources de l'entreprise selon les critères d'efficacité et de performance (en termes de rentabilité, de profit) fixés et évalués par ceux qui ont le pouvoir de direction et de contrôle de l'activité de production.

Toute autre dimension ou valeur sociale, culturelle, humaine, politique, éthique est subordonnée aux critères d'efficacité et de performance économique-financières. Ces derniers déterminent les cycles de vie des compétences humaines variant désormais entre 3 et 7 ans. Les compétences deviennent vite dépassées, inutiles. Nous sommes dès lors obligés à nous former, à nous recycler sans cesse. Tel est le sens de l'impératif de l'éducation continue pour toute la vie.

Ainsi, dit-on, personne ne peut garantir un emploi dans 5-7 ans car d'ici là tout peut changer et quasi certainement on n'aura plus besoin des savoir, des métiers et des expériences que nous avons appris et accumulés jusqu'à présent.

La prétention à un travail à durée indéterminée et à plein temps ne serait plus légitime, même dans la fonction publique : en tant que ressource la seule chose à laquelle on peut

prétendre c'est un emploi temporaire, de plus en plus à temps partiel, et, bien entendu, dépourvu des garanties sociales qui avaient été associées au droit au travail jusqu'à il y a une dizaine d'années.

En tant que ressource humaine nous devons être très flexibles, malléables, adaptables, transférables, prêts au nomadisme des lieux et des temps, voire même à disparaître (provisoirement?) dans le seul but d'assurer la plus grande compétitivité possible de l'entreprise sur les marchés mondiaux.

VERS LE WELFARE MONDIAL. DES « RÈGLES DE LA MAISON » ALTERNATIVES SONT POSSIBLES

La tendance du pouvoir dominant est de nous faire croire que la seule politique réaliste possible, face à l'économie actuelle, est de « s'adapter » en transformant en opportunité les « contraintes exogènes » qui seraient représentées par la mondialisation libéralisée, déréglementée, privatisée, compétitive. par les marchés financiers, et par les nouvelles technologies. Drôle de liberté que celle octroyée par le marché mondial!

Il est temps de délégitimer les principes fondateurs et les priorités de l'économie de marché capitaliste mondiale

1. L'enjeu de la délégitimation : commencer par d'autres priorités – L'exemple de l'eau

Dans moins de 25 ans, vers l'an 2020, la population mondiale sera composée de 8 milliards de personnes (5,8 milliards en 1995), si entre-temps des épidémies, des famines, des guerres n'auront pas disposé autrement. La véritable question pour l'économie mondiale n'est pas l'intégration/adaptation des économies locales dans l'économie mondiale mais de savoir quels principes, quelles règles et quelles institutions, doivent être définis et mis en œuvre au cours des 25 prochaines années en place et lieu des principes propres à l'économie de marché capitaliste, afin que les 8 milliards de personnes puissent être des sujets citoyens, capables de satisfaire leurs besoins de base en eau potable, logement alimentation, énergie, santé, éducation, information, transport communication, expression artistique, participation à la gestion de la communauté. Autrement dit, sur quelles bases et par quels moyens doit-on et peut-on construire la richesse commune mondiale?

Pour cela, il faut avant tout refuser la rhétorique dominante, ses mots-dés, ses symboles. Puisque l'économie de marché mondiale est incapable de créer la richesse commune mondiale, car ce qu'elle désire c'est de promouvoir l'expression continue de la richesse privée, il est légitime et correct de la part du citoyen de lui refuser le pouvoir de gouvernance de l'économie mondiale. Il est faux de dire que la compétitivité pour la survie est un atout pour faire grandir la solidarité et la cohésion sociale entre les membres d'un pays et entre les populations et les régions du monde.

Le développement de la richesse commune mondiale passe par la (re)invention de nouvelles formes d'économie mutualiste, coopérative, solidaire. Au lieu de libéraliser le « marché » de l'eau et de le soumettre à la dérégulation et à la privatisation, l'eau, ressource considérée depuis toujours, dans toutes les civilisations, comme le bien commun patrimonial de l'humanité, peut et doit devenir l'exemple du premier bien de la richesse commune mondiale géré par des principes coopératifs, mutualistes et solidaires.

Jadis, les « chartes des villes », la « charte des mers », « les chartes des champs », avaient contribué à jeter les bases d'une économie urbaine, marine et rurale plus ou moins coopérative. Aujourd'hui, « les chartes des rivières », qui engagent toutes les parties concernées vivant autour et des biens et services offerts par une rivière (habitants, exploitants agricoles, entreprises industrielles, associations de diverse nature, autorités publiques aux divers niveaux, exploitants touristiques...) à gérer la rivière dans l'intérêt commun, montrant qu'une gouvernance de type coopératif est solidaire d'un bien patrimonial comme l'eau est, non seulement possible, mais constitue la base indispensable pour en assurer la gestion efficace et durable.

2. L'enjeu du désarmement financier

Ce qui précède a peu de chance de réussir si, en même temps, on ne procède pas au désarmement de la puissance financière, avec l'aide, en particulier, d'une action coordonnée, à l'échelle mondiale, entre les économistes progressistes des pays du monde développé.

À cette fin, les mesures suivantes sont à prendre en priorité :

– prélèvement d'une taxe de 0,5 % sur les transactions financières. Cette mesure a été proposée déjà en 1983 par le Prix Nobel de l'économie, Mr Tobin. Une telle taxe permettrait de constituer un Fond Mondial de la Citoyenneté doté de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an, destinés à financer justement le Contrat Mondial de l'Eau et d'autres interventions dans les autres domaines constitutifs de la richesse commune mondiale. Le prélèvement de cette taxe est techniquement faisable. Il doit être décidé au niveau du G7 pour surmonter l'alibi utilisé par chaque pays séparément, consistant à dire qu'il ne peut pas prendre l'initiative d'une telle taxe sans risque de voir tous les capitaux du pays fuir ailleurs;

– élimination des paradis fiscaux. Il y a 37 paradis fiscaux de par le monde. Leur existence constitue une forme légalisée de la criminalisation croissante de l'économie (évasion fiscale, spéculation, commerce de la drogue, commerce illicite des armes). Grâce aux paradis fiscaux le monde financier est de plus en plus habité par des prédateurs, dont les entreprises industrielles qui créent de la richesse réelle sont elles-mêmes les victimes. Les vrais industriels n'ont aucun intérêt à ce que le système financier-actuel se maintienne et se développe.

Or, que font les gouvernements des pays les plus développés? Au lieu d'éliminer les paradis fiscaux, ils contribuent à leur multiplication, sous forme de création de centres de coordination financière internationale où les holdings financiers multinationaux peuvent se domicilier sans être taxés sur les profits. On assiste à une féroce concurrence entre les pays – notamment européens – en matière de facilitations et de réductions fiscales.

– mettre fin au secret bancaire. Le respect du principe de la liberté de propriété et du droit à la confidentialité peut être assuré, sans pour autant maintenir le secret bancaire. En outre, une véritable politique fiscale progressiste, fondée sur la justice sociale et la solidarité entre les individus, les générations et les populations des pays de plus en plus interdépendants et intégrés sur le plan économique, passe par l'abolition du secret bancaire;

– rendre public et transparent l'évaluation des marchés financiers. Aujourd'hui, il y a trois grandes sociétés privées d'experts financiers qui établissent le classement (le rating) des divers pays du monde, en fonction de ce que ces experts considèrent être la « santé financière » du pays. Ils le font dans le secret de leurs bureaux, sans devoir rendre compte à aucune autorité politique et monétaire. En juillet 1996, suite aux coupes importantes prévues dans les dépenses de l'État, l'Italie s'est vu gratifiée par l'une des trois sociétés financières, l'Américaine Moody, d'une meilleure cotation, passant du niveau A3 à AA1. En Italie, l'avenir de l'un des 7 pays les plus industrialisés du monde dépend du « rating » qui lui est attribué par une société privée d'experts financiers!

L'ensemble de ces mesures devrait être encadré par la création, à l'échelle mondiale, d'un Conseil Mondial pour la Sécurité Économique et Financière, dont la tâche principale serait de redéfinir les règles d'un nouveau système financier mondial (le « Bretton Woods » pour le XXI^e siècle) et de veiller au bon usage de la finance au service du développement et du bien-être de base de l'ensemble de la population mondiale.

3. L'enjeu de l'innovation technologique et du plein emploi

L'usage actuel de la technologie (stratégie de l'offre pour la réduction des coûts de production, l'amélioration de la qualité, augmentation de la variété et la croissance de la flexibilité) soulève un problème structurel majeur : c'est elle, en une très large mesure, qui détermine le volume de la demande de travail humain nécessaire pour produire les biens et services dont nous nous entourons. Le volume total du temps de travail humain est devenu le résultat « résiduel » de la technologie. En 1971, il fallait plus de 110 heures de travail humain pour produire une voiture. Aujourd'hui, il n'en faut plus que 14. Dans 10 ans, peut-être 8-9 heures. Jusqu'où nos économies, nos sociétés, laisseront le volume total de temps de travail humain être une variable dépendante de la technologie, tout en considérant que le travail rémunéré reste et restera, pour tout individu, le ticket d'entrée principal dans la société (accès au revenu, positionnement social, utilité sociale, autoréalisation, biens sociaux)?

Peut-on considérer, dans ces conditions, qu'il soit justifié, correct et possible, d'assurer le plein emploi grâce à une réduction continue de la durée du travail (« travailler moins pour travailler plus)? Au rythme actuel d'accélération de l'innovation technologique, dans combien d'années il faudra alors procéder à la réduction du temps de travail à 24 heures hebdomadaires et puis à 18 heures, à 12 heures...? Ce faisant, il y aura toujours un nombre important, bien que de plus en plus restreint, de personnes pour qui le travail qu'elles exercent sera plus ou moins stable, bien rémunéré et apprécié, duquel dépendra largement la richesse de nos sociétés, face aux activités « flexibles » moins bien rémunérées et appréciées de la majorité restante de la population « active ».

Sommes-nous sûrs que celle-ci soit la bonne voie? Ne faudrait-il pas plutôt songer à reconcevoir le rôle et l'usage que nous donnons à la technologie et à l'innovation technologique? Au lieu d'utiliser la technologie pour gagner des quotes-parts de marché dans les marchés solvables saturés des pays développés, il convient de mettre en place une politique de l'innovation technologique visant à produire des technologies (processus de production, biens et services) destinées à satisfaire les besoins non ou mal satisfaits (la société mondiale n'est point saturée à cet égard) et des nouveaux besoins : tant que la société considère et considèrera, comme c'est le cas, que le travail rémunéré reste et restera, pour de nombreuses générations encore, le moyen principal d'intégration dans la société, nos économies ont l'obligation d'assurer le plein emploi pour tout le monde, à l'échelle de la planète. Et c'est à cette fin que la technologie devra être utilisée. Tel est le sens profond de l'enjeu de la productivité pour aujourd'hui et les 20 prochaines années (au moins).

Ceci nous amène au quatrième et dernier enjeu pour l'action.

4. L'enjeu de la redistribution de la richesse

Le capital se porte bien. On réduit considérablement la pression fiscale. Il peut se balader sans véritables limites et contraintes à travers le monde. Les États lui font des cadeaux pour l'attirer dans leurs pays. On lui confie la tâche de fixer les priorités dans l'allocation des ressources disponibles. On lui offre des ressources humaines de moins en moins chères, flexibles, recyclables.

Le travail, de son côté, se porte mal. La pression fiscale augmente. On lui demande d'être de plus en plus mobile, sans garantie à long terme. On lui demande d'accepter tous les statuts possibles et imaginables pour augmenter sa flexibilité. On lui dit que la technologie le remplacera de plus en plus, inexorablement et qu'il doit se battre, contre les autres, pour garder son emploi à court terme. Le travail s'appauvrit alors que le capital s'enrichit. Le travail perd sa force de négociation. Il ne participe plus à la fixation de l'ordre du jour : il est acculé à réagir constamment aux décisions prises « ailleurs ».

Cela ne pourra pas continuer toujours. Sans attendre que l'économie de marché a implose, il est urgent de procéder à une nouvelle redistribution des gains de productivité entre capital et travail en faveur des personnes (les citoyens), et cela à l'échelle mondiale où l'économie actuelle est désormais structurée et opère l'économie.

Cette redistribution passe par une politique du plein emploi axée sur la satisfaction des besoins de base de la population mondiale (encadrant la politique de réduction de temps de travail dans les pays développés saturés) : par la taxe mondiale sur les transactions financières internationales déjà mentionnée; par une politique rigoureuse de gestion de la technologie (moyennant aussi des stimulants fiscaux pour une technologie finalisée à la valorisation des compétences humaines) et des ressources structurelles (éco-taxes à l'échelle mondiale); par une fiscalité progressive efficace (redéfinition des impôts sur la fortune); par la lutte contre l'évasion fiscale et la criminalisation de l'économie; par le renouveau des organisations coopératives et mutualistes.

Bref, les possibilités d'innovations politico-économiques dans ce domaine sont considérables. Ce qui, aujourd'hui, pose problème, à cause des nouvelles Tables de la Loi qui nous gouvernent, c'est l'absence d'un choix « politique » en faveur de la richesse commune et du bien commun. Il est temps de définir et mettre en œuvre le Contrat Social Mondial.

Deuxième table ronde

Promouvoir nos valeurs, nouer des alliances

Président : René Simard,
Recteur de l'Université de Montréal (Canada-Québec)

Les regroupements de pays ou communautés, sur des bases tant politiques que linguistiques ou culturelles, apportent un éclairage nouveau et sont en mesure de proposer au monde des alternatives à une hégémonie réductrice. La Francophonie en est un exemple. Ces regroupements entendent affirmer leurs spécificités et instituer des espaces de coopération fondés sur des valeurs communes, promouvoir le multilinguisme, ainsi que la pluralité et le dialogue respectueux des cultures.

Surmonter les inerties

Bernard Cassen,
*Professeur à l'Université Paris VIII,
Directeur général du Monde Diplomatique (France)*

L'insertion des nations dans la globalisation

Antonio Coimbra Martins
*Ancien ministre,
Directeur du Centre culturel
Calouste Gulbenkian (Portugal)*

Multilinguisme et pluralité, valeurs universelles

*Marwan Hamade,
ancien ministre (Liban)*

Rêves et imaginaires pour le xxi^e siècle

Michel Guillou
*Recteur de l'Agence universitaire
de la Francophonie*

Surmonter les inerties

FAIRE ÉMERGER UN ESPACE PUBLIC FRANCOPHONE

Dans l'actuelle reconfiguration générale du monde, les espaces à base linguistique ont un statut incertain, celui d'« objets politiques non identifiés », pour reprendre la formule utilisée il y a quelques années par Jacques Delors au sujet de la construction européenne.

Les langues, tout autant que les religions, constituent des facteurs décisifs de différenciation nationale. Mais, simultanément, elles sont autant de « fils d'or » créant, par-delà les frontières, des solidarités visibles ou invisibles entre ceux qui les parlent. Et c'est précisément parce que ces solidarités représentent autant d'obstacles à la dangereuse utopie d'un univers totalement unifié par les flux financiers et les technologies de la communication que l'évocation d'une géopolitique des langues hérisse profondément les inconditionnels de la mondialisation.

Ces bons apôtres, dans quelque pays qu'ils soient, ont fait leur deuil des identités culturelles et linguistiques, coupables de segmenter ce qui devrait être parfaitement lisse : le marché planétaire, référence suprême dans leur imaginaire. Et c'est sans la moindre mauvaise conscience qu'ils appellent de leurs vœux la généralisation, déjà bien engagée, d'une langue véhiculaire unique à l'échelle du monde : l'anglo-américain. Pour eux, il s'agit simplement de prendre acte du fonctionnement de lois du marché indépendantes de la volonté de quiconque, et notamment de celle des gouvernements anglo-saxons. Et, comme chacun sait, il ne faut pas introduire de distorsion de concurrence dans le marché, en particulier par des réglementations et des subventions publiques, c'est-à-dire, dans le cas présent, par des politiques linguistiques...

Dans cette attitude, il est difficile de faire la part entre la naïveté, l'ignorance et l'aliénation – ce désir de servitude volontaire. Sans doute participe-t-elle de ces différents registres. Au moins peut-on remettre en mémoire certains faits montrant que, bien avant la

naissance du mouvement francophone, l'anglophonie avait été formalisée comme fondement d'un bloc géopolitique. Et par un géant de l'histoire : Winston Churchill. En 1948, trois ans après avoir quitté Downing Street, désavoué par les électeurs, et trois ans avant d'y revenir, il avait élaboré la théorie dite des « trois cercles » se recouvrant partiellement, et à l'intersection desquels se situait, selon lui, le Royaume-Uni. Ces trois cercles étaient l'Europe, le Commonwealth et les pays (développés) de langue anglaise : États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande.

Même après l'adhésion à la CEE en 1973, le cercle anglophone a continué à jouer un rôle majeur dans la politique étrangère britannique. En particulier avec les fameuses « relations spéciales » avec Washington, que l'on prend certes moins au sérieux dans la capitale américaine qu'à Londres, mais qui ont eu et conservent leur utilité, ne serait-ce que pour empêcher l'Europe d'être réellement européenne... Le tandem Thatcher-Reagan, au début des années 80, comme celui que forment actuellement M. Anthony Blair et M. William Clinton attestent de cette permanence géopolitique.

Cette démarche stratégique, dont les Anglais et les Américains ne font nullement mystère, deviendrait-elle « archaïque » quand elle est adoptée dans d'autres aires linguistiques ? La grande différence entre le monde anglo-saxon et celui des « parlants français », c'est que, au sein du premier, les solidarités sont implicites, sans besoin de formalisation, alors que, chez les derniers, il se dit souvent davantage qu'il ne se fait.

Certes, à Hanoï, la francophonie s'est dotée d'une Charte révisée, d'un plan d'action biennal et d'un secrétaire général veillant à sa mise en œuvre. Autant d'avancées qu'il convient de saluer, mais qu'il faut également relativiser. Elles ne suffiront pas, en effet, à donner naissance à un ensemble susceptible de « faire signe » et de peser véritablement dans les affaires de la planète. Il faut, pour cela, que prenne corps ce qu'on appellera un espace public francophone, condition indispensable pour que les peuples qui la composent dégagent de grands projets collectifs alternatifs à la mondialisation sauvage. D'autant que cette mondialisation, profondément déstructurante pour les sociétés parce qu'elle obéit aux seuls impératifs de l'optimisation du capital financier, suscite de plus en plus de résistances, voire de rejets. L'Asie orientale en offre actuellement des exemples spectaculaires.

Pour préciser mon propos, je reprendrai la distinction proposée par notre collègue Dominique Wolton entre trois « espaces » souvent confondus dans la discussion : l'espace commun, l'espace public et l'espace politique¹.

L'espace commun, sans lequel les deux autres auraient peine à exister, se définit, physiquement, par un territoire et, symboliquement, par les réseaux de familiarité, de solidarité, voire de sécurité qui le maillent. Déjà, surgit ici une première difficulté : la francophonie

1. Dominique Wolton, « Espace public : un concept à retravailler », *Études*, Paris, février 1996..

n'offre pas de continuité territoriale; elle n'est pas un marché, encore moins une puissance militaire. Mais, et c'est un élément positif, sa configuration en archipel se trouve en phase avec une nouvelle structuration du monde dans laquelle les principaux acteurs scientifiques, industriels et culturels sont des réseaux, eux-mêmes parties prenantes d'autres réseaux. C'est le cas, notamment, de l'Agence universitaire de la francophonie avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui la composent. A condition que les dirigeants des États qu'elle réunit en aient réellement la volonté, la francophonie dispose de tous les éléments pour mettre ces réseaux « sous tension ». C'est cependant l'articulation avec les deux autres espaces qui lui pose la question de son existence comme entité géopolitique.

L'espace public, précise Dominique Wolton, renvoie à l'idée de « rendre public », de proclamer ouvertement ses convictions face à celles d'autrui, de débattre librement et sur un pied d'égalité : « Non seulement l'idée de "public" exprime une valorisation par rapport à celle de "commun", mais, surtout, elle renvoie à la volonté (...) L'espace public est évidemment la condition de naissance de l'espace politique, qui est le plus "petit" des trois espaces au sein de ce qui y circule. Dans cet espace, il ne s'agit ni de discuter, ni de délibérer, mais de décider et d'agir². » Si l'on transpose cette catégorisation au périmètre de la francophonie, on constate – en faisant abstraction du caractère « archipelisé » et non pas territorialisé de son espace commun, et en retenant seulement son action multilatérale – que :

– l'espace politique et décisionnel y existe effectivement, mais sous une forme plus « déclarative » qu'opérationnelle. Il porte sur des champs non négligeables (enseignement, recherche, industries culturelles, coopération culturelle et technique), mais pas sur les secteurs qui auraient une forte incidence sur le reste du monde : politique étrangère et de sécurité commune, politique commerciale commune avec des préférences tarifaires;

– l'espace public y est tout aussi embryonnaire : les francophones ne savent pas tous, loin de là, que la francophonie existe, et ceux qui le savent n'ont pas nécessairement le sentiment d'être embarqués « sur le même bateau ». Mais, pour limité qu'il soit, cet espace public dispose d'un atout qui fait défaut à la construction européenne : le fait qu'un ensemble de peuples, malgré tout ce qui les sépare géographiquement, économiquement et culturellement, ressentent plus ou moins confusément – à la manière des anglophones – que parler la même langue crée entre eux un lien spécifique.

Comment faire avancer simultanément la construction de ces deux espaces, étant entendu qu'il existe un rapport dialectique entre leur montée en puissance respective? Un espace politique n'est, en effet, pleinement légitime que s'il peut s'appuyer sur le substrat culturel d'un espace public. Ici une comparaison s'impose avec l'Union européenne (UE).

2. *Ibid.*

Dans l'UE, les États ont construit un espace politique et décisionnel très puissant puisqu'ils ont transféré à la Communauté des prérogatives majeures (concurrence, politique agricole, politique commerciale, etc.); à la Banque centrale la souveraineté monétaire (par le traité de Maastricht) et, par ricochet, la souveraineté budgétaire (par le pacte de stabilité). Dans le même temps, l'espace public européen reste limité : si les étudiants (via le programme ERASMUS), les ingénieurs et les chercheurs (via les programmes communautaires de recherche-développement et Eurêka), les agriculteurs (via la PAC) et quelques autres catégories socio-professionnelles ont bien conscience de son existence, le grand public, lui, ne s'en considère pas encore totalement partie prenante. Des mesures comme la suppression des contrôles aux frontières dans l'espace Schengen, l'adoption de passeports de même couleur et présentation pour les Quinze et, demain, l'utilisation de l'euro sont cependant autant de manifestations symboliques et concrètes d'un sentiment d'appartenance commune.

Beaucoup de chemin reste néanmoins à parcourir pour que se développe une citoyenneté européenne au plein sens du terme, pour que l'Europe ne soit pas perçue comme une « chose » extérieure, alors que la majorité des décisions perçues comme « nationales » ne sont en fait que la transposition de décisions prises au niveau supranational. Le « triangle institutionnel » Commission/Conseil/Parlement, complété par la Cour de justice et la Banque centrale, constitue un formidable appareil de pouvoir échappant pratiquement au contrôle direct des citoyens, placé pour ainsi dire en lévitation sur un espace public européen sous-développé. Le « déficit démocratique » se situe dans ce hiatus entre la réalité d'un espace décisionnel communautaire et le vécu d'un périmètre d'intervention resté national et donc largement impuissant.

Dans la francophonie, ce hiatus n'existe pratiquement pas : l'espace politique est à peine plus développé que l'espace public. C'est à la construction de ce dernier qu'il faut s'attacher d'urgence. Comment? En privilégiant le multilatéral, c'est-à-dire le « communautaire » francophone, au détriment du bilatéral. Pourquoi, par exemple, les membres de l'Union que sont la France et la Communauté française de Belgique n'accepteraient-ils pas de déléguer à l'Organisation internationale de la francophonie une toute petite partie de ce qu'ils ont transféré à l'Europe institutionnelle? Sont-ils moins francophones qu'Européens? Il faudrait élaborer à leur intention une théorie des « deux cercles » d'appartenance. Une théorie qui vaudrait d'ailleurs pour tous les participants au mouvement francophone, puisque chacun d'eux est également inséré dans d'autres architectures politiques ou économiques (OUA, ALENA, ANSEA, etc.), et que tous appartiennent aux mêmes grandes organisations internationales.

La question fondamentale serait celle de l'ampleur des délégations de compétence à accorder respectivement à chacun des « cercles ». Pour tester l'avenir d'un tel dispositif, en même temps que pour préparer sa visibilité, des mesures simples pourraient être prises

sans attendre. A la manière de ce que font les Quinze, pourquoi les ambassadeurs des « 52 » de Hanoï et l'ensemble de leurs services ne se réuniraient-ils pas régulièrement dans les capitales des pays tiers pour articuler leurs actions? Pourquoi n'agiraient-ils pas de manière identique à l'ONU, à l'UNESCO et, plus important encore, à l'OMS, à la FAO, au FMI, à l'OMC, etc.?

C'est par de telles actions « par le haut », conjuguées à des actions « par le bas », que pourraient simultanément progresser la conscience et la réalité des espaces politique et public de la francophonie. Elles devraient aller de pair avec l'acceptation sans arrière-pensée et le renforcement des moyens des institutions multilatérales déjà existantes, en premier lieu de l'Agence universitaire de la francophonie.

Force est de reconnaître qu'il existe un sérieux décalage entre une telle démarche et l'état d'esprit moyen des dirigeants politiques des Sommets. Pour la plupart d'entre eux, un projet multidimensionnel pour la francophonie est une idée complètement neuve et, de plus, une idée qui remet en question nombre des contraintes de la globalisation auxquelles ils sont soumis ou auxquelles ils adhèrent implicitement. Il leur faudra une forte dose de courage politique pour lui donner corps. C'est pourtant à cette aune qu'on devra bien, à l'avenir, juger du sérieux et de la sincérité de leurs proclamations publiques. Entre la mondialisation résignée et une francophonie voulue, il faudra bien choisir.

Antonio Coimbra Martins

Ancien ministre,

Directeur du Centre culturel Calouste Gulbenkian

L'insertion des nations dans la globalisation

MONDIALISATION, ÉTAT-NATION, EUROPHONIES...

C'est un grand honneur que d'être invité à une Assemblée comme celle-ci. Immérité. Je dois tout à la francophonie, ou, pour être plus exact, à une certaine aptitude à l'expression française, menant à une approximation du bilinguisme. La francophonie ne me devra que d'avoir répondu avec intérêt à cette invitation. Mais cela encore tourne à l'avantage de me trouver parmi vous.

Incapable pourtant de contribution véritable à vos échanges, même en façonnant à ma manière et dès sa formulation, le sujet qui me fut proposé. C'est une opinion de profane que j'avancerai sur Mondialisation, État/Nation, europhonies...

Oh, vous dites-vous d'emblée, où est-il allé chercher ce terme bizarre d'europhonies? Je le tire, tout baroque qu'il soit, du besoin, qui m'apparaît, de rapprocher trois projets : francophonie dont on chercherait en vain la définition dans le Littré, car il n'a pas encore un siècle; et deux autres, inspirés par le concept : hispanophonie, auquel les Espagnols se réfèrent moins, car ils ont leur propre manière d'envisager la chose, leur *hispanidad*; et lusophonie, que beaucoup de tenants de l'expression portugaise ou résultant du portugais, mettent en avant depuis quelques années. Aux trois concepts il est, pourtant, une origine de même nature, située en Europe. Et j'aimerais savoir la montrer, et non moins dégager le contraste entre les trois réalités que mes termes désignent.

N'anticipons pas. Commençons par un autre néologisme : la mondialisation. Par une crainte qu'inspire l'indéniable réalité que celui-ci désigne : l'effritement de l'État-nation, l'affaiblissement des souverainetés nationales. J'aurais beau aborder en francophone ces questions : l'opinion profane que là-dessus j'exprime, fondée naturellement sur ma nationalité et mon caractère portugais, ne manque pas d'être immédiatement inspirée par la réalité de cette région, où nous nous rencontrons. La mondialisation des droits de l'homme, effective, aurait des conséquences en cette partie du monde. Et elles sont urgentes, et leur

retard entraîne de mauvaises conséquences pour la sécurité de tous et de chacun. Il faut réactiver le processus de paix au Proche-Orient. Le développement de celui-ci doit assurer à bref délai le repli des forces israéliennes qui demeurent au Liban Sud.

Je ne voudrais pas, par contre, de mondialisation économique destructrice, ni de la conséquence de celle-ci que serait l'égalisation culturelle, ni plutôt l'épidémie résultant d'un produit, ou sous-produit culturel abordé au détriment, voire à l'exclusion de toute autre nourriture. Je dirais que je crains spécialement pour ma part la sacralisation du marché. De tous temps les forces du marché ont joué leur rôle; seulement on n'a pas toujours tout fait, on n'a pas toujours abdiqué de tout autre préoccupation, pour faciliter et intensifier leur jeu. Et il ne me paraît pas évident que la croissance tant souhaitée, et présentée comme le remède à nos maux, ait découlé chaque fois et infailliblement de la compétition, de l'encouragement à la compétitivité forcée, et de l'ouverture des vannes.

Mondialisation n'est en tout cas pas synonyme, ou ne doit pas l'être, de déréglementation. On peut se mettre ensemble, à plusieurs échelles, pour déréglementer, ou pour le contraire. L'Union Européenne, faite aussi pour abolir des frontières, est une forge continue de règlements. A mon avis la question n'est pas là. Auparavant c'était chaque État qui régulaient, ou plutôt entendait réguler le développement de la société respective. Aujourd'hui l'État, ou, comme on dit en termes européens, chaque État-membre participe à l'élaboration des règlements, des directives valables pour une communauté. En somme la souveraineté s'exerce aussi autrement.

Que la mondialisation soit source d'égalisation culturelle ne me semble pas tout à fait vrai, non plus, ou plutôt : ne me paraît pas la seule vérité. D'aucuns constatent, au contraire, que le processus en cours pousse à l'émergence de particularismes, et, coïncidence ou non, à l'affirmation de ce qui passait inaperçu.

Cela serait vérifiable même au niveau de la consommation. Lorsqu'un produit augmente sa part de marché, on est mené, et l'exigence est nouvelle, à le proposer personnalisé. Les entreprises expérimentent qu'elles doivent s'intégrer aux habitudes, voire aux cultures des pays dans lesquels elles essaient de s'implanter.

Tenons-nous-en davantage au produit culturel. Deux salons internationaux du Livre, l'un à Francfort, l'autre à Paris, viennent d'être consacrés respectivement au livre portugais et au livre brésilien. Il y a seulement quelques dizaines d'années – la mondialisation n'en a qu'une vingtaine, en tout cas le terme – les lettres portugaises ou brésiliennes n'étaient le fait, en dehors des pays respectifs, que de quelques rares spécialistes.

Ainsi le moins que l'on puisse dire est que l'audience de plus en plus large d'un produit culturel dit dominant, l'invasion jusqu'à domicile que celui-ci réussit, n'ont pas bouché par avance les circuits potentiels de tout autre expansion. Le sous-produit dominant flatte un goût, ou mauvais de goût de masse, mais le goût se différencie. Les créneaux surgissent; ils s'élargissent à leur tour. D'anciens exclus interviennent dans la communication.

L'invasion culturelle, due à l'audiovisuel, est-elle à l'origine d'un choc de mentalités, de valeurs, favorisant les fondamentalismes? Certes elle ne manque pas de requérir des règlements, mais c'est bien plutôt la non-mondialisation du développement qui suscite, maintient et aggrave les conflits.

Revenons au prétendu déclin des souverainetés. J'opposerais au raisonnement de ceux qui l'analysent et le regrettent, une expérience personnelle. Mon pays connaît une évolution qui ne fut pas exempte de péripéties. La principale était la transition de la dictature à la démocratie, puis l'institutionnalisation de la démocratie. Il n'est pas douteux! C'est la dictature portugaise qui avait fait ou prétexté le plus large usage du concept de souveraineté. Elle avait manié le concept comme une justification ou excuse, répété le terme comme un mot magique. En termes linguistiques la souveraineté des Académies concerna toujours un peuple réduit – un cercle.

Il est un autre concept qu'il me paraît opportun de relativiser. J'y viens. Un homme politique français déclarait en un grand discours tout récent que la nation est la manifestation, entre autres facteurs, d'une langue commune. Je me rapproche, en cette considération que j'entreprends, du sujet au cœur de notre réunion de Beyrouth, capitale d'un pays, d'ailleurs, ou l'on s'exprime en, me semble-t-il, en quatre langues, outre l'arabe, langue officielle. En ce qui concerne le français, me paraît-il, il est la langue de la République, mais rigoureusement il n'a pas été seul en France. En revanche, la francophonie, à savoir le rayonnement du français, est beaucoup plus vaste que l'hexagone. Historiquement je définirais plutôt une cohésion nationale comme le consensus autour d'un pacte républicain, comme dans d'autres cas la reconnaissance d'un souverain.

La cohésion linguistique du Portugal-nation n'est pas moindre, mais je les rapetisserais à l'espace du rectangle européen, si je soutenais que l'on y trouve le miroir du portugais exemplaire. L'essence du portugais, si tant est qu'il y en a une, doit être proche de sa nonchalance. La lusophonie me paraît plus variée, moins modelée, moins codée que la francophonie. Les expressions de la lusophonie sont plus nonchalantes par rapport au portugais-référence, mais peut-être aussi plus créatrices, que ne le sont les expressions de la francophonie par rapport à son centre de rayonnement. Le français se répand et s'installe comme un produit tout fait. Le portugais se renouvelle comme il se répand. Je pense au Brésil : il est un immense laboratoire, où se recrée et d'où repart en un nouveau et divers rayonnement, la langue reçue, rayonnement capable de refluer même sur le rectangle européen de départ, et de le refaçonner.

Cette re-création n'est pas porteuse que de bienfaits, et les conflits apparaîtront mieux dans le contraste à nouveau esquissé entre francophonie et lusophonie. Celle-ci tire avantage, objectivement si l'on peut dire, de sa souplesse. Mais elle aurait tort de rêver de quelque unité, fût-ce au strict point de vue linguistique. L'espagnol porte la contestation du castillan dans l'intérieur même des frontières politiques de l'Espagne : les régions y

cherchent, en s'affirmant par rapport au castillan, à manifester leur propre cohésion. Celle de la langue portugaise, est déjà sujette à caution, même si on la limite au dialogue Portugal/Brésil. Tant serait vaine en ce cas la prétention à l'unicité, à la norme unique, qui a donné lieu à de multiples et sévères discussions. On n'est pas allé au delà des accords orthographiques, et encore ceux-ci restent sans ratification; ceux-là mêmes qui les défendent ne les appliquent pas.

En tout cas nous voilà partis – francophones, hispanophones, lusophones – en quête de nouveaux moyens d'assurer la défense, ou faire mesurer la richesse des langues respectives. Si je ne m'abuse, le Québec est très performant en ce qui concerne la défense informatique de la langue, les dictionnaires généraux de la lusophonie sont projetés au Brésil et en France même, la Real Academia Española a mis en œuvre sa banque de données sur la langue castillane à travers le monde. Le corpus comprendra, paraît-il, environ un milliard de mots.

On le voit donc, et par là je prépare ma réponse à la question que l'on m'invite à traiter : en ce domaine aussi on mondialise. La prestigieuse collection *La Documentation française* s'appête à publier un dossier sur *La Lusophonie dans le monde*. Les Portugais commémorent en ce moment leurs découvertes, les explorations et navigations par lesquelles ils ont contribué à la reconnaissance et à la connaissance réciproque du monde. Cinq cents ans après, tout se pense et se propose à l'échelle du monde, et qui dresserait d'infranchissables barrières, pratiquerait une sorte d'auto-exclusion, auto-destructrice.

Contre la mondialisation, au lieu d'entrer dans le jeu, et d'en faire son jeu, tout en fixant les règles et en se déterminant par rapport à lui, je risquerais que l'on aurait tort de lutter contre la mondialisation, au lieu de la façonner; je dirais que l'on aurait tort de se servir de la francophonie, de l'hispanophonie, de la lusophonie comme lignes de frontière limitant l'accès de l'anglo-américain. La défense de ces trois langues ne requiert point de barrières dressées, mais des pédagogies efficaces, de la coopération, des aides à la création. La caractérisation de l'homme mondial est susceptible de dessins différents. Ce n'est pas un malheur que l'on ne puisse plus éluder la conscience inquiétante provenant de l'information à l'échelle planétaire. Les idéologies, les nationalismes ne permettent plus cette abstraction.

La marche du monde paraît s'être accélérée, l'interpénétration des cultures s'est accentuée. On a certes raison de s'inquiéter pour les identités. Mais l'identité, non plus, n'est pas un absolu. Sauf celle que la mort procure, et encore... *Tel qu'en lui-même, enfin, l'éternité le change.*

Toujours est-il que les trois langues considérées, le produit culturel respectif, apparaissent aptes au choc de la concurrence. Ils jouent leur rôle sur le plan de l'informatique et de la télématique. Ils sont à la base d'une production audiovisuelle, comme la française qui tient le coup notamment en Europe. Le succès d'un Manoel de Oliveira, bien que notoire, concerne un public plus restreint, mais la série télévisée brésilienne, attentive à l'audimat,

véhicule le portugais jusqu'en Chine, et jusqu'en Russie, où l'on a vu avec délectation *l'Esclave Isaura*, à partir du roman de Bernardo Guimarães. Dans une langue aussi figée que le russe – sans parler des sigles de l'époque communiste – *l'Esclave Isaura* a introduit un mot nouveau, qui durera ce qu'il durera : *fazenda*, le grand domaine agricole portugais et surtout brésilien.

Chine... Russie... Au Liban, je ne sais pas encore. Mais j'y ai déjà rencontré des Libanais et Libanaises parlant fort intelligiblement le portugais. Ils avaient passé quelques années au Brésil... Et le drapeau brésilien apparaît ici fréquemment au milieu de quelques autres. Cela se doit, il est vrai, plutôt qu'à l'influence d'une quelconque série télévisée, à l'imminence de la coupe du monde. Le football s'est mondialisé aussi.

Je reviens à mon propos. Il fut un temps, dans les premières années du XIX^e siècle, où l'un des grands romantiques portugais prétendait : personne ne peut plus ignorer le français. Il occupe dans la communication universelle la place qu'avait le latin dans le dialogue entre les humanistes. La position dominante du français dura chez nous jusqu'à la fin de la dernière guerre. Pour les Portugais de ma génération, le français fut encore la langue véhiculaire, la fenêtre ouverte sur le monde.

Le Portugal passait pour le pays non francophone où l'on s'exprimait le plus largement et le mieux en français. Les lettres et l'art français, surtout les lettres, ont fécondé les nôtres pendant deux siècles. Et d'abord à travers les nôtres, puis directement, ont influencé les lettres brésiliennes. En somme, la francophonie (ou francophilie) de la lusophonie était comme un élément de son identité. La récupération par le français de cette place au Portugal devait être l'un des enjeux, de ceux qui la défendent. Mais la partie devait être gagnée dans un cadre différent.

Ce qui se passe depuis la guerre est que le passeport est devenu autre. Tout en n'abolissant pas non plus la carte d'identité. L'anglais est devenu la lingua franca, sur un pourcentage de population beaucoup plus important que le français à son époque d'or. On le remarque ici, au cœur même du Liban, dès l'aéroport d'arrivée, les accès au bus, l'accueil à l'hôtel...

En Europe, sur le plan scolaire, il convient, me semble-t-il, de promouvoir la coexistence de trois langues. Langue maternelle + deux langues, à savoir : la lingua franca, presque inévitablement, et une autre. D'autre part, la récupération réclame la recherche d'une réciprocité nouvelle. Sur le plan scolaire, les progrès du portugais en France ont commencé par des dispositions au bénéfice de l'arabe, du russe et du portugais. Collectivement, ils ont été d'abord admis au bac.

La langue maternelle + deux est, je crois, en termes scolaires le multilinguisme du possible. Celui d'une organisation comme le Parlement européen, qui a toute sa justification politique, devient dans la pratique insoutenable tel quel.

Cette option scolaire posera moins de difficultés dans les nations qui connurent déjà le bilinguisme, comme c'est le cas du Portugal : il cohabita avec le castillan, puis ouvrit les

portes au français. Il est vrai que les bilingues étaient des gens cultivés. Mais cette minorité n'était pas beaucoup plus réduite que celle des gens sachant lire et écrire.

J'arrête cet aspect du problème, pour ne point limiter à l'Europe une vue qui devait embrasser le monde... Au fait, francophonie, hispanophonie, lusophonie sont des mondialisations, ou tentatives de mondialisations, avant la lettre sur le terrain linguistique, en réponse à des réalités qui deviennent des urgences. L'articulation avec l'Union Européenne devrait être que celle-ci en reconnaisse l'intérêt européen, comme l'intérêt démocratique de la diversité assurée. L'efficacité des trois projets devrait d'autre part en recommander la concertation. Il arrive qu'ils se télescopent comme dans le cas du Cap-Vert, de Saint Thomas et Prince, d'autres ... Dans l'intérêt du multilinguisme, peut-être...

Si les États, plus ou moins nations, et quelquefois pas du tout, changent, dans la mutation en cours, leur mode d'affirmation et d'intervention, je puis peut-être évoquer à propos l'affirmation devenue proverbiale d'un autre homme mondial, c'est-à-dire du grand poète Fernando Pessoa, dont l'audience, en effet, s'est étendue à la plus vaste échelle : « ma patrie est la langue portugaise ». Au fait, trois langues d'anciennes métropoles, frayant une voie d'abord définie par la francophonie, proposent chacune une manière de mondialisation, conformément à des données aussi importantes que langue, culture, valeurs, projet... Ces tentatives ou manières de mondialisation devraient se mettre à la recherche de leur concertation. Chacune vaudrait davantage, si elles s'appliquaient à s'engager, en un front commun et divers, pour la diversité elle-même.

Multilinguisme et pluralité, valeurs universelles

Depuis quelques années, l'information se regroupe pour mieux se redistribuer en une sorte de supermarché planétaire. Bientôt une seule carte à mémoire sera obligatoire et nécessaire pour décliner son identité nationale, génétique, professionnelle. Cette même carte permettra de payer quoi que ce soit, d'être admis dans un hôpital ou d'obtenir un service public.

Depuis quelques années, la révolution technologique, la transhumance des mains-d'œuvres et la migration des capitaux « multinationalisent » les firmes, élargissent au monde l'anonymat des porteurs d'actions et imposent une nouvelle géographie de l'économie mondiale.

Depuis quelques années, le déferlement médiatique, le matraquage publicitaire, la mainmise du super-grand sur les chaînes, les satellites, la production de cinéma et de télévision, entraînent une uniformisation des goûts, un laminage des aspérités culturelles, un clonage des comportements.

Ce matin, à l'inauguration du colloque puis à la première table ronde, d'éminents conférenciers et intervenants ont brillamment évoqué les enjeux et les défis d'une globalisation qui remet peut-être tout en cause mais qui n'est pas et ne doit certainement pas être le fait d'un seul prince ou la manifestation d'une hégémonie unique et irréversible.

Ce phénomène, qu'il m'est demandé d'aborder dans le cadre de notre deuxième table ronde, sur le thème du multilinguisme et de la pluralité comme valeurs universelles, nous sommes bien placés ici même au Liban et dans le monde arabe pour en traiter à partir d'expériences vécues, parfois tragiquement, au fil des siècles écoulés et des années passées. Ne sommes-nous pas, autour de cette Méditerranée, les témoins de plusieurs « clashes de civilisations », en un espace-clos qui a vu à tour de rôle la domination linguistique du grec, du latin, de l'arabe puis très partiellement du turc et très largement du français.

Ne sommes-nous pas le plus souvent les nostalgiques de rêves impériaux qui se confondaient pratiquement avec le monde connu d'alors. Nous n'en serions donc ni à notre pre-

mière mondialisation ni à une mondialisation près. Et de ce laboratoire du passé que fut le bassin méditerranéen avec son inventaire des contradictions d'antan en matière de langues et de diversité culturelle, on peut développer un véritable laboratoire de l'avenir où serait jaugé, examiné et prédit, le sort du multilinguisme et de la multiculturalité dans le monde de demain.

Sur ces rivages, qui ont vu la naissance de l'écriture, nous avons vécu, comme le rappelait il y a quelques jours ici même l'académicien Michel Serres les grandes ruptures culturelles que furent le passage de la préhistoire à l'histoire, l'avènement de la renaissance européenne qui correspond à la découverte de l'imprimerie et nous voilà confrontés aujourd'hui à la nouvelle mutation que traduit l'explosion des énergies informationnelles.

Or ce petit pays, le Liban, rivage des signes et des échanges, maîtrise pourtant comme dans un mini-laboratoire cette correspondance entre le savoir et le récit, entre les chiffres et les lettres.

Nous avons appris, au-delà des susceptibilités qu'ont pu soulever d'abord les contraintes du mandat français ou, plus tard, le poids de l'interventionnisme américain trop souvent au bénéfice de l'usurpation israélienne, nous avons appris à maîtriser la pratique d'un véritable trilinguisme. Nous l'avons réussi spontanément – je dis bien spontanément et pas savamment – le répartissant entre l'utile, le nécessaire dixit l'anglais, l'excellence (et pourquoi pas l'agréable) à savoir le français et tout naturellement le fondamental sur le plan de l'identité culturelle, donc nationale, l'arabe. La spécificité francophone aura été de nous inscrire dans un espace multilingue tout en respectant la langue et la culture du pays partenaire c'est-à-dire les nôtres. Il faut reconnaître que cette langue et cette culture arabes ont résisté ailleurs – en Algérie par exemple – à des tentatives bien plus agressives de francisation. Mais là n'est ni notre propos ni notre sujet, bien que l'éclairage que je tente d'apporter à ce partenariat culturel et à cette coexistence linguistique franco-arabe a pour objectif de dédouanner la Francophonie de tout soupçon d'hégémonie réductrice. Bien au contraire, l'exemple libanais illustre bien ce dialogue dans le respect et cette coopération fondée sur les valeurs communes. Aux côtés de l'arabe, langue nationale et officielle, souvent ultime refuge de l'identité collective, le français occupe un créneau intellectuel qui résiste et résistera fort bien à l'avancée toute naturelle, de l'anglais. Je dirais même que le français, langue d'apport culturel, a servi de pont – ou de tête de pont – à l'adoption par les libanais d'une troisième langue, celle de l'utilité commerciale, et du transfert des données, comme des technologies. En somme une répartition judicieuse entre les chiffres et les lettres.

De ce fait, le multilinguisme s'articule au Liban autour d'une culture authentiquement nationale puisque notre pays aura été au siècle dernier le champion de la renaissance culturelle arabe, la « Nahda » annonciatrice de la révolte contre le joug ottoman et de la résistance aux velléités de colonisation occidentales. Ce multilinguisme que nous pratiquons sans complexes ou réticences – aux côtés de la langue arabe dépositaire de l'âme de

la nation – est paradoxalement un facteur d'unité par l'ouverture qu'il aménage sur le monde moderne et par les liaisons qu'il assure vers le progrès, les sociétés et les cultures. Ce multilinguisme, loin de désidentifier le Liban, lui permet comme le reconnaît Sa Sainteté Jean-Paul II dans son exhortation apostolique post-synodale (et je cite) « de former des personnes de haut niveau de qualification qui seront aptes à faire entrer leurs pays dans tous les réseaux de la vie internationale, à l'heure d'une mondialisation de plus en plus grande de tous les phénomènes sociaux. »

Ce qui est aujourd'hui valable et expérimenté au Liban, est en passe de le devenir – encore que timidement – pour plusieurs de nos frères arabes, en Syrie, en Égypte et dans les pays du Maghreb. Nous retrouvons donc ici la Méditerranée, véritable espace de prédilection pour une Francophonie porteuse de réconciliation, voire de sublimation des rapports entre un certain Nord européen et un certain Sud Arabo-islamique.

Un poète libanais qui se trouve être ma sœur défunte Nadia Tuéni se posait déjà la question politico-culturelle suscitée par l'écriture en français dans un pays où il existe une langue officielle autre, un pays naturellement inscrit dans ce monde arabe qui s'étend du Golfe à l'Océan. Avait-on affaire à des produits éphémères d'une génération de colonisés. Avait-on affaire à des produits de luxe ou plus simplement élitistes des missions culturelles? Or plutôt que de succomber à la fracture culturelle qu'auraient occasionné les choix de langues, Nadia Tuéni invitait les Libanais à rejeter l'exclusion dans un sens comme dans l'autre. Communiquer, communiquer pour survivre, disait-elle. Puis se ravisant, elle appelait à communiquer pour vivre, dans un pays qui a si souvent flirté avec la mort. « Harmoniser ces cultures dont on dit qu'elles se heurtent, les présenter les unes aux autres, faire qu'elles se tendent le regard, c'est beaucoup et c'est tout », écrivait-elle en 1973.

Vingt-cinq ans plus tard, la mondialisation aiguise les interrogations sur le devenir économique, le nouvel ordre politique et surtout, sur la maîtrise future de notre environnement culturel. Car dans ce pays – laboratoire pour de nombreux géopoliticiens, dans ce pays – message selon le Pape Jean-Paul II, tous les ingrédients d'une recette pour l'avenir planétaire sont réunis. Ces ingrédients on les retrouve au niveau des inégalités économiques et sociales, comme des questions de démographie, des problèmes d'environnement comme des défis de sécurité, des interrogations politiques ou de la diversité communautaire. Parmi tant d'autres, les binômes Nord-Sud, Occident- Islam se posent ici avec l'acuité que leur confèrent les passions d'Orient. Mais notre pays n'est pas qu'un tissu de problèmes. Il avance aussi des solutions qui transparaissent déjà dans la liberté de l'enseignement, dans la promotion du multilinguisme, dans la juxtaposition tolérée des statuts personnels les plus divers.

Il n'en fallait pas plus pour que l'UNESCO proclame Beyrouth, capitale culturelle du monde arabe en 1999, ni pour que les pays ayant le français en partage décident d'y tenir leur neuvième sommet en 2001.

Cet embouteillage de manifestations n'est pas le fait d'un accident historique, ni la botte d'un « père Noël » culturel, mais plutôt le produit d'une vocation propre et singulière au Liban. Voilà pourquoi les comités chargés de préparer ces deux événements n'ont pas hésité à rajouter une dimension francophone aux festivités de la capitale arabe, ni à passer une couche d'arabité sur la conférence francophone qui doit s'y tenir.

Si l'on apprend désormais à construire des nations sans frontières, si l'on autorise les doubles et triples nationalités, voire même l'appartenance à plusieurs communautés, c'est-à-dire la « multiallégeance » à plus forte raison apprendra-t-on non pas à maintenir des exceptions culturelles mais plutôt à ériger des solidarités culturelles, basées à la fois sur des valeurs universelles, c'est-à-dire propres à l'humanité entière comme sur des valeurs et des critères spécifiques à chaque ensemble ou communauté culturelle.

Je prévois ainsi que le monde arabe conservera son identité culturelle – dont il a si souvent enrichi le patrimoine mondial – mais que celle-ci ne sera, en aucun cas statique et figée. Pas plus que ne le sera le créneau culturel français et européen et surtout la culture dominante américaine, celle de la généralisation et de l'uniformisation si redoutées. Après le temps d'errance que nous vivons aujourd'hui, parce que précisément en pleine mutation on ira, comme l'avancent déjà de nombreux penseurs dont Jacques Attali vers (et je cite) : « une juxtaposition de cultures différenciées, puis un entrechoquement et une fusion d'éléments prélevés sur la mosaïque de cultures que recèle le monde, où chacun pourra puiser à sa guise et forger sa culture « Lego ».

Plutôt que l'uniformisation ou la pluralité culturelle, le développement de l'interculturalité se profile à l'horizon, c'est-à-dire la promotion d'un dialogue permanent entre les cultures et le renforcement de leur interaction, source de créativité et de progrès. C'est ainsi que se répandront toutes les bonnes paroles et que se répandront toutes les bonnes paroles et que s'étendront, au monde entier, les principes et messages de toutes les anciennes sagesse. Les civilisations se dissoudront peut-être en un gigantesque puzzle de valeurs mais sans occulter pour autant l'apport de chacune d'entre elles bâti souvent autour d'une religion, d'une langue, d'une histoire ou d'un mode de vie. Un peu comme la gastronomie mondialisée du steak-frites et du junkfood n'a pu empêcher la dissémination des cuisines chinoise, indienne, japonaise, italienne, libanaise, marocaine ou autres.

Le recouplement, l'interpénétration, le métissage prévaudront donc sur le modèle unique de type occidental. Les langues ne feront pas exception à cette règle. Bien au contraire, se tissera autour de la langue dominante actuelle et je dis bien actuelle du savoir et de la communication, du commerce et de la banque – l'anglais – un véritable réseau multilingue que les progrès de la communication, loin d'abolir, développeront grâce à la traduction accélérée puis automatique. Une sorte d'immunité linguistique sera ainsi créée. Et rien n'empêchera plus alors rien n'empêche plus déjà de lire dans une langue, sur n'importe quel support de communication ce qui sera écrit ou dit dans une autre. L'« Anglais » ou

faut-il dire l'« *américain* » demeurera probablement pour le siècle à venir, la langue dominante. Mais le chinois restera sans doute la langue la plus parlée. Le français, langue en partage de plusieurs communautés ethniques, raciales, religieuses, langue intercontinentale par excellence est appelé à demeurer tout autant une langue interculturelle, un instrument de fraternité, une expression de goût, une méthode de pensée, une véhicule de valeurs et à ce titre le support privilégié d'une culture de paix, de démocratie et de tolérance à travers le monde. Il a pour lui d'être le légataire d'une longue tradition de chefs-d'œuvre littéraires et d'un patrimoine de valeurs démocratiques.

Dans le forum sur la mondialisation et la francophonie, il nous est aussi imparti en cette deuxième table ronde, de promouvoir nos valeurs et de nouer des alliances. C'est autour de ce thème que je voudrais conclure mon intervention. Si nous admettons que l'actuel modèle de développement est parti pour un demi-siècle; que le présent équilibre mondial ne sera pas sérieusement inquiété avant l'accession d'une Chine, d'une Inde ou d'un Brésil au podium des superpuissances; que la population du globe va s'accroître tout en vieillissant; que la technologie va continuer de bouleverser les modes de vie, pouvons-nous autour de ces clefs d'un ordre annoncé, façonner, comme l'ont fait des générations précédentes, une utopie qui soit autre chose qu'une nostalgie romantique « de passé » révolu, ou un réveil identitaire incompatible avec la fin quasi- inéluctable de l'État-nation.

Si nous devons, comme il nous l'est proposé promouvoir des valeurs, faisons-le donc sans aller à contre-courant de la mondialisation.

Peter Martin, rédacteur en chef du Financial Times avance à ce propos des arguments moraux.

« L'intégration accélérée des sociétés, écrit-il, est la meilleure chose qui soit arrivée du vivant de la génération d'après guerre ».

Cette « obligation morale » de progrès sera, à mon avis, confirmée ou démentie selon que la démocratie, le plein emploi, les libertés fondamentales prévaudront ou pas. Selon que les tenants de l'ordre mondial renonceront ou non à leur politique des deux poids et des deux mesures à l'encontre des peuples qui ne partagent ni la même culture ni les mêmes intérêts. Dans ce domaine, la défense de nos valeurs, celles que nous avons empruntées à la France ou celles que nous lui avons inspirées et que nous disséminerons pour les unes comme pour les autres, grâce aux réseaux et sites de la Francophonie, dépendra largement du crédit que nous accorderons à ces valeurs et du sort que nous les réserverons. L'avenir du français, langue en partage, et support d'une culture en partage, dépendra en définitive, de notre résistance aux intégrismes de tous bords et de toute nature. À Paris comme à Alger, à Beyrouth comme à Montréal, Bruxelles, Dakar ou Hanoï, nous devons faire le choix que nous impose ce début de 21^e siècle, essentiellement celui du respect des droits de l'homme, de tous ses droits y compris celui à la différence. Dès lors, nous n'aurons plus rien à craindre ni pour nos langues respectives ni pour celle que nous partageons. Boutros

Boutros-Ghali proposait contre le « tout anglais », – je dirais plutôt avec le tout anglais – la diversité culturelle. Ainsi l'influence d'une langue dépendra dorénavant, moins du nombre de ses locuteurs que des valeurs qu'elle traduit ou des chefs d'œuvres qu'elle transpose.

Pour les alliances, les mêmes critères seront de mise puisqu'elles se feront autour de valeurs universelles, dont principalement celle du respect de l'autre. Sur tous les continents, nous sommes bien pourvus pour prôner en ce début de troisième millénaire, une géoculture francophone, porteuse de tolérance et d'humanisme. Celle-ci englobera les aspects politiques et économiques d'une alliance mais sans pouvoir (il faut être réaliste) transgresser les paramètres universels de l'économie de marché, de l'organisation mondiale du Commerce et même des Nations-Unies qui valent ce qu'elles valent et qui continueront donc à endosser les « *desiderata* » du parrain américain.

Face à ces défis, c'est sur le plan moral que le nouveau contrat francophone trouvera donc ses meilleures chances d'appivoiser linguistiquement la mondialisation. Nous nous y préparons aujourd'hui, avec des nouvelles institutions, un nouveau secrétaire général et une réflexion qui s'intitule à bon escient « vouloir demain ». Ce vouloir, c'est dès aujourd'hui, que nous pouvons, si nous le voulons, l'exprimer.

Merci.

Rêves et imaginaires pour le XXI^e siècle

Le XXI^e siècle, comme les siècles qui l'ont précédé, est en soi porteur de rêve et d'imaginaire. Mais qui, dans ce siècle à venir, le portera? Il semble indiscutable que seule une puissance économique, démographique ou politique en a à la fois les moyens et l'ambition. Les nations isolées seront pénalisées pour sauvegarder leur indépendance culturelle. Seuls les rassemblements pourront faire entendre leur voix.

L'objectif de mon intervention est de mieux cerner quels peuvent être les rêves qui se profilent, à la veille du XXI^e siècle et d'identifier ce qui peut faire la spécificité d'un rêve francophone, au service d'une société permettant à ses membres de se projeter dans l'avenir, sans craintes de perdre leur identité dans la mondialisation.

LES DEUX SIRÈNES : DJIHAD VERSUS MACWORD

En cette fin de siècle, deux « sirènes » tentent de charmer nos sociétés, au delà des frontières, deux projets de société, apparemment opposés, qu'a très bien décrits Benjamin Barber dans son ouvrage « *Djihad versus Macword* ».

D'une part, le rêve américain, véhiculé par l'économie de marché, d'un monde sans frontière, acquis à une mondialisation uniforme et monolingue, dont nous voyons tous les jours la marque, sur les ondes, les télévisions, dans la rue et dans l'entreprise. Cette « ruée vers l'ouest » se propage partout, sans contraintes, du fait de l'ouverture des marchés et de l'abolition des frontières.

D'autre part, le projet d'un monde qui exhorterait les individus, peuples et communautés à un repli sur des particularismes de toutes sortes – qu'ils soient culturels ou religieux notamment –, afin de préserver leur identité.

Ces projets là, osons le dire, sont deux « mauvais rêves. »

Le premier rêve d'un monde sans frontières est aujourd'hui porté par la première puissance économique mondiale et déferle en proposant un accès à la modernité et au bonheur

avec la culture américaine. Mode de pensée, mode vestimentaire, mode alimentaire, langue unique : tout y contribue. La liberté individuelle domine dans un monde où les valeurs de performance, de rentabilité et de compétitivité sont de mise.

Ce rêve là séduit la jeunesse aux quatre coins du monde. Il génère pourtant une forme d'insécurité, lorsqu'il est confronté à des cultures fondées sur d'autres valeurs. Et il n'est pas, loin s'en faut, applicable à toutes les sociétés, dont les niveaux de développement sont variables. Il fragilise fortement les pays du Sud et met en péril leur organisation sociale. Ajoutons à cela que ce projet de société est générateur de misère et d'exclusion, à l'intérieur même des frontières de la première puissance économique mondiale. Il conduit à de fortes inégalités partout dans le monde et n'est pas un rêve sans désillusion.

Le discours du repli sur les particularismes, porté par des mouvements nationalistes ou intégristes, occupe aussi le devant de la scène, y compris dans les sociétés aux traditions « démocratiques » les plus anciennes. Quel rêve individuel et collectif ce discours propose-t-il, sinon de refuser la mondialisation en cours, alors même qu'elle s'impose malgré nous ?

Ce discours est la résultante de ce que j'évoquais. Un exemple : les sociétés comme les démocraties en transition de l'ancien bloc soviétique, ébranlées par la désillusion qui a suivi l'ouverture sur le monde, ne font pas forcément rêver les citoyens avec un monde sans frontières, lequel a généré plus de pauvreté que d'épanouissement. Ce repli sur les particularismes n'est pas organisé et ne peut réellement s'exprimer dans un monde mondialisé, sinon en engendrant, ça et là, la révolte.

Sur cette toile de fond, des nouveaux mondes apparaissent, reposant sur de nouveaux rêves : le rêve numérique, le rêve biologique et le rêve spatial.

LE RÊVE NUMÉRIQUE

Le rêve américain est déjà un rêve technologique. Mais avec les formidables progrès de la science et de la technologie des dernières décennies, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, avec l'explosion du virtuel qui change et l'espace et le temps, un nouveau et puissant rêve nous appelle : le rêve de numérique qui envahit progressivement le monde, à commencer bien sûr par la jeunesse qui y voit l'occasion d'accéder au monde par les réseaux dont elle domine les outils et avec lesquels elle peut exercer une forme de liberté.

Parler, se voir, s'échanger des mots, des images et des sons en temps réel, accéder à toutes les informations disponibles à tout moment du jour et de la nuit depuis chez soi devient chose facile. Le rêve devient réalité avec l'Internet 2 que la société numérique prépare. L'homme nouveau navigue dans un monde où l'espace et le temps sont modifiés. Le savoir est partout, accessible à tout moment et l'individu se libère l'esprit de tout le savoir, contenu dans son ordinateur et sur les réseaux. Un monde nouveau se met en place.

Aucune société ne pourra rester à l'écart de cette révolution. Celles qui le refuseraient seraient immanquablement condamnées, comme les Indiens du XIX^e siècle. Des cultures entières risquent de disparaître, et avec elles leurs propres rêves et les imaginaires de peuples entiers. Les rêves et les imaginaires devront donc se conjuguer avec ce nouveau rêve technologique fort et en croissance exponentielle pour se maintenir. Car le rêve stimule la créativité et la créativité stimule le rêve. L'Africain qui maîtrise l'Internet apporte au monde ses propres valeurs et son propre imaginaire. Il se projette autant dans la mondialisation que le monde s'ouvre à lui.

Pour ne pas devenir une culture musée, notre culture doit s'appuyer sur son histoire mais aussi, c'est clair, assumer la modernité.

LE RÊVE BIOLOGIQUE

Un autre rêve, issu lui aussi des progrès de la science, s'imposera demain : le rêve biologique. Les frontières de la vie seront repoussées, l'Homme vivra plus longtemps; bientôt, il sera programmé pour une durée de vie déterminée et de plus en plus proche de son espoir de vie maximum. Il pourra choisir ce qui jusqu'à présent lui était imposé par la nature. Les progrès de la génétique programmeront un Homme de plus en plus libéré de la maladie, de plus en plus « idéal ». La libération de l'espace-temps, l'évacuation de contraintes biologiques entraîneront l'humanité dans une nouvelle aventure que les progrès de la technologie repousseront toujours plus loin.

LE RÊVE SPATIAL

Demain viendra le tour du rêve spatial quand, avec encore plus de technologies, les hommes quitteront leur planète pour une exploration de nouveaux espaces. Ce rêve aujourd'hui impossible s'en vient et plus vite que l'on pense.

Demain, toutes les cultures debout devront assumer à la fois le rêve technologique d'aujourd'hui et ceux des nouveaux mondes : numérique, biologique, spatial.

LA MODERNITÉ MAÎTRISÉE

Mais qu'apporte la Francophonie dans ce contexte et dans cette obligation de modernité que l'on vient d'évoquer.

Face aux deux extrêmes du monde uniforme culturellement dominé et du repli sur soi, la Francophonie propose un rêve, qui entend conjuguer le respect des identités et l'entrée dans la mondialisation.

À la question posée ici d'assurer dans cette quête d'avenir, dans cet élan vers l'universalité une démarche maîtrisée, intégrant une modernité incontournable et les valeurs spirituelles d'un monde humaniste, la Francophonie apporte en réponse les valeurs communes qui fondent son regroupement.

LE RÊVE FRANCOPHONE

D'abord, si le rêve francophone donne toute sa place à la liberté, à l'initiative individuelle, il a de plus le sens du communautaire qui implique le partage et la solidarité. La Francophonie promeut les libertés politiques et économiques tout en affirmant l'exigence du respect de la liberté culturelle. Elle parle de dialogue des cultures et non de culture imposée; autant d'alternatives et de facteurs d'équilibre dans la mondialisation, pour lutter contre l'uniformité dans les modes de comportement et de consommation.

Le face à face de chacune de nos cultures et de nos identités avec la culture dominante est suicidaire et perdu d'avance. Le rassemblement est nécessaire, lui seul peut faire gagner le pluriel sur le singulier, la diversité sur l'uniformité; c'est pour ces raisons que tant de pays adhèrent sur une base volontaire à l'organisation internationale de la Francophonie qui aujourd'hui représente une indiscutable force de proposition. 52 pays, États et gouvernements et près d'un demi milliard d'êtres humains répartis sur les cinq continents constituent une force indiscutable, pesant dans la mondialisation et qui pèsera d'autant plus qu'elle continuera de s'organiser.

Il faut l'affirmer : perdre une culture, perdre une langue représente un appauvrissement aussi dramatique que l'extinction d'une espèce animale ou végétale. Il n'y a pas de retour possible.

LE MULTILINGUISME

C'est le multilinguisme qui constitue le principe fondateur de la mondialisation « équilibrée et plurielle » que nous voulons construire. Il porte en lui les germes d'un imaginaire fait d'efforts et de découverte du monde : comment peut-on, en effet, espérer appréhender d'autres cultures et d'autres civilisations, mais aussi travailler dans le monde de demain sans parler plusieurs langues?

Si l'humanité choisissait de s'abandonner à une seule langue, que resterait-il dans un siècle de nos langues et de nos cultures? Quelles perspectives peut-on offrir à la jeunesse si une seule voie et une seule langue la font accéder, aux réseaux électroniques, au cinéma, à la musique, à l'emploi? Le multilinguisme, quant à lui nécessite, au contraire, un effort qui est aujourd'hui facilité par les nouvelles technologies, compte tenu des facilités offertes par les nouvelles méthodes d'apprentissage des langues.

Le multilinguisme, c'est l'accès à trois formes de rêves : le rêve planétaire, le rêve des cultures rassemblées, le rêve national où chacun s'enracine dans sa langue et sa culture.

Pour être citoyen du monde sans crainte de perdre son identité, pour éviter de n'être qu'un consommateur, il faut entre l'identité nationale et la culture mondialisée, affirmer le dialogue des cultures dans un espace régional ou linguistique.

La généralisation du multilinguisme est possible comme nous le montre la réalité linguistique de beaucoup de pays francophones et du Liban en particulier, qui nous accueille aujourd'hui et comme le montrent les travaux scientifiques et linguistiques les plus récents.

On l'a dit, une mondialisation non maîtrisée génère une forme d'insécurité pour les individus, insécurité psychologique et économique. Il faut assurer la démocratie d'une mondialisation équilibrée. Quant à elle, la Francophonie est patrie des droits fondamentaux et de la démocratie, lesquels sont liés au développement, au progrès et à la paix.

La jeunesse doit se retrouver dans une vision du monde moins hostile, plus conforme à un rêve d'idéal et, disons le, de sécurité où l'excellence se conjugue à la solidarité, à l'idéal démocratique.

La Francophonie doit s'imposer comme vecteur de solidarité, de partage et de liberté culturelle, comme le garant d'une éthique de l'humanité.

INSTRUMENTALISER LE RÊVE FRANCOPHONE

Il s'agit maintenant d'instrumentaliser le rêve. De l'école à l'entreprise, la Francophonie doit proposer des réponses. Elle est globale.

Espace de vie, c'est-à-dire espace éducatif, espace culturel, espace médiatique, espace économique, la Francophonie doit se donner les moyens de se développer et de s'affirmer dans ses différents espaces. Elle doit intervenir pour assurer l'éducation du primaire au supérieur et en particulier, assurer l'alphabétisation. Comment bénéficier du progrès si on ne sait ni lire ni écrire. Elle doit promouvoir l'innovation, la recherche d'une excellence partagée, qui rejette l'exclusion de manière à parcourir en tête les chemins du futur qui nous conduiront à assumer les mondes nouveaux de demain.

Il faut à la Francophonie ; il nous faut une forte créativité culturelle pour que nos cultures soient des cultures debout novatrices, et non des cultures musée en déclin. Il nous faut aussi des industries culturelles puissantes pour diffuser à l'échelle du monde des produits attractifs nourris de nos valeurs, de nos rêves et de ceux des mondes nouveaux.

Les médias sont un autre chantier.

LES MÉDIAS FRANCOPHONES

Sans médias francophones, pas de Francophonie. Offrons aux francophones des télévisions, des radios, des journaux, des bouquets de chaînes, des loisirs, du sport et de la culture en français. Cet environnement francophone suscitera chez les jeunes une envie de francophonie.

L'entreprise doit s'impliquer. La francophonie est un marché. Dans une dialectique d'association et de concurrence, il faut promouvoir le partenariat d'entreprises, les sociétés conjointes, faire entendre que là aussi le pluriel est source de richesse; s'appuyer pour vendre sur la différenciation culturelle, faire des valeurs francophones un outil de marketing c'est pour l'entreprise francophone la voie intelligente, c'est la voie prometteuse d'une présence forte dans une mondialisation équilibrée et diversifiée.

FAIRE LE MARKETING DU RÊVE

Le marketing du rêve est indispensable et dans ce cas, comment ne pas voir la puissance du marketing américain où plus que le produit on achète le rêve.

Adoptons le pragmatisme anglo-saxon, basé sur l'étude des cas, et supprimons les freins et les repoussoirs que nous avons nous-mêmes mis en place. Le rêve francophone doit aussi se vendre et utiliser les méthodes novatrices pour se diffuser.

Demandons à nos publicitaires de se saisir de l'ambition francophone pour en faire la promotion. Faisons savoir au monde, à travers les médias, que la Francophonie est un espace fort et varié où les jeunes trouveront une offre culturelle très diversifiée et une palette de formations à l'égal des formations anglosaxonnes. N'hésitons pas à faire rêver sur ce qui fait notre spécificité, à savoir l'excellence alliée à un art de vivre et à des valeurs partagées. Il nous faut promouvoir notre industrie culturelle et notre marché des formations aux francophones comme aux non francophones, car c'est par eux qu'existera la Francophonie, demain. La qualité de nos produits et de nos formations est une des composantes de ce marketing. L'image de modernité alliée aux valeurs francophones d'humanisme et de solidarité complètent activement cette première composante et agissent sur l'impact et l'attrait chez les consommateurs. Les entreprises doivent s'en emparer.

LE RÊVE IDÉAL : MODERNITÉ ET VALEUR FONDATRICES

Certains prédisent que la mondialisation entraîne avec elle des risques de perte d'identité. Le risque est là. Mais il faut inverser la donne, prendre le problème à contresens : la mondialisation nous pousse à construire le monde nouveau, à concrétiser les rêves d'avenir sur nos propres valeurs, autrement dit à nous surpasser pour affirmer notre identité. De spectateurs, nous devenons des acteurs de la mondialisation.

Nos rêves et imaginaires, qu'ils soient véhiculés par les réseaux de communication sur Internet, par les médias, dans notre industrie culturelle ou dans nos universités, doivent rayonner et frapper l'imaginaire de l'autre. Cette dimension là est, à n'en pas douter, partie intégrante d'une insertion de la Francophonie dans la mondialisation et, partant, de la survie même de la Francophonie.

Troisième table ronde

L'université reconfigurée

**Président : Bernard Saint-Girons,
premier vice-président de la CPU (France)**

Au coeur des processus de formation et d'acquisition des connaissances, l'Université doit-elle assimiler la mondialisation et s'y intégrer ou inventer de nouveaux modes de travail ? Certains aspects de son organisation doivent être sans doute réexaminés et adaptés à cette nouvelle dimension pour la dominer. Ses partenariats doivent se multiplier, ses formations et ses diplômes s'internationaliser, ses modes de transmission du savoir se moderniser, les nouvelles technologies de l'information être maîtrisées et exploitées au mieux.

Nouvelle géographie universitaire dans une situation de concurrence internationale

Eric Junod

Recteur de l'Université de Lausanne (Suisse)

Quelle formation, quels diplômes, quels modes de financement ?

Michel Combarous

Président de l'Université Bordeaux I (France)

L'université virtuelle

Dominique Lecourt

Professeur à l'Université Paris VII (France)

Les universités subsahariennes et de l'océan indien face aux enjeux du virtuel : exemple des universités malgaches

Eugène Mangalaza

Recteur de l'Université de Toamasina (Madagascar)

Garder, conquérir et reconquérir l'excellence

Bachir Souleymane Diagne

Philosophe, Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop, (Sénégal)

La responsabilité civique des enseignants et des chercheurs

Lise Bissonnette

Directrice du quotidien « Le Devoir » (Canada-Québec)

Nouvelle géographie universitaire dans une situation de concurrence internationale

La mondialisation et la globalisation font partie des euphémismes qu'affectionnent les idéologies, en l'occurrence le néolibéralisme, et qui dissimulent des rapports de force brutaux ainsi que des exclusions. À ces deux concepts, je préfère de loin celui d'internationalisation, surtout lorsqu'il s'agit des universités, parce qu'il préserve un élément central, la dimension nationale. La politique de l'éducation fait partie des politiques publiques et elle doit trouver son socle dans l'espace déterminé et cohérent d'un pays, voire d'une entité supranationale disposant d'instances de régulation. De surcroît la mondialisation tend à remplacer le citoyen par le consommateur et elle présente le danger considérable d'uniformiser les productions humaines, ce qui ne convient ni à la culture ni à la science critique.

Que la concurrence interuniversitaire à l'échelle internationale se renforce et s'élargisse tant dans l'enseignement que dans la recherche et également les services, c'est un fait indéniable ; la mode journalistique des « ranking » en témoigne à sa manière. Aujourd'hui, grâce aux technologies de l'information et de la communication, une Université de haut niveau peut par exemple mettre sur le marché mondial un programme d'enseignement qui concurrence directement des enseignements par des méthodes traditionnelles que dispensent d'autres universités. Par ailleurs, de simples aménagements pratiques tels que l'harmonisation des cursus, l'introduction de systèmes de crédits compatibles, la reconnaissance des diplômes sont autant de mesures qui placent les étudiants devant des choix qui dépassent les frontières nationales. Enfin, la création de programmes internationaux de recherche amplifie la compétition entre les chercheurs et les universités.

Cette concurrence peut être considérée comme un facteur positif, dans la mesure où elle conduit à une amélioration de la qualité et assure une formation qui offre les meilleures chances aux étudiants. Mais le terme de mondialisation, avec sa référence universelle, serait

trompeur pour au moins trois raisons. Tout d'abord, dans cette compétition, les acteurs sont loin d'être tous égaux. Les maîtres du jeu se regroupent surtout dans trois aires géographiques de l'hémisphère nord : l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon. Ensuite, toutes les disciplines ne sont pas pareillement concernées par cette concurrence ; celle-ci se porte principalement sur les matières susceptibles de présenter un intérêt économique : la médecine, les sciences du vivant, les sciences dures, les sciences de l'ingénieur au sens large, certains aspects des sciences économiques. Enfin, la lutte se déploie de façon de plus en plus marquée dans un secteur relativement nouveau de l'enseignement : le postgrade ; j'inclus sous ce terme l'ensemble des formations doctorales. Un corollaire non négligeable de cette lutte est l'exode des cerveaux ; nombre de chercheurs qui s'expatrient pour affiner et compléter leur formation ne reviennent pas dans leur pays d'origine.

Pour ne pas me perdre dans des idées générales, je voudrais me concentrer sur le cas particulier de la seule Université que je connaisse bien, celle de Lausanne, une Université complète et de taille modeste à l'échelle européenne (environ 10 000 étudiants). Dans ces quinze dernières années, cette Université a subi une véritable métamorphose. Pour le dire d'un mot, elle s'est internationalisée.

Il y a quinze ans, l'Université de Lausanne avait pour principal horizon le petit canton suisse dans lequel elle était établie. Bien sûr, plusieurs de ses enseignants et chercheurs avaient développé de nombreuses relations dans le vaste monde scientifique, mais l'Université en tant que telle avait une vocation régionale et nationale. Au milieu des années 80, elle n'avait pour ainsi dire passé aucun accord international et elle n'appartenait à aucun réseau constitué. Ses enseignants, hormis quelques scientifiques, travaillaient sur des machines à écrire et ignoraient quasiment tout des ordinateurs. Son offre d'enseignement dans le domaine des études postgrades était inexistante. Ses relations avec les secteurs de l'économie et de l'industrie restaient entourées d'une extrême discrétion.

Aujourd'hui, cette Université s'est dotée d'un Service des affaires internationales qui gère une centaine de conventions avec des universités du monde entier, permettant la circulation et les échanges d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants. Si elle n'est pas intégrée au réseau Erasmus-Socrates, parce que la Suisse n'a malheureusement pas adhéré à l'Union européenne, elle y participe tout de même grâce à un système compliqué d'accords bilatéraux. Elle fait en outre partie du réseau UNICA – un des six grands réseaux européens qui regroupe des universités des capitales européennes – et elle joue un rôle actif dans des réseaux régionaux avec les universités de Rhône-Alpes et de Bourgogne-Franche Comté. Pour être pleinement eurocompatible, elle a modifié ses programmes d'études en généralisant la pratique du bac + 4 et en introduisant le système des crédits européens. Tous ses enseignants pianotent sur des micro-ordinateurs reliés à Internet ; ses étudiants ont une adresse e-mail et peuvent aussi avoir accès à Internet ; les sites Web s'y multiplient. Elle propose une offre d'enseignements postgrades qui croît à grande vitesse ; plusieurs de ses

postgrades sont élaborés en collaboration avec d'autres universités suisses ou étrangères, et certains d'entre eux sont dispensés en anglais. Elle commence à exhiber – c'est tout récent – la part de son financement due à des contrats avec l'industrie et se prépare à se doter, avec d'autres universités, d'un bureau de transfert de technologies et de patentes. Bref, les instruments et le cadre de travail de cette Université de taille moyenne se sont considérablement modifiés, en même temps que s'affirmait en elle l'ambition d'être et de demeurer dans la course aux niveaux européen et international.

Cette évolution est réjouissante. Elle a aussi ses zones d'ombre. La plus manifeste – revers d'une focalisation croissante sur l'Europe et l'Amérique du Nord – est la stagnation du développement des relations Nord-Sud, c'est-à-dire l'absence d'une conscience véritablement internationale dans le cercle des universitaires et des intellectuels. Sans doute faut-il même parler de recul sur ce plan par rapport aux années 70 et 80, en tout cas pour ce qui concerne la Suisse. D'où l'importance des programmes d'organismes tels que l'AUPELF-UREF ou la Banque Mondiale.

Si l'évolution mentionnée est due à un choix de l'Université, elle n'a été rendue possible que par des circonstances économiques favorables. Qu'advient-il si ces circonstances changent ? La question n'a rien de rhétorique. La Suisse traverse depuis environ six ans une sérieuse crise qui affecte directement le budget de ses universités. Comment une Université de taille modeste peut-elle continuer de faire face à la concurrence internationale si ses ressources sont durablement en diminution ? Tel le problème majeur devant lequel se trouvent les Universités suisses. Problème de nantis, c'est certain ; mais problème tout de même. La concurrence internationale à laquelle se livrent les universités a un coût ; celles qui ne peuvent le supporter devront limiter leurs ambitions.

À l'échelle d'un petit pays comme la Suisse, comment les universités peuvent-elles faire pour continuer à tenir leur rang sur le plan international ? Je signalerai deux pistes.

La première consiste à poursuivre l'effort d'internationalisation engagé depuis ces dernières années, en évaluant les accords conclus, en corrigeant les défauts repérés et surtout en veillant à ce que la dimension internationale ne soit pas exclusivement attachée aux activités de recherche et d'enseignement postgradué dans les disciplines considérées comme les plus prometteuses par le monde économique. Cette dimension internationale doit absolument être étendue à l'ensemble des formations de base aux premier et deuxième cycles. Je pense ici à des mesures telles que les cours de langues étrangères et l'introduction de cours réguliers donnés dans une autre langue que le français. L'objectif à atteindre rapidement est que tout diplômé de 2^e cycle (bac + 4) ait suivi des cours et passé des examens dans une, voire deux autres langues que le français. Le fait que le pays soit plurilingue renforce cette nécessité de la maîtrise des langues. Je pense aussi à l'intensification de la mobilité des étudiants et des échanges de professeurs, aux contacts avec des entreprises étrangères dans le but d'y placer des étudiants. La mobilité virtuelle ne constitue pas une véritable

alternative à la mobilité physique, parce qu'elle ne permet pas l'immersion culturelle et le développement des facultés d'adaptation. L'enjeu de ces mesures est considérable dans un pays comme la Suisse qui se trouve menacée par l'isolement du fait de ses regrettables choix politiques. Il appartient à nos Universités de former des jeunes dotés d'une conscience européenne et internationale grâce à l'expérience et l'apprentissage de la différence.

Au passage, je dirai un mot du recrutement des étudiants et des enseignants. L'internationalisation comporte pour les universités une composante interne importante à laquelle on n'accorde pas toujours assez d'attention : la diversité, la largeur du recrutement des étudiants et des enseignants. Dans les universités suisses, la proportion d'étrangers est élevée, pour des raisons diverses qui ne sont pas toutes liées à la qualité de ses Hautes Écoles. Un professeur sur trois, un doctorant sur trois et un étudiant sur cinq sont de nationalité étrangère. Cette proportion est un atout considérable. Si l'ouverture au monde exige la circulation et l'échange d'étudiants et de professeurs, elle requiert aussi l'intégration permanente d'enseignants et de chercheurs issus d'autres cultures et d'autres traditions, attachés à d'autres valeurs et d'autres habitudes.

La deuxième piste, qui représente pour nous une démarche nouvelle, est tout bêtement la découverte des voisins les plus immédiats. Nos Universités prennent lentement conscience qu'elles ne pourront tenir leur rang dans la concurrence internationale qu'à la condition, sur le plan national, de rompre avec la règle du chacun pour soi. En jouant leur propre jeu, elles seront toutes perdantes, car nulle d'entre elles n'aura durablement les moyens de se maintenir au meilleur niveau dans des disciplines telles que la médecine, les sciences de la vie, les sciences dures en général, nulle d'entre elles ne pourra créer seule une offre en formation postgrade capable de rivaliser avec des universités autrement dotées et puissantes.

Ainsi, touchant la Suisse, le développement des universités, de surcroît en période de restrictions budgétaires, est lié à l'instauration d'une solidarité et d'une organisation internes sur le plan national, par la création de réseaux étroits, de collaborations, de répartitions des tâches dans les secteurs les plus pointus et les plus coûteux. Ce que je vous dis vous paraît sans doute d'une grande banalité. En Suisse, cela constitue une sorte de révolution parce que les universités ne sont pas des établissements nationaux, mais cantonaux, c'est-à-dire qu'elles dépendent principalement d'un minuscule territoire de quelques centaines de milliers d'habitants qui veille jalousement à conserver la plus large autonomie par rapport au gouvernement national, à la Confédération. La Confédération ne finance ces Universités cantonales qu'à hauteur d'environ 15 % de leur budget ; ses moyens d'action et d'intervention sur les universités sont donc limités.

Le souci de relever le défi de l'internationalisation, conjugué à une situation financière qui se détériore, conduit donc de façon imprévue à une recomposition de la géographie universitaire sur le plan national. L'Université de Lausanne et l'Université de Genève, dis-

rantes de 60 km, mais appartenant à des cantons différents, ont ainsi décidé de constituer désormais un ensemble universitaire Genève-Lausanne. Désormais ces deux Universités définissent ensemble leur politique et se partagent leurs forces d'enseignement et leurs ressources dans le dessein de recruter des enseignants et des chercheurs de haut niveau, d'attirer des étudiants exigeants, d'élargir l'offre d'enseignements, de favoriser l'innovation et d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche. Lorsque les directions des deux universités ont annoncé le projet de création de cet ensemble universitaire, elles ont entendu de vigoureuses protestations et des propos goguenards. D'aucuns ont fièrement affirmé : nous voulons bien nous unir avec Harvard ou Kyoto, mais pas avec le voisin qui se trouve à une demi-heure de train. Cette réaction révèle à mon avis une grande confusion. Un partenariat institutionnel avec le ou les voisins est tout à fait autre chose qu'une relation de travail au niveau d'une équipe de chercheurs avec des partenaires qui peuvent se trouver aussi bien à quelques dizaines de kilomètres qu'à l'autre bout de la terre.

Ce partenariat institutionnel entre des universités voisines au sein d'un même pays, qu'il faut bien se garder de confondre avec des fusions d'entreprise, me paraît constituer une prometteuse voie d'avenir qui ne se substitue nullement aux réseaux supranationaux ou internationaux. Ces derniers demeurent plus que jamais indispensables, mais l'enjeu n'est pas identique. Les réseaux internationaux permettent les échanges et l'établissement de règles communes à une large échelle, ainsi que des collaborations sectorielles. Les associations entre universités voisines permettent, quant à elles, l'établissement d'une politique et d'une gestion communes par la mise en commun des ressources. Les démarches sont complémentaires.

En somme, l'ouverture à la concurrence internationale a partie liée avec une pratique de la collaboration et de la cohabitation sur le plan national.

Quelle formation, quels diplômes, quels modes de financement ?

Que dire, en quelques minutes, sur le sujet prévu, un sujet aussi vaste, aussi multidimensionnel, trois dimensions au moins, puisqu'il est défini ainsi, et je fais court, **formations, diplômes, financements** de nos Universités.

J'aborderai successivement ces trois points, intrinsèquement, bien sûr, reliés les uns aux autres, en tendant peut-être d'insister sur les éléments qui font que le décor changeant de notre monde, et c'est bien l'objet de notre colloque, en modifie parfois fortement les perceptions, voire la nature.

LA FORMATION DONC

Mais qu'est-ce donc qu'une formation? Sans aucun doute, tout d'abord, un ensemble de connaissances, mais aussi également, l'acquisition de méthodes, de démarches, de pratiques.

Sur les **connaissances**, si on prend le point de vue du scientifique, au sens restreint de ce mot, généralement utilisé exclusivement par les pratiquants des sciences dites dures (certains osent les qualifier d'exactes), les choses sont relativement claires. Ces connaissances sont internationales, plus ou moins diffusées mondialement, et il n'y a pas de connaissance scientifique spécifiquement francophone.

Le poète, s'il existait dans cette présentation, me dirait à ce stade : « *doucement, monsieur le professeur, les choses ne sont peut être pas si simples!* » et, les poètes ont souvent raison.

Il est vrai que même dans cette acception restrictive de la science, les régions du monde où sont implantées nos Universités, nos pays, chers collègues, ont des spécificités, géographiques par exemple, qui peuvent conduire à l'intérêt de tel ou tel programme de création

et de transfert de connaissances, marqué du sceau de la francophonie : biologie végétale, agro-alimentaire, certaines disciplines de la santé, ... décidément les poètes ont bien raison.

Mais, et toujours sur les connaissances, en science, au sens le plus général de ce mot maintenant, la recherche et la création de connaissance, ce n'est pas que cela, et autour de nos sociétés, de leur fonctionnement, en leur sein même devrais-je dire, comme dans leurs interactions, dans la vie de nos cultures, s'élaborent et s'enrichissent des savoirs qui sont, sans aucun doute, marqués, parfois peu, souvent beaucoup, par notre appartenance à la communauté francophone : n'en est-il pas ainsi du droit, par exemple, et plus généralement de la majorité des sciences de l'homme et de la société.

Second élément de la formation, **l'acquisition**, disais-je, **de méthodes, de démarches, de pratiques**.

Une formation, c'est non seulement l'appropriation de connaissances mais aussi, en effet, l'apprentissage de manières de mettre les connaissances scientifiques, y compris bien sûr au sens le plus restreint évoqué au début de cette présentation, au service de nos sociétés, de nos contemporains.

C'est peut-être pour nous, l'occasion de mettre en œuvre cette tradition française – je parle de la langue française et pas exclusivement de la France, état ou nation – élément commun de nos cultures ici, élément non unique mais important. Un mélange de sensibilité anglo-saxonnes, oui! nous les assimilons parfois aussi, s'intégrant dans ce substrat latin, pour ne prendre que des références récentes, enrichi d'influences méditerranéennes, arabes, imprégnées parfois de ces démarches qu'on ne retrouve pleinement épanouies qu'en Afrique subsaharienne, et vous avez noté que je n'ai, en cette présentation, aucune prétention à l'exhaustivité.

Au fond, sur ce volet, il y a bien des spécificités qui nous sont propres, qui se déclinent de manière excessivement variées, et je reviendrai sur cette variété dans quelques instants, variété, diversité, qui seront toujours autant de forces.

Au-delà de cette diversité, et avant d'aborder le second point, permettez-moi une note supplémentaire d'optimisme et c'est George Ross qui nous l'a proposée hier. Si tel ou tel sous-ensemble de ce vaste monde cherche, de manière à nous affaiblir, disait-il, à détourner nos meilleurs, n'est-ce pas sans doute, parce que ces meilleurs existent et s'ils existent, n'est-ce pas parce que nous les avons bien formés!

Deux points, enfin, avant d'aborder la question des diplômes. Cette rigueur française, souvent attribuée à la pratique d'une langue très structurée, mais le latin ne l'était-il pas déjà, doit nous conduire à équilibrer au mieux en permanence, savoirs, spécialités très précises et souvent volatiles et formations plus générale et plus profonde. Elle se doit aussi de ne pas limiter dans nos institutions le développement du sens de la créativité et de l'originalité et plusieurs d'entre nous l'ont dit hier.

NOTRE SECOND POINT MAINTENANT, LES DIPLÔMES ...

Il s'agit d'un point dont l'importance, d'ailleurs, a évolué rapidement ces dernières décades, en amplitude et en nature.

Malgré ces évolutions, il n'en reste pas moins que le diplôme est souvent l'élément premier du contact d'un diplômé avec un futur partenaire, un employeur par exemple.

Un diplômé qui sera, de moins en moins, uniquement, une jeune femme, un jeune homme, et je pense là au développement considérable de toutes les activités qui relèvent déjà et relèveront encore plus demain des formations par apprentissage, des formations continuées, par alternance, sans ou avec le recours aux technologies actuelles de l'information.

Je n'aime pas beaucoup ce mot de « *nouveau* », utilisé parfois pour ces technologies, parce qu'à force de l'utiliser ou perd en fait le sens de la vraie nouveauté.

Cette nouveauté revendiquée pour les technologies de l'information n'est-elle pas que la reconnaissance par les anciens des hésitations qu'ils ont à s'embarquer sur ces nouveaux navires (il s'agirait, là encore, d'une référence chronologique différentielle un peu comme, par exemple, les positionnements relatifs du nouveau et de l'ancien testament), à moins qu'il ne s'agisse pour quelques jeunes dynamiques d'une manière d'anticiper la mise au rebut de quelques anciens non initiés, un processus d'accélération de l'histoire en quelque sorte. Et encore, je ne ferai pas référence, en tant que président d'une université sise à Bordeaux, à ces produits de la vigne, dans certaines autres régions françaises que l'Aquitaine, qu'on arrive à vendre chers uniquement en les affublant du qualificatif de nouveau.

Mais revenons-en aux diplômes. Premières références pour l'appréciation des formations assimilées par tel ou tel, leur lecture est en train de changer et, je crois que c'est bien dans le cadre de ce colloque, qu'on peut évoquer certains de ces changements et je développerai donc quatre remarques.

La **première**, il est souvent de bon goût d'insister sur la **variété des diplômes** délivrés dans bien des pays du monde et tout particulièrement en France, où foisonnent des références nombreuses, et, sans aucun doute, des simplifications sont possibles, peut-être même souhaitables. Mais quand nous parlons de niveaux de comparaison entre ces diplômes, n'oublions jamais qu'il devrait s'agir principalement de temps passés, efficacement bien sûr, dans une structure d'enseignement, une Université, une École.

A partir d'une fin d'études secondaires, qui même dans un système aussi codifié que le système français, n'est pas sans révéler de grandes hétérogénéités, le nombre d'années moyennes de temps d'étude – est-ce, en moyenne 2 et 4 ou 3 et 5, pour les deux premiers grands niveaux – ne doivent jamais nous faire perdre de vue que l'avenir est aux structures semestrielles, modulaires et modulables, cumulables. Donc des efforts à faire pour rendre un système peut-être plus lisible, sans espoir d'y parvenir complètement sans doute.

En effet, et c'est la **seconde remarque**, un diplôme c'est une référence de niveau, qui serait parée de vertus d'éternité. Souvenez-vous, pour ne pas citer d'autres références d'enseignement de masse, de l'enseignement mis en œuvre par Jules Ferry et quelques autres et que beaucoup de nos ancêtres, à nous tous ici chers collègues, ont parfois bien connu. Une référence unique, relativement stable, sanctionnée à quatorze ans par le certificat d'études primaires : une certaine aptitude au calcul, à la règle de trois parfois, une orthographe affirmée pour les mots et les phrases simples, un formalisme clair pour des narrations descriptives et j'en retrouve, en permanence, comme beaucoup d'entre nous, les traces pures et intangibles, chez les personnes âgées de nos vallées pyrénéennes en France, enfin j'ajoute, concession à un pseudo éphémère oblige, mais connaissance indispensable, la liste des départements français, des préfectures et des sous-préfectures!

Ce rappel d'une réalité, certes ancienne mais datant de moins d'un siècle, simplement pour nous faire toucher du doigt que la notion de références, rigoureuses, précises, d'acquisition de connaissances, de maîtrise de méthodes, s'est estompée avec la variété des savoirs, leur amplification, leur diversité, leurs évolutions dans le temps. Que faire alors dans cet environnement, qui peut alors donner le tournis, le vertige, voire créer l'angoisse, dans ce décor de diffusion extrême d'information à l'échelle mondiale?

Il me semble, et c'est la **troisième remarque**, que cet état de fait va renforcer encore la tendance que nous connaissons tous. Le diplôme va devenir une référence, non pas tant pour les contenus qu'il sous-entend, mais **par l'établissement** qui l'aura délivré, sa nature, sa réputation, le renom de ses équipes, son insertion dans la société. La référence essentielle devient alors, complétée par une indication générale de niveau, l'Université qui a délivré le diplôme.

Cette présentation n'est-elle pas réductrice, inexacte, voire fautive, puisqu'au fond, je rappelle cette banalité de l'extension des savoirs et que je constate que nous privilégions les seuls lieux de formation? Et que deviennent, dans cette affaire, les faibles, les Universités dont les Départements « d'égyptologie médiévale » – rassurez-vous cette discipline est d'ampleur modeste, si elle existe, et je ne me fais donc que peu d'ennemis – ne sont pas bons? Ne suis-je pas en train de suggérer que les forts, ou perçus comme tels, aillent leur chemin, laissant les moins expérimentés au bord de la route?

Non, je ne le crois pas, et c'est là ma **quatrième remarque** sur ce point, parce que tout, maintenant, devrait s'inscrire dans une logique de réseau. Très vite, et même parfois pour certains savoirs de base, pour leur mise en forme classique ou sur le web – j'écoutais hier soir Lise Bissonnette à la télévision et je la comprends bien, je crois, mais faut-il vraiment promouvoir le mot « toile », alors que les anglais n'ont pas hésité à nous emprunter, par exemple, le mot « coup d'état » – cette expression des savoirs nous amène à échanger, pour leur création, pour leur transfert.

Je suis excellent – c'est une image! – dans tel ou tel domaine de la mécanique des fluides, sur les transferts de chaleur ou en écologie et énergétique générales, un champ que j'ai personnellement, comme bien d'autres, investi depuis longtemps.

Si j'ai, par rapport à ces savoirs, le recul digne d'un scientifique réel, d'un universitaire, j'apprécie, tout naturellement avec la plus grande précision, l'ampleur de mes ignorances. Pour des projets de recherche, pour des enseignements de haut niveau, je sais que je ne peux les assurer qu'en réseau.

Pour tout étudiant, de haut niveau, bien sûr, sur le plan individuel, mais de nos premiers cycles de formation aussi, c'est la conscience que l'établissement dans lequel il étudie est partie prenante de maints réseaux (réseaux d'institutions, réseaux de formations, réseaux d'étudiants, ...) de pays du Nord, de pays du Sud, qui constituera, me semble-t-il, son meilleur passeport pour l'avenir.

ET LES FINANCES DANS TOUT CELA, NOTRE TROISIÈME POINT

N'allons nous pas, l'abondant, retomber dans les difficultés rencontrées hier, opposant, nous ne l'avons pas dit ainsi, les puissances « occultes ou explicites » de l'argent, dotées de tous les défauts, et le monde du savoir, de la pensée, de la connaissance, paré de toutes les vertus, puisque nous en sommes, chers amis. Je crois qu'il faut, en la matière, manifester une certaine prudence que je détaillerai comme la dernière des quatre remarques que je voudrais faire à propos des financements de nos Universités, dans l'instant et dans le futur.

Première remarque, nous devons développer, au sein de nos Universités, une culture d'entreprise, une culture de gestion et la connaissance exacte des financements que nous mobilisons au service public de l'enseignement. La connaissance « hors tout », si j'ose m'exprimer ainsi, de nos budgets donnera à chacun d'entre nous une exacte mesure de ce que nous mobilisons au service de la création de savoirs et de leur transfert : les masses salariales des enseignants et des personnels techniques, les charges sociales, les moyens mobilisés chez nous par les organismes de recherche qui collaborent avec nous, les grands contrats internationaux, industriels, régionaux, européens, que nous mobilisons,... Cette connaissance est indispensable à une perception réaliste de l'implication de nos établissements, dans les sociétés.

Je sais bien que nos Universités ne sont pas que cela. Je sais bien que, pour prendre l'exemple français, le budget annuel civil de recherche et de développement en France, une cinquantaine de milliards de francs, est à peu près équivalent à ce que jouent chaque année, les français sur les champs de courses de chevaux. Mais quelque soient ces comparaisons chiffrées déroutantes, et il en est de nombreuses, nous ne pouvons pas, ou à tout le moins, les responsables de nos Universités ne peuvent pas ne pas vivre dans le siècle.

Et puis, **seconde remarque**, comment former des étudiants à vivre justement dans ce siècle, le prochain bien sûr, sans les sensibiliser tant soit peu aux réalités financières qu'ils rencontreront tous peu ou prou, au cours de leur vie!

La **troisième remarque** vise à répondre à l'interrogation « mobilisation de moyens », « moyens de la modernisation », évoquée au début de ce colloque. Il me semble, et je ne me sens pas particulièrement utopiste, que l'intérêt de financements multiples, l'intérêt de projets communs avec des partenaires de tous types de nos sociétés, sous réserve bien sûr de règles d'éthique élémentaires souvent intéressantes à définir et mettre en œuvre, ces intérêts résident, d'une part certes dans les moyens financiers complémentaires qu'ils permettent de mobiliser, mais aussi et surtout, dans le fait qu'ils constituent une mesure, au sens scientifique du terme, de certaines des relations que nous tissons avec d'autres acteurs socio-économiques, avec ceux qui accueilleront nos diplômés, que nous connaîtront mieux et qui nous comprendront mieux aussi.

Ma **dernière remarque**, la quatrième, en partie sous-entendue par la conviction que je viens d'exprimer à l'instant et à laquelle j'ai déjà fait allusion, est la suivante. Je ne serai pas, je ne suis pas partisan d'opposer à l'excès, même si c'est simple et peut-être même vrai, la mondialisation, définie exclusivement, d'une manière réductrice, comme une opération de prise et de maintien de pouvoirs strictement financiers, où l'on retrouverait la marque de l'anglo-américain, qui laisserait au français le « champ ludique de l'universalité » – les guillemets ne se prononcent pas en français mais vous les avez néanmoins repérés dans mon intonation -. Le débat est plus vif, plus équilibré.

Comme le suggère Dominique Wolton, dans une société de communication ne nous positionnons pas à l'excès du bon côté de la barrière, en sous-estimant les intentions messianiques, peut-être parfois nobles, de nos partenaires-adversaires. Et puisque nous parlons tous de l'intérêt de la pratique de trois langues au moins, pourquoi ne pas tolérer l'anglais!

Comme on l'a vu, au cours de ces quelques mots, nous vivons dans une société où la communication continuera de jouer un rôle important, mais je voudrais reprendre la présentation, à propos de l'évaluation, que j'ai faite le 7 mars dernier à Paris à une réunion de Recteurs Africains, organisée par l'AUPELF-UREF. Cette présentation, je l'avais faite à l'aide de trois mots clés que l'on retrouve en filigrane dans certains de mes propos, définissant le cadre de nos démarches : coopération, concurrence, communication, et il me souvient d'un programme de recherche en informatique au CNRS, à l'INRIA et dans nos universités françaises qui en 1983, je crois, abordait l'articulation entre ces démarches tout à la fois contradictoires et complémentaires.

ET CE DERNIER POINT M'AMÈNE À UNE ESQUISSE DE CONCLUSION

Dans un monde nécessairement riche de grandes diversités et porteur de fortes hétérogénéités et ne reprenons pas ici l'éloge classique de la biodiversité :

- des formations diversifiées et parfois très spécifiques,
- des diplômes définis par référence à des Universités aux identités de plus en plus épanouies et par rapport à des réseaux de plus en plus actifs,
- une intégration socio-économique forte de l'Université dans la société toute entière, avec ses cultivateurs, ses marchands, ses prêtres, ses guerriers, ses industriels, ses poètes, constituent trois grands objectifs.

Ces objectifs, chers collègues, correspondent à une vision à décliner suivant toutes les stratégies possibles, maintenir, retrouver ou conforter, tous ensemble, ces caractéristiques essentielles des universitaires que nous sommes qui nous permettront de contribuer à former des jeunes, membres de nations et de communautés diverses, mais bien sûr, tout particulièrement de notre communauté francophone, jeunes qui seront inévitablement des citoyens d'une planète qui n'est déjà plus qu'un jardin. Mais comme disait déjà Kipling dans « Histoires comme ça » : « *ceci est une autre histoire* ».

L'université virtuelle ¹

Si je me suis cru autorisé à aborder la question de l'*université virtuelle* mise à l'ordre du jour par les responsables de l'AUPELF-UREF, c'est d'abord pour avoir été le premier directeur du Centre National d'Enseignement à Distance et y avoir introduit l'utilisation des nouvelles technologies de l'information de 1985 à 1988. À un moment charnière dans l'histoire de leur développement. Mais c'est surtout parce que, philosophe, j'ai eu depuis le temps de réfléchir sur cette expérience passionnante, sans cesser de me tenir au courant de ses suites.

Je serais heureux que les résultats de cette réflexion puissent vous être utiles au moment où vous formulez un grand projet.

Si j'avais à résumer de deux mots la position qu'il me paraît juste d'adopter en ces matières, à la veille de l'an 2000, je dirais qu'elle requiert la plus grande *audace* dans la réflexion théorique et la plus grande *prudence* dans la décision.

La plus grande audace s'impose dans l'ordre théorique pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'il ne suffit pas de *prendre acte* de l'existence de nouvelles techniques de communication pour en déduire qu'une révolution pédagogique va s'en suivre nécessairement, laquelle appellerait à son tour un nouveau concept d'université. Les analogies historiques prestigieuses peuvent être trompeuses. On a pu s'en apercevoir il y a plus de vingt ans lorsque la télévision a suscité un grand engouement des autorités éducatives. Quelques

1. Intervention au Colloque « Forum de l'Innovation Scientifique » organisé dans le cadre de la XII^e Assemblée Générale de l'AUPELF-UREF, Palais UNESCO, Beyrouth – Liban, 27-30 avril 1998.

2. Dominique Lecourt est philosophe, professeur à l'Université Denis Diderot-Paris 7. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Déclarer la philosophie* (P.U.F, 1997), *L'Amérique entre la Bible et Darwin* (Quadrige/P.U.F, 1998), *Science, philosophie et histoire des sciences en Europe* (Commission Européenne, Bruxelles, 1998).

pays africains ont fait les frais d'expérimentations hasardeuses dont nous devrions garder les leçons.

La plus précieuse de ces leçons a une portée très générale. Je crois très pernicieuse la formule péremptoire selon laquelle il faudrait « nous adapter » aux nouvelles technologies; elle relève d'une philosophie du *progrès* qui doit être repensée. Cette injonction a servi de mot d'ordre émancipatoire contre bien des routines, mais elle peut aussi ouvrir la voie à l'*aventurisme technologiste*, une philosophie d'ingénieur qui se pare des apparences de la rationalité mais peut se révéler économiquement très coûteuse et socialement néfaste. En fait, lorsqu'on veut transformer un usage en lui « appliquant » une nouvelle technologie, il convient toujours de l'analyser au préalable pour lui approprier l'objet technique nouveau. La formule juste me paraît donc plutôt d'*adapter* les nouvelles technologies aux nouvelles formes que nous jugeons bon de donner aux usages où elles sont appelées – ou non – à s'investir. Et qui dit usage renvoie toujours à une histoire et à une société donnée, aux rapports qu'y entretiennent les êtres humains avec leurs conditions de vie et de pensée.

Le monde moderne n'a que trop rarement adopté cette démarche visant à la *maîtrise* intellectuelle et sociale des technologies. Il s'est le plus souvent résigné à s'incliner devant un processus qui lui est apparu comme un destin – le « destin technologique » selon l'expression de Jean-Jacques Salomon. De là cette oscillation si manifeste aujourd'hui entre la peur irraisonnée et les espoirs excessifs de tous ceux qui croient, en quelque domaine de l'activité humaine, que « du passé on peut faire table rase ». Il est certainement très humiliant pour l'orgueil humain de le reconnaître, mais il n'est jamais vrai que tout soit possible. Pas plus que nous n'avons à nous adapter à la technique, nous ne devons imaginer que nous ayons la liberté de tout changer par la technique.

L'audace théorique pour laquelle je plaide consiste ainsi à nous poser d'entrée de jeu la question la plus difficile : quel concept d'*université* se trouve-t-il investi dans le projet d'université virtuelle? Non pas : quelle université allons-nous reconstruire autour des nouvelles technologies de l'information, mais : à quelle idée de l'université jugeons-nous bon d'approprier ces nouvelles technologies? Question certes embarrassante puisqu'elle suppose que nous prenions parti par rapport à une histoire complexe et tourmentée. Une histoire s'étend sur des siècles, de l'université médiévale – *corporation* de maîtres et d'écoliers disposant de privilèges – à l'université allemande de Humboldt qui au début du XIX^e siècle servit de référence aussi bien à l'université française de la III^e République qu'aux universités américaines des années 1880.

Je renvoie au livre d'Alain Renaut, *Les révolutions de l'université* (Calmann-Lévy 1995). Il fait bien apparaître l'autre raison pour laquelle cette question est difficile : c'est qu'aujourd'hui l'*idée même d'université* se trouve, à l'échelle internationale, en crise. Ouverte ou rampante depuis trente ans, cette crise est grave, car elle concerne la finalité

même de l'institution universitaire. On peut la résumer en ce qui apparaît comme une alternative : *culture ou professionnalisation*?

Ce débat fondamental engage la conception que nous nous faisons de la vie en société. Poser correctement, concrètement et efficacement, la question de l'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur suppose qu'on maîtrise préalablement les termes de ce débat. Il n'est jamais souhaitable en effet d'escamoter une question sociale en croyant pouvoir la régler par une décision technique. Cette pratique technocratique finit toujours par susciter la révolte légitime de ceux qui découvrent après-coup qu'on a décidé pour eux sans eux de leur sort.

Si l'on considère que la « modernisation » de l'université signifie la conjonction de la spécialisation et de la professionnalisation, on dira que sa fonction est aujourd'hui celle d'une industrialisation du savoir. De ce savoir, il conviendra donc de rationaliser la production, d'accélérer la distribution, d'augmenter et d'étendre la consommation. C'est l'option qui a été massivement adoptée aux États-Unis. Cette option appellera un type déterminé d'intervention des nouvelles technologies, lesquelles peuvent faire merveille pour *modulariser* l'enseignement et établir un rapport interactif entre les apprenants et l'institution dispensatrice du « savoir à domicile ».

À cette idée de l'université s'est opposée outre-Atlantique même, celle d'une université conçue comme conservatoire des grands textes de la haute culture. Contre la « culture de professionnalisme », on a ainsi vu se dresser les défenseurs de la « culture générale ». À supposer qu'ils s'intéressent à la question, on aperçoit aisément que les tenants de cette option auraient une autre conception (essentiellement documentaire) de l'usage des nouvelles technologies

Mais n'est-ce pas cette alternative qui est elle-même trompeuse? La spécialisation, comme l'indiquait déjà Gaston Bachelard en son temps, ne s'oppose pas à la culture générale, laquelle ne peut pas se résumer au culte des ancêtres. Au contraire, pour peu qu'on s'attache à y mettre en valeur l'*esprit de recherche*, la spécialisation se révèle susceptible de donner vie à la culture générale, de la dynamiser et recomposer sans cesse le paysage du savoir. Et une culture générale ainsi remise en mouvement ouvre les esprits à l'inconnu et à l'imprévu. Ouverture qui de l'avis unanime des entrepreneurs favorise, plus que toute autre compétence particulière, l'insertion professionnelle des étudiants.

Une « université virtuelle » construite en fonction de cet objectif aura pour fonction principale d'*aider* les universités existantes à transmettre l'esprit de recherche dans le mouvement même par lequel il est susceptible de renouveler la culture générale et ses implications professionnelles. Mais c'est dire que cette université virtuelle ne saurait se substituer à ces universités. Elle aura plutôt un rôle de soutien décisif à jouer pour leur permettre de développer leurs potentialités. Ne prenons pas le risque d'échanger une université réelle, même très défectueuse, pour une université virtuelle qui ne serait alors qu'un simulacre d'université!

Voilà pour l'audace.

Je serai très bref sur la prudence, au risque d'être sommaire.

Dans chaque système universitaire, dès lors qu'on viendrait y adjoindre les services d'une université virtuelle, il faudrait partir d'une analyse très fine non seulement des ressources financières, techniques et humaines existantes, mais aussi des incidences des modes de vie, du climat et de l'habitat, dont les nouveaux usages pédagogiques devront nécessairement tenir compte. La stratégie à mettre en œuvre pour l'application des nouvelles technologies en dépend. Elle ne saurait donc être uniforme; il faudrait qu'elle soit assez souple pour se diversifier.

Mais sur ce terrain, je ne suis pas le mieux placé à cette tribune pour m'exprimer.

Les universités subsahariennes et de l'océan indien face aux enjeux du virtuel : l'exemple des universités malgaches

LE TAMBOUR DU VIRTUEL : UNE NOUVELLE RÉVOLUTION COPERNICIENNE

Opérant désormais à l'échelle mondiale, l'AUPELF/UREF (l'Agence universitaire de la Francophonie) a été, ces derniers temps, plus que jamais attentive aux moindres pulsions provoquées par les nouvelles technologies de la post-modernité afin d'attirer l'attention des universités et institutions membres, notamment celles du Sud, sur l'impérieuse nécessité de réfléchir ensemble, de se mobiliser et de rester profondément solidaires, à l'instar des autres groupements universitaires socio-linguistiques de la planète (les anglophones ou les hispanophones par exemple), pour relever le défi de la mondialisation. L'installation depuis quelques années déjà, des Centres ou Points SYFED/REFER au sein des universités francophones du Sud, membres de l'association, et qui en ont fait expressément la demande, l'organisation en Mars 1998 à Paris (Sorbonne) d'une réunion de sensibilisation et de concertation à l'intention des recteurs africains et malgaches sur le **virtuel**, la tenue en Avril 1998 à Paris (Palais du Luxembourg) de la première réunion du Conseil d'orientation de l'Université **virtuelle francophone**, au sein duquel siègent des représentants du Sud, montrent d'une manière obvie la volonté politique de l'AUPELF/UREF de vivre en symbiose avec son époque et de tout mettre en œuvre pour qu'aucun de ses membres ne se complaise trop dans le ronronnement du quotidien et ne devienne ainsi un citoyen de seconde zone au sein de la nouvelle cité scientifique et universitaire du troisième millénaire.

En effet, le tambour du **virtuel** défie maintenant les distances et résonne de plus en plus intempestivement dans les Universités du Sud, qu'elles soient grandes ou petites, dans la

capitale comme en province, en jouant des rythmes hautement cadencés et toujours innovants. Alors, il faut innover sans cesse pour ne pas perdre l'équilibre. Ce nouveau tambour du **virtuel** fait résonner des airs complètement inédits qui s'intitulent maintenant « **Educapôle** », « **Revue électronique** », « **Intranet** » et invitent les universités du Sud à se réveiller, puis à se lever et enfin à danser, elles aussi. Il n'y a plus d'alternative : ou elles acceptent de danser ou alors elles n'ont qu'à se laisser engloutir par le monstre froid de l'obsolescence et puis, disparaître. On n'arrête pas le progrès. Ceci est d'autant plus vrai avec le **virtuel** car au fil des mois et des années la réalité du **virtuel** devient davantage prégnante, même au niveau du quotidien. Cette réalité du **virtuel** est telle qu'elle tend à effacer le paysage habituel de notre géographie universitaire comme la bipolarité université du Nord/université du Sud, la distinction entre formation académique/formation professionnalisante ou encore la nuance entre étudiant à plein temps/étudiant à mi-temps. Oui, nous assistons en cette fin du XX^e siècle à une véritable « rupture épistémologique », pour reprendre ici l'expression de Gaston BACHELARD.

Autant l'utilisation du télescope par COPERNIC pour explorer le ciel a complètement révolutionné l'astronomie, bousculant ainsi d'une manière intempestive et irréversible les anciennes tables de valeurs héritées d'ARISTOTE et imposées par les Pères de l'Église, autant l'introduction de l'**Internet** dans la pédagogie et la recherche au sein de l'Enseignement Supérieur va certainement apporter des changements structurels sans précédent. Autant l'utilisation par LEEUVENHOECK du microscope pour scruter systématiquement l'infinitésimal a ouvert aux philosophes du XVII^e et du XVIII^e siècle de nouveaux sujets de méditation et aux biologistes modernes de nouveaux champs d'investigation, allant maintenant jusqu'à la manipulation génétique, autant la vulgarisation de l'**Internet** va révéler aux universitaires du troisième millénaire des espaces d'échanges et de rencontre jusque là insoupçonnés et hors de portée. Si avec Copernic l'humanité est passée « du monde clos à l'univers infini », pour emprunter ici le titre d'un ouvrage qu'Alexandre KOYRE a bien voulu consacrer à cette question, avec le tambour du **virtuel**, qui sonnera le réveil du XXI^e siècle, on passera à des maillages institutionnels à multiples dimensions dont les tenants et les aboutissants défient actuellement notre entendement. Ici, il n'y aura plus ni Sud ni Nord car dans ce nouvel espace de l'écran point de centre ni périphérie, puisque la circonférence sera partout à travers chaque usager.

C'est dans cette ambiance de reconfiguration généralisée à l'échelle planétaire que les Universités francophones subsahariennes et de l'Océan Indien doivent affirmer leur identité et leur présence. Sinon elles ne seront, demain, que de simples usagers du **virtuel**, tout juste utiles pour consommer passivement des programmes de formation et de recherche conçus et formatés ailleurs, sans tenir compte de leurs réalités existentielles.

POUR UNE FRANCOPHONIE PLUS LISIBLE ET PLUS AGISSANTE DANS LE DOMAINE DU VIRTUEL EN FAVEUR DES UNIVERSITÉS DU SUD

Or, confrontées pour la plupart, à des crises persistantes (budget de fonctionnement dérisoire par rapport au besoin réel, politisation à outrance, effectif pléthorique, sous administration,...), les universités francophones subsahariennes et de l'Océan Indien se doivent pourtant de relever le défi de la modernité et de l'excellence académique. Toutes, elles veulent bien se lever et commencer à danser allègrement au son du tambour de l'**Internet** comme ses sœurs du Nord. Mais le poids de l'existence avec ses cohortes de crises socio-politiques engourdit encore ses jambes et rend maladroit ses premiers pas de danse et ne donne pas l'entrain nécessaire pour vibrer au rythme de plus en plus vertigineux imposé par ce nouveau tambour. Et pourtant, elles savent qu'une fois lancées, elles sauront inventer, elles aussi, de nouvelles figures de danse qu'elles puiseront dans leurs cultures abyssales et qui ne manqueront d'émerveiller, à ce moment là, leurs sœurs du Nord, alors que ces dernières commenceraient peut-être à se fatiguer de la standardisation et traverseraient une sorte de passage à vide. À ce moment là, on saura certainement apprécier, à sa juste valeur, la vitalité et la fraîcheur tropicales pour embrayer ensemble un nouveau rythme du **virtuel**. Dans le passé, l'Afrique et l'Océan Indien n'ont-ils pas apporté leur cachet dans le monde de la musique et de la gestuelle? Et pourquoi pas, dans l'avenir, pour ce qui est du **virtuel**? Le métissage culturel a été toujours fécond pour l'humanité, et le **jazz** en est un exemple patent.

C'est pourquoi, à l'occasion de cette Assemblée Générale de l'AUPELF/UREF, en terre libanaise et du haut de cette tribune, les universités subsahariennes et de l'Océan Indien se tournent vers la communauté francophone, en demandant à l'AUPELF/UREF d'appuyer fermement cette requête, pour une solidarité plus lisible et plus agissante en matière de transfert de nouvelles technologies.

Deux actions d'envergure peuvent d'ores et déjà être menées par cette communauté francophone dès les prochains mois :

1. Il s'agit de mettre en place un **FONDS FRANCOPHONE POUR LE TRANSFERT DE NOUVELLES TECHNOLOGIES** afin de permettre à toutes ces universités francophones subsahariennes et de l'océan Indien de se doter de matériels informatiques adéquats et en nombre suffisant. En jouant sur l'autonomie de gestion des universités, en simplifiant au maximum les procédures d'éligibilité et en instituant des taux d'intérêt modiques voire même personnalisés, il s'agit pour la communauté francophone d'inaugurer, à partir d'aujourd'hui, cette **université virtuelle francophone** par une mise à niveau globale pour toutes les institutions membres de l'AUPELF/UREF, tant sur le plan de l'équipement que sur le plan de ressources humaines. C'est de cette façon, et de cette façon

seulement, que cette université virtuelle francophone fera rapidement parler d'elle sur la scène planétaire, animée qu'elle est par des éléments culturellement différents mais profondément motivés et hautement qualifiés et qui partagent entièrement les mêmes ambitions de réussir. Oui, il faut se donner les moyens de sa politique.

2. Les plus hautes instances de la francophonie doivent se mobiliser rapidement pour sensibiliser et convaincre les Chefs d'État et de Gouvernement des pays francophones du Sud-Sahara et de l'Océan Indien, membres du Sommet, afin d'élaborer une politique commune pour une tarification forfaitaire en matière **d'Internet** à des fins pédagogiques et de recherche dans l'Enseignement Supérieur. Sans cette politique volontariste, à terme, les universitaires du Sud seront exclus de cette **université virtuelle francophone** et, au mieux ne joueront que le rôle de figurant au sein de différentes instances de cette institution internationale.

Parallèlement à ces deux mesures, les universités francophones subsahariennes et de l'Océan Indien doivent mieux se grouper autour de la CRUFAOCI (Conférence des Recteurs des Universités Francophones d'Afrique et de l'Océan Indien) pour élaborer ensemble un schéma directeur en vue de la mise en place, du développement et de l'exploitation du **virtuel** dans leur zone géographique. Ce schéma directeur pourrait être finalisé conjointement avec l'AUPELF/UREF par souci de cohérence avec **l'université virtuelle francophone** dont les bases ont été déjà jetées par l'AUPELF/UREF en Avril dernier, à Paris. À l'instar du CAMES, la CRUFAOCI doit se lever et danser réellement sur la scène internationale en commençant par la figure du **virtuel**.

ESQUISSE DES PREMIERS PAS DE DANSE AU SON DU VIRTUEL DANS LES UNIVERSITÉS MALGACHES.

« Les arbres d'une même forêt, bien que puisant dans le même sol nourricier, n'atteignent jamais les mêmes hauteurs », note un proverbe malgache, soulignant ainsi que la différence est nécessairement au cœur du social. À la fois décentralisées et autonomes, les universités malgaches (Antananarivo, Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina et Toliary) ont effectivement, depuis 1992, affirmé leur unité dans la différence.

À partir de l'analyse de l'existant, dans une démarche tout à fait contractuelle, elles ont œuvré, ensemble, pour assainir l'environnement universitaire dans sa globalité en engageant des mesures drastiques et souvent très impopulaires. La suppression des restaurants universitaires, la mise en place et le respect d'un calendrier académique rigoureux, l'accueil des nouveaux bacheliers sur sélection des dossiers selon des critères objectifs et équitables et ce, en fonction de la capacité réelle d'accueil de chaque université figurent parmi ces mesures d'assainissement communément prises. Au même moment, après large consulta-

tion à la base, un schéma directeur de l'Enseignement Supérieur a été mis au point, fixant ainsi les grands objectifs jusqu'en 2002 et garantissant la continuité des actions, par delà les vagues politiques au niveau du ministère. L'ouverture de l'Enseignement Supérieur au secteur privé est un des points le plus significatifs de ce schéma directeur. Depuis 1997, tout en s'enracinant dans le même sol nourricier de l'assainissement, de la gestion commerciale et de la dépolitisation, les universités malgaches ont donc élaboré leur propre plan de développement triennal dans lequel elles sont appelées à affiner leur personnalité et à faire valoir leurs ambitions.

C'est dans ce contexte que le tambour du **virtuel** a résonné dans le ciel malgache, fortement amplifié par l'AUPELF/UREF à travers ses points SYFED/REFER. Le propre de toute nouveauté? c'est de susciter des controverses : il n'est donc pas exclu que cette nouvelle technologie va provoquer d'importants débats d'idées entre « anciens » et « modernistes », entre les « universitaires du papier » et les « universitaires de l'écran ». Il appartient à chaque recteur d'en tirer des conclusions judicieuses dans le sens du progrès et de l'excellence académique souhaités par tous.

Parmi les mesures d'accompagnement d'urgence que la conférence des recteurs des six universités malgaches, doivent engager pour le lancement du virtuel, il y a lieu de citer le ré-aménagement des heures d'obligation et la re-définition des heures complémentaires pour les différentes catégories du personnel enseignant et du personnel technique affecté à la maintenance des appareils. Il s'agit d'un domaine très sensible parce que cela touche le portefeuille. Chaque université doit préalablement engager cette discussion à la base, en tenant scrupuleusement compte de son environnement social, avant de cheminer ensemble, au niveau de la conférence des recteurs. La réussite du **virtuel** dans les universités malgaches est conditionnée par ce travail de sensibilisation, de mise en confiance, d'intéressement et d'adhésion. La recherche du consensus où la parole circule librement, en prenant tout son temps, est une forme d'humanisme chère à la culture malgache.

Alors que l'homme occidental avance dans le temps le dos tourné au passé, sans doute pour aller toujours plus vite sans prendre la peine de s'arrêter, le Malgache, quant à lui, avance dans le temps, à reculons, le dos tourné à l'avenir afin de prendre appui sur le passé pour mieux assurer ainsi son ascension progressive vers cet avenir qu'il juge incertain parce que, non encore humanisé. Quel lendemain, en effet, le virtuel va-t-il nous réserver? Avec la rapidité des informations, quelle sera, demain, l'unité de mesure de traitement d'un dossier? Peut-être que demain nos bureaux deviendront obsolètes puisque tous les travaux de secrétariat se feront à ce moment-là à domicile par **Internet** (réduction du temps de travail oblige) et que toutes les réunions de direction s'organiseront sur écran, et à la carte, suivant une plage horaire entièrement personnalisée et ce, à partir de n'importe quel endroit de la planète. Avec le **virtuel** s'annonce ainsi un véritable bouleversement dans nos habitudes quotidiennes : nous serons certainement rudement secoués.

Dans le passé, de nombreux événements, tout aussi déstructurants, ont fortement secoué le Malgache dans son univers quotidien et tous ont remodelé plus ou moins en profondeur son paysage culturel et son univers mental, mais aucun d'entre eux n'ont réussi à l'aliéner complètement. La traite des esclaves, l'introduction du christianisme et de la colonisation, l'implantation des écoles jusque dans les villages les plus reculés sont autant de nouveautés qui ont provoqué des séismes culturels pour le Malgache. Mais assuré d'être fortement enraciné dans son patrimoine culturel, il ressent secrètement en lui-même qu'il saura toujours faire preuve de sérénité à toute forme d'innovation imposée de l'extérieur. Le **virtuel** n'échappera pas à cette règle. Mieux, le Malgache saura en tirer judicieusement partie, et il y croit.

Voilà les témoignages des universités malgaches, voilà leur récit de vie.

Or un récit de vie n'est bénéfique que si son écoute vous reconforte dans votre propre démarche et que par ailleurs cela vous incite à explorer d'autres voies pour un mieux être. Un témoignage est une invitation au voyage. Le **virtuel** offre des perspectives inédites que chacun de nous doit incorporer, dans son propre travail, pour avancer sur la plus haute marche de l'excellence académique.

Garder, conquérir, reconquérir l'excellence

Dans l'intitulé du sujet auquel il m'a été demandé d'introduire, pour les discussions de notre atelier, sont lisibles différentes alternatives : s'agit-il pour nous de savoir garder une excellence menacée? D'aller à la conquête d'une excellence rêvée? De chercher à reconquérir une excellence que l'on avait, ou plutôt que l'on représentait (quand, exactement?) mais qu'on a perdue?

D'autres alternatives restent ouvertes, dont celle-ci qu'il est bon d'envisager dès l'abord : ne peut-on pas penser qu'il puisse s'agir aussi d'avoir pleine conscience de ce que l'on a ou de ce que l'on est, de s'aviser d'une excellence qui ne demande qu'à accéder à la pleine intelligence d'elle-même, pour alors se renforcer de sa propre assurance de soi? Nous nous trouverions alors non pas devant un problème relevant des métaphores militaires de la conservation des places fortes, de leur conquête ou de leur reconquête, mais devant un problème que je me hasarde à dire psychologique dans le sens précis où il s'agit d'être dans l'ignorance de soi, de ce que l'on est; et cela s'appelle, proprement : aliénation.

Gardons-nous, dans cette hypothèse proposée à notre réflexion, d'oublier que dire d'une question qu'elle est psychologique ce n'est absolument pas en dire l'irréalité. Au contraire. Prendre conscience n'est pas, simplement, par une opération psychologique de remise à l'endroit qui ne touche pas les choses même, ce n'est pas revenir d'une illusion : c'est faire. Et en cela je retiens d'un ouvrage dont l'intitulé – L'École, prix d'excellence... avec les meilleures entreprises pour modèle, laisse rêveur, la seule vérité qui soit à en retenir, à mon sens : « il faut du cran pour parvenir à l'excellence ». Que faire, donc?

Pour répondre à cette question léniniste je me propose de présenter d'abord les éléments d'analyse concrète d'une situation concrète qui concernera l'idée de l'excellence que se fait une partie importante de ceux qui se préparent à être les élites de nos pays, de ses lieux et de ses conditions. Idée dont je dirai qu'elle est entre mythe et réalisme. Je décrirai donc rapidement certaines tendances qui me semblent pouvoir être considérées comme relevant

du constat, en faisant l'hypothèse, que je crois raisonnable, que ce constat vaut largement pour la francophonie du Sud, la francophonie en général peut-être même, par bien des aspects, pour celle d'Afrique certainement, en tout cas.

UNE CERTAINE IDÉE MONDIALISÉE DE L'EXCELLENCE : ENTRE RÊVE ET RÉALISME

Reconquérir l'excellence suppose d'abord de bien prendre la mesure de l'idée que l'on s'en fait, dans la jeunesse de nos pays tout particulièrement. Permettez-moi de chercher cette idée dans des expériences et des cas parce qu'ils sont significatifs. Au Sénégal, il y a quelques années, s'est créée une association des Anciens élèves des Grandes Écoles Françaises (AGEF) qui s'était alors donné pour raison d'être la volonté d'entretenir, par la solidarité entre ses membres et d'éventuelles actions de conseil et d'orientation, spécialement dans les lycées, une certaine idée de l'excellence liée à cet aspect, très particulier bien entendu, d'un pays de la francophonie.

Aujourd'hui, un réseau des alumni de grandes universités américaines est plus qu'embryonnaire : si une association des anciens de Harvard semble par trop limitée encore pour voir le jour – ce projet existe – celle des anciens des universités américaines en général aurait certainement beaucoup de succès auprès des jeunes des lycées du Sénégal. Il ne s'agit pas d'opposer une association à une autre, d'autant que dans le cas d'espèce une grosse proportion des membres de la première, disons la francophone, se retrouveraient aussi dans la seconde. Pour des raisons de trajectoire sur lesquelles il sera intéressant de revenir.

Pour l'instant je voudrais citer simplement le cas d'un membre de l'AGEF, qui a autour de trente-cinq ans, est un ancien élève de Polytechnique, la fameuse X, qui a obtenu après en être sorti, comme beaucoup de ses camarades d'école, j'entends français, au terme d'un séjour au MIT, un Master de cette dernière institution. D'ailleurs, m'a-t-il expliqué, cette trajectoire est tout à fait habituelle pour des polytechniciens très nombreux à se retrouver ainsi au MIT à la fin de leur scolarité à l'X. La sœur de cet homme, aussi brillante que son frère, est, elle, allée directement préparer un BA de mathématiques et économie aux États-Unis, estimant que les classes préparatoires, puis les grandes écoles avant une grande université américaine c'était un détour inutile vers un résultat pour lequel il y avait cette voie directe et simple qu'elle a choisie dès la seconde après une sélection pour le Collège des Mondes unis et la préparation du baccalauréat international. Le frère – et c'est important – a été en accord avec ce raisonnement et ce choix.

Sauf à supposer que ces esprits que l'on s'accorderait à juger réfléchis par ailleurs ont été frappés d'aberration sur ce seul plan, il faut bien se résoudre à accepter qu'en l'état actuel des choses ce raisonnement et ce choix sont avant tout réalistes. « En l'état actuel des choses », cela signifie, à mon sens, selon « le jeu des conditions extrinsèques – circonstances

mondiales, puissance financière » qu'évoque Jean-Claude Milner dans *De l'École*, en s'interrogeant sur la fabrication de l'idée, du « dogme » qui fait de l'enseignement supérieur américain « le meilleur au monde ».

Donnons une illustration de ce que peuvent être ces « circonstances mondiales » (en 1984, le mot de « mondialisation » n'était pas en vogue, mais c'est bien de cela qu'il s'agit, dans le fond : c'est par exemple le fait pour des entreprises de demander à ceux qui postulent pour un emploi, une formation à l'américaine, au moins complémentaire de celle principalement reçue. Ou de simplement laisser entendre que celle-ci serait un « plus » qui départagerait très certainement des candidats en compétition, toutes choses étant supposées égales par ailleurs.

Sur cet exemple, je voudrais faire deux remarques. La première est que pour répondre sur un point à la question des voies de l'excellence recouverte ou plutôt reconnue, elle est aussi la question de l'entreprise, de ce que l'on peut appeler de manière générale l'environnement de la formation qui plaque sa propre manière de préjuger de l'excellence sur les qualités intrinsèques de celle-ci. Ce qui s'appelle aussi : le marché.

La seconde est qu'il serait absurde de nier qu'une formation complémentaire soit, effectivement, un « plus ». Sauf à penser, ce qui serait un non sens pur et simple, qu'un savoir puisse être superfétatoire, il est bon d'élargir les expériences, de démultiplier les langues possédées, les manières de voir et de faire. Par essence, le savoir est la négation même de l'enfermement. Ce qu'il s'agit donc ici d'éviter, ce n'est pas l'ouverture que représente une formation complémentaire, c'est qu'elle ait pour conséquence la dévaluation de soi. Qu'elle aboutisse au raisonnement qui a été évoqué tout à l'heure, celui qui dit : « tant qu'à faire... ».

Avec ce raisonnement, j'ai évoqué le réalisme de certains choix qui sont faits aujourd'hui par nombre d'étudiants du monde francophone. Il y a aussi l'amplification mythique nourrie par l'exemple de ceux en qui l'on voit le modèle d'une réussite à l'américaine, qu'il s'agisse de ces golden boys sénégalais employés chez Salomon brothers à New-York ou de ce physicien malien aujourd'hui célèbre pour être devenu un important technicien de la NASA. L'expression la plus frappante du nouveau rêve qui américanise l'excellence dans les esprits est la ruée vers la préparation du TOEFL et la recherche du nombre de points nécessaire pour une éventuelle admission directe dans une université américaine. Très en amont, l'enseignement de l'anglais aux tout petits, assuré par des institutions privées qui se multiplient aujourd'hui, participe du même état d'esprit général.

Si pour parler de l'excellence en francophonie il ne devrait pas être nécessaire de trop s'occuper de l'université américaine en tant que telle, il reste que l'attraction qu'elle exerce ainsi sur la francophonie du Nord comme sur celle du Sud comporte, pour notre « reconquête » de l'excellence, d'importants enseignements. Sur ce plan, il ne faut certes pas répéter sans réflexion le dogme d'un système qui serait « le meilleur du monde », mais

il est absurde de s'offrir comme on le fait parfois, et comme le fait Jean-Claude Milner le plaisir d'un paradoxe consistant à trouver qu'il est « vraisemblablement le pire du monde » et qu'il ne masque cet état de choses que par sa capacité de s'attirer les savants qu'il n'a pas formés.

Je crois que Claude Allègre a raison, au contraire, de faire de la capacité « d'attirer les meilleurs intellectuels et les meilleurs étudiants du monde entier », « notamment d'Asie », ajoute-t-il, le signe d'une qualité qu'il ne faut pas nier mais déceler, renforcer, amplifier dans nos systèmes francophones, en cette période où, au Nord comme au Sud de ce que Jean Christophe Deberre a appelé notre « sixième continent », des réformes sont engagées pour adapter l'Université aux exigences du siècle qui vient.

Je crois aussi que c'est ce que nous avons déjà commencé de faire en mettant l'accent sur un certain nombre de balises, sinon pour l'excellence, du moins, pour l'instant, pour la revitalisation des Universités (en Afrique francophone tout particulièrement) et le renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur.

BALISES SUR LE CHEMIN DE L'EXCELLENCE

Sans doute faut-il partir des lieux où la situation est la plus critique peut-être car conquérir l'excellence ne saurait, bien entendu, signifier la concentration de ses lieux au Nord provoquant le flux, vers ces lieux des élites fuyant leurs universités sinistrées. On connaît le marasme dans lequel se trouvent aujourd'hui les universités africaines et que résume ce constat de Michel Guillou et Arnaud Littardi qui, après avoir décrit l'explosion quantitative, dans le primaire et le secondaire, où « les taux de redoublement et d'abandon sont parmi les plus élevés du monde » écrivent :

« À l'autre extrémité de la chaîne, les taux d'échec au baccalauréat atteignent des records, jusqu'à 90 % dans certains pays, certaines années. Les frustrations se multiplient, la pression sociale se fait forte, le niveau baisse par un laxisme inévitable et coûteux, dont on mesure les effets aussi bien dans les taux d'échec scolaire des boursiers dans les universités du Nord que dans les effectifs des premiers cycles « parking » des universités africaines. On y entre sans en sortir ».

Le livre que j'ai cité est paru en 1988 et on ne saurait mieux décrire en aussi peu de mots l'impasse où était alors l'université francophone africaine. 1988, c'est la première année blanche à Dakar, suivie d'années de braise toujours rafistolées in extremis; les choses étaient comparables à Abidjan et ailleurs, balayés qu'étaient les campus par les ouragans des luttes politiques et des problèmes sociaux auxquels ils n'avaient plus de murs à opposer, qui tels ceux de Jericho s'étaient écroulés dans l'implosion des normes académiques et l'affaissement des volontés de savoir et d'enseigner.

Il fallait sortir de là. Revitaliser d'abord – pour prendre un mot associé à l'intervention de la Banque mondiale dans l'Université africaine – pour envisager d'aller à la reconquête de l'excellence.

Cela passe, certes, par une politique sélective et juste, le savoir étant, par lui-même, sélectif. Mais aussi par une politique de la diversité des cursus en quoi Claude Allègre, avec raison, voit le meilleur du système nord-américain, où – faut-il le rappeler? notre « sixième continent » est présent sous son visage canadien francophone. Permettre la mobilité pédagogique des étudiants « sans dresser de barrières administratives artificielles qui l'empêchent, (...) dispenser aussi bien culture générale que professionnalisation » devraient être les principaux résultats de cette politique de la diversité.

La diversification des cursus suppose des réformes pédagogiques au sein des universités telles qu'elles existent mais également une diversification institutionnelle telle que le projet d'adapter à la situation de nos pays ce qui s'appelle collège communautaire au Canada francophone et cégep (collège d'enseignement général et professionnel) au Québec plus particulièrement, cherche à la mettre en place.

Quelle qu'en soit la forme institutionnelle, il s'agit de développer un enseignement supérieur professionnel, pratique, en prise sur les réalités de son environnement, qui pourra accueillir des talents qui s'épanouiraient difficilement ou pas du tout dans le cadre des exigences théoriques de l'Université ou des grandes Écoles. Les prochaines assises que l'AUPELF a souhaité consacrer à l'enseignement supérieur technologique et professionnel devraient être l'occasion d'une réflexion approfondie sur cette question aujourd'hui cruciale pour essayer de résoudre le problème de ce que l'on a appelé tout à l'heure le parking du premier cycle.

Sur fond d'une réelle diversité, les pôles d'excellence pourront émerger, la sélection s'effectuer sans signifier que la majorité de la jeunesse scolaire soit abandonnée à la fatalité de l'échec. L'excellence est à tout le monde est le titre que Paul Deheuvels, qui fut professeur au lycée Louis Le Grand, a donné à un ouvrage remarqué. Ce sera vrai en droit si les talents les plus variés se voient offrir leur chance dans un système diversifié et où les lycées d'excellence qu'il appelle de ses vœux, devant conduire une élite scolaire à des cursus d'excellence, ne sont pas oasis perdus au cœur du désert.

L'émergence des pôles d'excellence devrait sans doute signifier la régionalisation de ceux-ci et une meilleure intégration, par zones, des systèmes d'enseignement supérieur, pourvu que la mobilité soit assurée, qui permettra, par exemple, aux formations doctorales que met en place l'AUPELF de remplir pleinement leur vocation d'être des lieux d'excellence pour des régions entières.

Des lieux de l'excellence. Aujourd'hui ils peuvent être virtuels et se trouver partout, en même temps. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent de donner corps à ce qui n'était que formule : l'excellence est, vraiment, à tout le monde.

Il ne s'agit heureusement pas ici de sacrifier à un lyrisme des technologies nouvelles mais de mesurer qu'il existe des réponses technologiques à des problèmes autrement insolubles qu'il devient dès lors moralement nécessaire de mettre en œuvre. L'enseignement à distance, solution aujourd'hui obligée aux problèmes d'effectifs, de sous encadrement, de sous équipement, de mobilité est un outil de revitalisation et d'excellence qu'il nous faut investir de manière résolue et dans la solidarité, comme l'un des principaux points d'ancrage de ce partenariat généralisé que doit être la francophonie.

Je ne suis pas loin de penser que dans ce qui a été mis en œuvre, ces dernières années, pour revitaliser l'université sénégalaise, ce qu'il y a peut-être de plus porteur d'avenir, c'est l'installation des campus virtuels régionaux. Bien entendu tout reste à faire et, en particulier, il est de notre responsabilité de donner à ce qui n'est que véhicule, à ce qui a encore la virtualité d'une promesse, les contenus qui reflèteront notre diversité et notre volonté d'excellence. Mais c'est bien ainsi que nous entendons l'excellence : ce qui doit être de notre responsabilité, ensemble.

J'évoquais, au début de ce propos introductif, cet élément que je disais psychologique, qui est la conscience de soi, au fondement de la volonté d'excellence. Je finirai donc d'un mot sur cette conscience de soi et sur son contenu dont le poète nous apprend quel il doit être : « la racine en rhizome, qui ouvre Relation ». Ce poète, qui chante comme a parlé Deleuze, c'est bien entendu Édouard Glissant. Qui a pour notre propos cette leçon : « (...) nous enseignerons selon nos références, allant ainsi à la rencontre des connaissances du monde entier, où nous ne laisserons plus jamais à la dérive ces jeunes qui vaquent dans le néant et le souci, où nous arrêterons de mener entre nous ces combats inutiles d'opinion qui tournent à mesquinerie. Mais faisons-le, proposons-le à tous, avec la tranquillité de ceux qui ne prétendent pas donner leçon à d'autre ».

Décidément, entre réseau virtuel et rhizome, notre sixième continent est la figure même de ce que le Poète célèbre pour ce temps de la mondialisation : l'identité archipelique.

BIOGRAPHIE

Le titre original en Anglais laisse encore plus pantois, pour ce qui est du modèle proposé à l'école : *Achieving Excellence in Our schools – by taking lessons from America's best-run Companies*. James Lewis Jr. 1986, trad. française en 1989. coll. Nouveaux horizons.

Seuil. 1984. p.113.

Allègre, C., *L'âge des savoirs*. Pour une renaissance de l'Université. Gallimard. 1993. p. 37.

In : *La francophonie s'éveille*. Berger Levrault. 1988. p. 202.

Glissant, E., *Traité du Tout-monde*. Poétique IV. Gallimard. 1997. p. 229.

La responsabilité civique des enseignants et des chercheurs

Toute ma vie adulte, j'ai fréquenté l'université en « externe ». J'ai fait métier, au journal, de l'observer de près, avec une amitié critique dont je m'autorise, aujourd'hui, pour me livrer encore à la délinquance en amendant le titre de mon intervention.

Parler de la « responsabilité civique des enseignants et des chercheurs », c'est remettre un peu rapidement la dite « responsabilité civique » aux seuls individus qui peuplent l'université. Qu'en est-il de la responsabilité civique de l'institution elle-même ? Le rôle de l'université dans la cité me semble bien plus problématique, aujourd'hui, que celui des enseignants et des chercheurs. Plus que jamais intégrée aux rouages de l'économie, pilier du développement de la société dite « du savoir », l'université est-elle encore libre de promouvoir ses propres valeurs, et a-t-elle encore soif de cette liberté ?

Il est impossible de répondre à cette question en généralisant. Les modèles universitaires ne sont pas les mêmes d'un continent à l'autre. L'université nord-américaine, celle que je connais le mieux, ayant pris son essor avec la révolution industrielle, s'accommode de son plat fonctionnalisme et de son peu de distance critique avec beaucoup moins d'angoisse existentielle que l'université européenne, plus consciente de devoir sa naissance à la philosophie et d'avoir encore mission de mettre en question le monde et sa succession d'idées reçues. Mais si j'en juge par les débats franco-français dont j'entends et lis l'écho au Québec, la progression de l'université fonctionnaliste semble aussi forte, en Europe, que celle des produits de la culture de masse américaine. L'uniformisation des mécanismes économiques, corollaire de la mondialisation, impose partout aux universités les mêmes pressions, et bientôt, les mêmes comportements.

Comme mes réflexions quotidiennes sont nourries sans cesse de faits et d'anecdotes, j'évoquerai un incident récent, qui me semble parler mieux que toute considération théorique.

En janvier dernier, à l'invitation d'un prestigieux cercle de gens d'affaires de Montréal, un recteur de la plus riche université québécoise et de l'une des plus renommées en Amérique du Nord – parlons-en à l'aise, ce n'est pas une université de langue française – s'est livré à un rare éclat. Indigné par ce qu'il a appelé la « conjoncture lugubre qui résultera inéluctablement des scénarios de financement du gouvernement », il a apostrophé son auditoire en professant littéralement sa colère devant « l'apathie » et le « silence » des milieux d'entreprise et du public, coupables selon lui de ne manifester aucune solidarité à l'égard des malheureux établissements universitaires que l'on affame. Il posait en conclusion une question intéressante : « Comment devons-nous nous y prendre pour être des partenaires actifs du changement social si notre mode de fonctionnement est à ce point compromis par notre situation financière ? »

Une telle question lancée à la communauté méritait, me semble-t-il, une réponse dans un journal largement lu par des universitaires. Je suis donc montée au front en éditorial le lendemain et j'ai fait remarquer à mes amis recteurs :

1) que les universités semblaient désormais moins des partenaires actifs du changement social que des partenaires actifs de la demande sociale, ce qui est tout à fait différent ;

2) qu'il fallait un certain culot pour exiger la solidarité non seulement des élites mais du peuple quand, tout au long du calvaire qu'a été pour tant de petites gens le processus de redressement des finances publiques, les universités n'ont jamais jugé bon de prendre quelque position commune touchant les valeurs de justice et d'équité à préserver dans la cité. Où étaient-elles quand les systèmes de santé, l'enseignement primaire et secondaire, la sécurité sociale, encaissaient des coups bien plus ravageurs que ceux qu'elles essuyaient elles-mêmes ?

J'ai obtenu quatre types de réaction à ces réflexions qui touchaient la responsabilité civique, mon sujet de ce jour.

La première, virulente et immédiate, est venue de la responsable des relations publiques d'une autre université montréalaise, convaincue que je ne mettais jamais les pieds sur un campus. Elle a cru utile de m'apprendre que l'université contribuait tous les jours au changement social par son enseignement et sa recherche ; il y a, me disait-elle, des enseignants qui éveillent leurs étudiants à ces questions et des chercheurs qui tentent de les éclairer. Autrement dit, elle rejoignait la thèse implicite du titre proposé à mon intervention : la responsabilité civique de l'université devrait ne s'incarner désormais que dans les extrants de ses facultés de sciences humaines et sociales, produits par des gens spécifiquement rémunérés pour contribuer au changement social. (Il n'est pas innocent que cette réponse, plutôt que de me parvenir de la direction de l'institution, ait émané d'une équipe de relationnistes de presse, donc de spécialistes en images sociales).

La deuxième réaction, plus aimable, est venue d'une vieille connaissance, professionnel salarié d'une université relativement jeune, urbaine, à la clientèle d'origine plutôt modeste et diverse, qui m'a rappelé que son établissement avait mis sur pied, à sa naissance il y a

près de trente ans, un bureau dit des « services à la collectivité ». Là se sont développées diverses initiatives d'éducation populaire et de recherche-action, menées avec des syndicats et des groupes communautaires, qui aident directement les plus démunis et contribuent à la réflexion sur les moyens de les tirer de leur aliénation. Nous voilà plus près d'une véritable responsabilité civique, mais dont on voit bien le mécanisme facile : l'université confie à une instance spécialisée le soin de promouvoir certaines valeurs dans la cité, elle charge cette instance de vivre autrement, de contester et de critiquer au besoin, mais cette fonction a même statut, au fond, que la direction des cafétérias ou le bureau du registraire. Elle est un morceau d'organigramme, qui n'engage en rien l'ensemble de l'institution.

La troisième réaction est la seule à m'être venue d'un recteur. Elle émanait d'une petite université, dans une région en difficulté économique, et me mettait en garde avec raison contre une tentation d'interpréter l'université à travers ma connaissance des plus fortunées d'entre elles. Le recteur m'expliquait avec trop de modestie la présence active et parfois le leadership de son établissement dans des forums régionaux de réflexion qui portaient sur les voies du développement collectif, à bien distinguer des comités industrie-universités où on taille aujourd'hui sur mesure une infinité de programmes universitaires à usage de l'économie locale ou régionale.

C'était là, hélas, une réponse marginale. Le quatrième type de réaction a été massif, et ne surprendra personne. Il s'appelle le silence, c'est-à-dire le refus d'entreprendre quelque dialogue sur ces questions. Je ne peux, en ce bref moment, qu'en effleurer les raisons.

LES PHASES D'UNE MUTATION

L'une tient à la spectaculaire mutation des universités depuis le milieu du siècle : d'institutions mues par leurs propres fins, elles sont le plus souvent devenues, en pratique, des organisations au service d'une économie où le savoir est la source principale, sinon infinie, de la richesse.

Point n'est besoin de remonter jusqu'au philosophe Abélard ou au cardinal Newman pour retrouver une époque où l'idée d'université se situait en amont de la société, lieu d'une réflexion autonome qui s'obligeait à repenser constamment les traits fondamentaux de son environnement. Plus près de nos générations, les universités ont été des vecteurs premiers de l'entrée dans la modernité. Ce fut par exemple le cas au Québec, société traditionnelle, dominée par des pouvoirs conservateurs, partiellement colonisée. La révolution des valeurs à partir des années cinquante, puis la radicale transformation de l'État et des systèmes sociaux guidés par le principe d'universalité, peuvent littéralement être retracés chez nous jusqu'à leur source, dans l'incubateur que fut une université d'enseignants et de chercheurs qui se plaçaient en travers de la tradition, du monde établi, et voyaient là la mission même de leur institution.

Et dire que c'était l'époque où l'on reprochait aux universités de se cloîtrer dans leurs tours d'ivoire...

Mais c'est évidemment la modernité qui allait, paradoxalement, avoir raison de ses géniteurs universitaires en exigeant d'eux qu'ils ajoutent à la théorie critique un engagement de terrain, qu'ils s'adaptent aux nouveaux besoins sociaux en diversifiant les programmes d'enseignement, en produisant une recherche dirigée essentiellement vers la solution de problèmes pratiques de tous ordres. Quoi qu'on en pense chez certains critiques de l'université qui voient dans cette période-charnière la source de tout le mal, ce fut un moment exaltant, où coexistaient deux fièvres qui pouvaient ensemble se réclamer de la responsabilité civique : l'une, qu'on dira soixante-huitarde, faisait des campus, désormais envahis par des étudiants de presque tous horizons sociaux et économiques, le lieu même d'un brassage de classes et d'idées qui débordait sans cesse dans la cité. L'autre, plus tranquille, était celle des bâtisseurs et faisait naître une série de nouvelles formations professionnelles dont on espérait qu'elles améliorent la qualité de vie dans la cité.

Quand elles se sont apaisées, ces fièvres sont vite devenues antagonistes et l'une a vaincu l'autre. Les lieux où l'on pense et l'on débat le changement ont été marginalisés, remis à des départements ou des services spécialisés, comme on me l'a signifié lors de l'incident que j'évoquais plus haut. Et les lieux où l'on formait plus simplement les nouvelles compétences techniques et humaines se sont multipliés au point de définir aujourd'hui, en soi, l'université.

Nous sommes alors entrés dans une troisième phase, ce temps présent où l'université ne se contente plus de répondre tant bien que mal aux demandes sociales qui lui viennent de l'industrie, des États, des groupes communautaires ; elle tend à s'intégrer à leur fonctionnement, à définir avec eux les fins de l'organisation sociale et à en devenir un moyen parmi d'autres. Le discours universitaire institutionnel qui porte aujourd'hui sur la société du savoir ou sur l'innovation technologique est le plus souvent interchangeable avec celui des pouvoirs publics ou de l'entreprise. Si bien que l'université renonce en pratique à ses fins propres, se laisse absorber dans le magma de la communauté, et perd sa distance critique. Elle le fait d'autant plus facilement qu'elle est flattée de la reconnaissance qu'elle obtient enfin de forces politiques et économiques qui, il y a peu, la tenaient pour quantité négligeable mais qui dépendent aujourd'hui de ses enseignements et de ses recherches pour se développer.

Cette mutation est intériorisée de haut en bas de l'institution. Nous en avons eu pour preuve, récemment, un document public de réflexion sur une politique des universités, conçu par notre ministère de l'Éducation en étroite consultation avec le milieu, qui résumait la mission de l'université à « donner une formation au plus haut niveau, à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude ». On ne saurait être plus platement fonctionnel et subordonner la poursuite autonome et libre de la connaissance, idée fondatrice de l'université, à une tâche sociale qui n'en est qu'un corollaire.

On passe d'ailleurs pour rétrograde quand on estime, comme je l'ai fait en réaction à ce projet, que le premier rôle de l'université, de l'enseignant, du chercheur, dans la cité, est d'éclairer avant de former. Je vous épargne le résumé du désolant courrier que j'ai reçu.

Tout cela se traduit dans une organisation universitaire dont les tentacules, la complexité, la lourdeur, les exigences dictées par les diverses clientèles étudiantes ou corporatives, contredisent l'essence même d'une maison qui devrait être un lieu d'abord fait pour que l'esprit s'y déploie librement. Comme l'écrit le merveilleux penseur de l'université qu'est Michel Freitag, sociologue d'origine suisse, ancien chercheur au CNRS et aujourd'hui professeur à l'Université du Québec à Montréal (donc pur produit de l'espace francophone), « son corps ploie sous le poids de sa propre morphologie constituée d'une infinité de prothèses, en même temps que son esprit s'évapore dans ses réseaux et activités délétères de communication et d'information » (*Le naufrage de l'université*, Nuit blanche éditeur et Éditions La Découverte, 1995, p. 56).

D'où le silence, le lourd silence, qui accueille la critique du rôle social de l'université, quand on lui reproche d'avoir elle-même abandonné les lieux de la critique. Les directions d'universités reçoivent ces constats comme des désaveux personnels mais ce n'est pas le cas. L'organisation de l'université transcende désormais, le plus souvent, ceux qui la dirigent. Les directions d'établissement sont coincées entre les règles d'un financement public de plus en plus centré sur la performance, et les commandites qui régissent non seulement la recherche mais aussi l'enseignement de tous ordres et de toutes disciplines sauf peut-être, celui des lettres et de la philosophie désormais perçues comme les danseuses du système de formation. Les recteurs disposent de moins de marge de manœuvre que le premier dirigeant de PME venu. Les sommes d'argent qu'ils gèrent, ce ne sont pas les leurs. On ne peut que deviner à quelles sanctions financières ou sociales dissimulées mais réelles s'exposerait un recteur qui exercerait pleinement sa liberté de parole, comme de rares enseignants et de rarissimes chercheurs libres le font encore.

L'UNIVERSITÉ ÉVACUE L'ESPACE PUBLIC

Il n'y a rien d'étonnant, dès lors, à voir l'université, qui a été à l'origine de la constitution d'un espace de débat public dans les sociétés occidentales, en être aujourd'hui évacuée, du moins à son sommet. Sur presque toutes les questions qui occupent aujourd'hui la réflexion collective – de la bioéthique aux accords commerciaux internationaux – les gens d'entreprise, les journalistes et même les vedettes de cinéma ou de télévision ont succédé aux penseurs pour contribuer à la formation de l'opinion. Et ce n'est pas, comme on le prétend, la faute aux médias entichés des patrons ou des stars. Les médias recueillent plus souvent les opinions qu'ils ne les élaborent ou ne les provoquent. En leurs pages et devant leurs micros, les patrons et les stars osent penser tout haut, alors que l'université est craintive, et dépen-

dante. Ce n'est pas un hasard si le recteur dont les propos ont servi d'amorce à mon intervention liait directement sa capacité de contribuer au « changement social » à la « situation financière » de son université. Dans l'état actuel de l'organisation, c'est ce que presque tous les habitants de l'université ont tendance à penser. Si l'université osait reprendre sa liberté sur la place publique, elle le ferait à crédit. Et elle croit n'en avoir pas les moyens.

Faut-il baisser les bras ? Certains le font et acceptent aujourd'hui de voir l'engagement civique de l'université limité à l'engagement civique individuel de quelques universitaires, enseignants et chercheurs qui interviennent dans le débat politique et social, qui mettent bénévolement leurs connaissances au service de quelque action communautaire méritoire, qui dirigent leurs recherches vers des objets socialement utiles. La pente sur laquelle les universités sont engagées est toutefois si glissante que même cette forme d'engagement pourrait être bientôt menacée. J'ai entendu récemment un professeur, membre de la Fondation de son université, donc d'un organisme de cueillette de fonds privés à des fins de développement universitaire, souhaiter vivement le départ ou la mise à la retraite de l'un de ses propres collègues au verbe haut, et aux recherches économiques décapantes, parce qu'il irritait les généreux bienfaiteurs des corporations et donnait mauvaise image à l'université qu'ils soutiennent. Je connais, de très près, la suspicion, la méfiance et parfois la rétorsion dont font l'objet les enseignants et chercheurs qui s'expriment régulièrement en nos pages ; de mille manières, l'institution leur fait sentir qu'une présence trop marquée dans la cité est en quelque sorte antinomique à leur appartenance à l'université, pour ne pas dire vulgaire. Bientôt, le recrutement des enseignants tendra à écarter ce genre d'individus et la responsabilité civique de l'université ressemblera à celle de la plupart des entreprises : elle se résumera à une série de bonnes actions jolies à énumérer dans un rapport annuel.

Je ne suis pourtant pas entièrement convaincue que l'institution acceptera aussi facilement de se laisser absorber de cette façon, de détruire sa singularité originelle en devenant un simple rouage, même hautement valorisé, de la chaîne de montage d'une économie dont les fondements prétendent aujourd'hui au statut de vérité révélée. Trop d'individus, à l'intérieur des universités, sont conscients des périls de cette annexion, et de l'échec culturel qu'a été la professionnalisation à outrance des enseignements, notamment au premier cycle, qui pourraient aujourd'hui être assumés directement par les entreprises ou les ordres professionnels, sans qu'il y ait beaucoup de différence.

Pour retrouver une véritable spécificité, l'université doit recréer une distance entre elle et le « milieu » qu'elle a si bien servi depuis qu'elle a quitté sa tour d'ivoire, que ce milieu a eu tendance à en faire son esclave.

DEUX COURANTS

Deux courants se présentent ici. L'université américaine, la plus fonctionnaliste de toutes, s'offre de plus en plus souvent le luxe de créer des programmes dits « d'arts et sciences »

qui ne sont rattachés à aucun cheminement professionnel, où de petits groupes d'étudiants ont accès aux meilleurs enseignements sur les fondements des grandes disciplines. Ainsi le pays de la culture de masse est-il en voie de conquérir, en y mettant les moyens, le territoire de la culture dite « cultivée », que la tradition européenne traite avec plus d'insouciance en croyant qu'elle se reproduira toujours mieux sur le vieux continent. Un second courant, fidèle au meilleur de l'héritage de mai 68, refuse la création d'îlots-témoins d'un monde envolé, et croit possible que l'esprit revienne au corps de l'université de masse, pour reprendre l'analogie de M. Freitag. Sans affirmer que ce retour du balancier soit inévitable, il m'apparaît possible.

Après près de deux décennies d'obsession autour de l'emploi, et d'exaltation des valeurs éclatées de la postmodernité, la quête de lieux qui échappent au marché, qui soient de liberté et de sens, reste vive et augmente, notamment chez les jeunes. Il n'est pas normal que l'université y soit étrangère, qu'elle tende – comme c'est le cas au Québec – à devenir physiquement un centre commercial, pour pourvoyeurs de fringues, de bars-restaurants et d'agences de voyage, tandis que les cafés philosophiques poussent ailleurs. Le défi pourrait être lancé à l'ensemble de la communauté universitaire de recréer un espace différent dans la ville, un espace ouvert à sa rumeur mais attaché à la décoder, capable d'enseigner la gestion sans en consacrer les dogmes passagers, capable d'enseigner les nouveaux modes de communication sans en faire une nouvelle religion, capable d'éloigner culturellement les individus des disciplines auxquelles ils veulent se consacrer, afin qu'ils n'abordent pas le marché du travail en automates. Il ne suffira pas, pour y arriver, de réintroduire quelque dose de culture générale dans les programmes, comme on le répète en vain de colloque en colloque depuis près de trois décennies. Il faudrait repenser, au quotidien, les modes de vie de l'université et trouver les moyens contemporains d'en faire le forum de ses origines.

La responsabilité civique de l'université, si elle ne doit pas demeurer de surface, passe par le recouvrement d'une forme d'autonomie de l'institution, dont l'une des principales conditions est le retour de l'effervescence intellectuelle, par mille moyens à réinventer.

Je conclus sur une observation toute simple, qui est plutôt une réflexion de romancière. Ce n'est pas un hasard si l'université, du moins celle que j'observe, n'est plus un endroit très agréable à habiter. Recyclés dans la revendication corporatiste à cause des exigences de l'emploi, peu stimulés intellectuellement, gagnés par la docilité sociale de l'université, les mouvements étudiants s'ennuient. Coincés dans les rets d'une carrière où chaque ligne de leur crucial curriculum vitae correspond à une victoire sur la concurrence intellectuelle, les enseignants sont inquiets, angoissés, grognons, aussi stressés sinon plus que les courtiers qui suivent le rythme des bourses du monde. Pour les chercheurs, la vie quotidienne est devenue une jungle, cela se passe de démonstration. Les administrateurs, pour leur part, ont tendance à imputer leur mal d'être aux rigueurs budgétaires de l'époque mais je suis convaincue qu'ils pourraient s'accommoder de l'austérité si l'université était encore un

projet porteur, s'ils avaient la certitude de mener leur barque et non d'être ballottés dans une mer de facteurs sur lesquels ils ont perdu prise.

Au cours de la dernière année, nous avons vu, au Québec, des centaines de professeurs quitter l'université en profitant d'avantageuses offres de pré-retraite, lancées pour alléger à terme le fardeau financier des établissements. La réponse a été si forte, chez des gens qui souvent n'avaient pas atteint la soixantaine, qu'il a fallu, dans bien des cas, mettre fin à ces programmes plus tôt que prévu. J'ai rencontré tant d'intellectuels heureux de quitter un milieu tendu, souvent froid, tant de personnes ravies à l'idée de trouver d'autres endroits pour lire, penser, transmettre leur savoir et s'engager, que l'université devrait en être durement interpellée. Elle n'aura pas de peine à recruter une relève professorale qui piaffe à ses portes mais leur réservera-t-elle, après quelques années, les mêmes frustrations? Aucun engagement, civique ou autre cela va de soi, ne peut s'appuyer sur un tel désenchantement.

Le premier devoir de l'université, sa responsabilité civique entre toutes, est d'inspirer la cité. Elle le fera si elle arrive à retrouver elle-même son inspiration.

Séance de clôture

Un forum de l'an 2000

Jean-Jacques Aillagon

*Président de la mission française
pour la célébration de l'an 2000*

Rapport général de synthèse

Arthur Bodson

*Recteur honoraire de l'Université
de Liège (Belgique)*

Un forum de l'an 2000

Pour la présentation à Beyrouth de ce forum consacré à « Mondialisation et francophonie », la Mission pour la célébration de l'an 2000, s'est associée à l'Agence universitaire de la Francophonie ainsi qu'au journal *L'Orient-Le jour*, journal libanais et au journal français *Le Monde*, partenaire permanent de la Mission en ce qui concerne l'organisation des forums.

La Mission pour la célébration de l'an 2000 est l'organisme public, créé par le gouvernement français pour coordonner l'ensemble des initiatives prises en France à l'occasion de l'an 2000. L'an 2000 constitue en effet un seuil perçu, de façon significative, par un grand nombre de nos contemporains. Contrairement à ce qui a pu se passer en France au cours des dernières années quand il s'agissait du Bicentenaire de la Révolution française en 1989, la portée commémorative du passage à l'an 2000 est extrêmement faible dans une société française laïcisée. Néanmoins nos concitoyens ressentent ce passage à l'an 2000 comme un seuil important, comme un moment où l'on va tenter de tourner une page, de regarder derrière soi pour faire un bilan, et davantage encore, regarder devant soi pour comprendre ce que sera l'avenir, pour tenter de définir comment construire cet avenir, et de déterminer avec qui le construire. D'où le choix de la célébration plutôt que de la commémoration.

UNE CÉLÉBRATION DE L'AN 2000, FESTIVE ET RÉFLEXIVE

Le programme national pour la célébration de l'an 2000, tel qu'il a été élaboré, respecte un équilibre entre d'une part des initiatives festives, parce que nos concitoyens – comme le reste du monde – ne comprendraient pas qu'on fête l'an 2000 de façon triste ou sévère, et, d'autre part, une réflexion significative sur le sens même de ce passage. Un grand nombre de manifestations en France tenteront donc de traiter ou d'aborder quelques unes des grandes questions qui se posent à l'homme, à la société, à l'humanité aujourd'hui : à

Bordeaux, une grande exposition abordera le thème des mutations de la ville et de l'architecture, à Lille, la programmation de la ville sera largement consacrée à l'Afrique, Marseille s'ouvrira à la Méditerranée, la ville de Blois s'intéressera à l'enfance et à l'émerveillement...

En amont de l'an 2000, ont été également programmés un certain nombre de forums, un par région française, destinés à aborder quelques unes des grandes questions posées au monde d'aujourd'hui. De cette façon la programmation de la célébration de l'an 2000 par la France préservera l'équilibre entre la fête, l'événement et l'effort de réflexion. Cet effort de réflexion se poursuivra naturellement par un travail d'édition et de production audiovisuelle.

Le monde contemporain se caractérise, notamment, par l'augmentation sans précédent de la vitesse des transports et de l'information. Paris est désormais à quelques heures de Beyrouth, le tour du monde peut s'effectuer en moins de 24 heures, on communique de plus en plus vite, on échange de plus en plus rapidement, et même instantanément, images, sons et informations, on échange également de plus en plus de marchandises et à une vitesse sans cesse croissante; or, ces mutations du phénomène de l'échange touchent évidemment aussi celui des biens de l'esprit. De ce fait – l'évidence n'échappe à personne –, les hommes sont de plus en plus tributaires les uns des autres et les systèmes économiques, politiques, écologiques, culturels de notre planète se généralisent, se mondialisent, au point que le « village planétaire » est devenu réalité. Alors cette situation soulève principalement deux grandes questions, et appelle deux positionnements essentiels.

IDENTITÉS ET SOLIDARITÉS

La première question se situe dans l'ordre de la morale, de l'éthique : puisque de plus en plus tributaires les uns des autres, comment traduire cette interdépendance par l'affirmation d'une solidarité de plus en plus efficace? L'interdépendance est un phénomène quasi mécanique; la solidarité, elle, relève d'un choix; c'est un choix éthique et politique.

La deuxième question qui se pose est de l'ordre du politique. Comment les États, les groupes d'États, les hommes, peuvent-ils contrôler, déterminer le développement de cette mondialisation, vers quels objectifs comptent-ils l'orienter et quels sont les modèles qu'ils se fixent pour assurer son essor?

À cet égard, plusieurs modèles sont possibles. D'abord, celui des empires rivaux, c'est le modèle qui a dominé le monde au XIX^e siècle et pendant une bonne partie du XX^e siècle.

Il est également possible d'espérer pour les uns, et de redouter pour les autres une sorte d'empire universel où une seule autorité politique, d'ailleurs non franchement localisée – et là se pose le problème de la traduction de cette autorité par la suprématie d'une langue – assure la coordination et le fonctionnement de cet empire.

Il est à craindre qu'un tel empire, universel, ne provoque la disparition, l'extinction de toutes les particularités, de tous les particularismes, cette disparition étant d'ailleurs envisagée positivement par certains car gommant de la surface de la terre des causes d'oppositions et donc des causes de conflits.

Un troisième modèle, et il a ma préférence, se présente également, fondé sur une vision polynucléaire ou multipolaire de la planète, modèle dans lequel chaque homme aurait la chance d'appartenir à plusieurs cercles de solidarités ne se recouvrant pas nécessairement, mais chacun de ces cercles constituant une chance supplémentaire pour chaque homme de toute la terre.

Plusieurs orateurs sont déjà intervenus, et parmi eux, le doyen de la faculté de Sfax. Sa situation est exemplaire : il appartient à la communauté sfaxoise, il est tunisien, il appartient au Maghreb, il appartient aussi à l'aire de l'arabophonie, et également à l'aire de la francophonie, et de surcroît il appartient à ce fabuleux bassin de civilisations qu'est la Méditerranée, où se retrouvent des cultures très diverses, et que toute cette diversité, c'était pour lui et ses concitoyens une source de grande richesse. A cet égard, la manière dont les Tunisiens savent assumer la totalité de leur appartenance, la totalité de leur identité historique, est absolument admirable. Tunisiens, ne se sentent-ils pas aussi carthaginois, romains, ils savent par ailleurs ce qu'ils doivent à St Augustin, ils sont également arabes et relèvent profondément de la civilisation musulmane; et ils ont la chance de pouvoir, mieux, de devoir ne renier aucune de ces identités successives, en tout cas aucune de leurs identités actuelles.

Ce choix, d'une vision polynucléaire du monde, est un choix historique de la France, manifesté notamment, avec force et conviction, par le Général de Gaulle quand, sans cesse, il a tenté de situer notre pays en dehors de la logique des blocs. La France l'affirme également quand elle entreprend de défendre sur la scène internationale le principe de l'exception culturelle, principe déterminant pour assurer, à l'avenir, la pérennité, la survie de toutes les cultures diverses, particulières, qui enrichissent notre monde.

Ce choix est également celui de tous ceux qui se sont engagés dans l'action francophone, laquelle ne relève pas d'une tentative de vaine résistance à l'empire de l'anglophonie. C'est plutôt le choix, là aussi, de l'affirmation de la diversité, parce que le choix de la francophonie implique également la défense de l'arabophonie, de la germanophonie, de l'hispanophonie de la lusophonie, etc... La francophonie n'est pas une exclusive, la francophonie est vraiment l'une des façons de défendre et d'affirmer la possibilité de la diversité.

Ainsi, lorsque la Mission pour la célébration de l'an 2000 s'est engagée aux côtés de l'Agence universitaire de la Francophonie dans la présentation de ce forum à Beyrouth, l'enjeu a immédiatement été perçu par tous : il s'agissait d'engager et de conduire une réflexion de fond sur l'une des données importantes qui détermine et déterminera l'avenir culturel et politique, sans doute aussi l'avenir économique du monde de demain.

UNE QUESTION DE CIVILISATION

En toute franchise, le choix de Beyrouth s'est imposé avec évidence à l'ensemble de la Mission pour la célébration de l'an 2000. Il l'est parce que dans cette ville, dans ce pays, se pose justement ce problème des identités, le problème du croisement des identités et de la capacité qu'ont les hommes à assumer un destin commun dans l'affirmation de la diversité. Cette préoccupation de la diversité est au centre de notre intérêt.

Beyrouth est également, bien sûr, une ville qui se reconstruit et où se pose donc aussi nombre d'autres problèmes essentiels pour le monde demain : la question de la ville, de son développement, celle de la maîtrise de l'environnement, celle de la bonne gestion des ressources naturelles, la question de la relation entre la ville et son environnement...

Pour l'an 2000 se tiendra à Paris, une grande exposition consacrée à la France et intitulée : « La France, un portrait, des portraits ». Elle permettra tout d'abord d'affirmer, dans les circonstances politiques de notre pays, que le discours sur la France n'appartient pas aux extrémismes. Ce sera également de notre part une tentative de montrer pour un large public tout ce que notre pays doit justement au croisement des cultures, au croisement des civilisations, à l'enrichissement permanent que lui ont donné tant d'hommes venus de tant de pays et d'horizons différents.

Au Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou que je préside, nous savons, nous qui nous consacrons à la diffusion de la modernité, que si la France a été au cours du XX^e siècle dans le domaine de la création artistique un grand pays, c'est justement parce qu'elle a, sans cesse, su accueillir des espagnols qui s'appelaient Picasso ou Gris, des russes qui s'appelaient Kandinsky, des allemands qui s'appelaient Max Ernst, des américains qui s'appelaient Man Ray, des japonais qui s'appelaient Foujita et bien d'autres encore. Pour la musique, l'apport de la tradition africaine au mouvement musical du XX^e siècle est manifeste... sans oublier toute ce que la production artistique du XX^e siècle et notamment le cubisme doivent à la renaissance des cultures et de la création de ce vaste continent.

Pour l'an 2000, nous devons apprendre à dilater notre regard à l'échelle du monde, ce sera notre manière personnelle de comprendre la mondialisation comme celle de notre curiosité et de notre culture. La conviction de la nécessité de l'attachement de chacun à tout ce qui nous constitue de façon fortement identitaire doit restée ancrée en nous, mais ce choix de l'identité doit être ouvert, généreux et partagé, telle est la tâche que s'est fixée la Mission pour la célébration de l'an 2000.

Rapport général de synthèse

Le rapporteur a une tâche ingrate : il doit synthétiser en peu de temps et sans avoir le loisir de soigner son style ce qui a été dit, avec talent et nuance, par des spécialistes éminents. Il demande leur indulgence et la vôtre.

Le plan, le cheminement de ce colloque, qui était aussi un Forum de l'an 2000, était simple et rationnel. D'abord, tenter un constat sous le titre « Enjeux et défis de la globalisation », ensuite, entendre des réponses globales, des propositions à la Francophonie pour ne pas perdre les enjeux et pour relever les défis, sous le titre « Promouvoir nos valeurs et nouer des alliances », enfin, revenir à nos universités francophones et plus spécialement à l'AUPELF-UREF, Agence universitaire de la Francophonie, pour leur faire, lui faire des suggestions, pour inviter à une adaptation sous le titre « l'Université reconfigurée ». À côté du titre « Mondialisation et Francophonie » on pouvait lire « Vouloir demain ». Cette formule ainsi que le plan global indiquent bien que le but des organisateurs est de nous pousser à l'action et pas seulement de se limiter à une analyse peut-être brillante, mais sans lendemain.

Le constat a été précédé de deux conférences inaugurales, je dirais même de trois, si l'on y ajoute celle de Michel Serres lors de notre séance d'ouverture.

Il a avec talent et lyrisme bien mis en exergue la puissance des nouveaux outils d'enseignement et le nécessaire apprentissage tout au long de la vie. Ouvrant notre colloque, notre Président Michel Gervais nous a, quant à lui, invités à concilier les préoccupations économiques avec la promotion de nos valeurs et la poursuite de nos rêves.

J'en reviens aux conférences inaugurales. Elles ont présenté, en écho à Michel Serres et à Michel Gervais, à la fois les divers aspects de la mondialisation et les valeurs essentielles à sauvegarder. D'une part, la puissance d'intervention du grand capitalisme international, la puissance particulière des États-Unis dans ce contexte, qui entraîne à la fois la diffusion

grandissante de leur langue et leur capacité, et même leur volonté affichée, de recruter les élites mondiales à leur service, notamment au plan scientifique. Face à cela, l'essentiel à sauvegarder : refuser d'être réduit au rôle de contribuable et d'usager pour rester un citoyen intégral, refuser de n'être que consommateur pour rester un homme, refuser d'être un objet pour rester un sujet.

Nous pouvions dès lors entrer dans des analyses plus précises.

Personne n'a contesté le caractère inéluctable et les aspects positifs de la mondialisation. Nous n'en sommes plus là, même si toute critique est trop souvent considérée comme un refus global. À cet égard, la Francophonie doit refuser l'image rétrograde que l'on essaye parfois de lui coller à la peau.

Les dangers, les défis et les enjeux n'en demandent pas moins une particulière vigilance.

Car il est bien vrai que la mondialisation provoque et accélère de graves perturbations et de douloureuses exploitations dans le monde du travail, même si elle entraîne la croissance dans les pays à développer, il est bien vrai que « les six commandements de Davos », comme le dit M. Petrella, nous exproprient de dix manières, même si l'ouverture du monde nous offre des possibilités inespérées, il est bien vrai que la poursuite incontrôlée et apatride du profit crée des déséquilibres insoutenables et met en péril l'environnement par excès de richesse au Nord et de pauvreté au Sud, il est bien vrai que les nouveaux médias, sur lesquels tout regard critique est sacrilège, ne conduisent pas au partage.

Les auteurs de ces constats lucides nous ont tracé des pistes de réflexions et surtout d'action.

La principale et la plus partagée me semble être la restauration de la citoyenneté, la remise en honneur de la *res publica*, cible privilégiée de ceux qui veulent avoir les mains libres dans le monde. Les nations, les patries, les groupes de nations, dont la Francophonie, les groupes les plus agressés (enfants, femmes et, en général, les plus faibles), les syndicats doivent garder ou reprendre leur rôle régulateur et équilibrant.

Nous pouvons déjà en tirer quelques leçons.

Si les droits fondamentaux doivent être réaffirmés et reconquis, pour que le système n'aille pas « droit dans le mur », comme l'a dit Monsieur Trémeaud, le réseau de l'AUF qui s'y consacre doit être plus que jamais soutenu.

Si l'on nous débauche nos élites, la Francophonie doit le savoir et se défendre en ouvrant ses portes à l'excellence.

Si notre culture, notre patrimoine privilégie l'universel plus que le global, il faut le remettre en valeur auprès de nos jeunes.

Si nous voulons des cohabitations harmonieuses, il faut repenser, mieux connaître et respecter nos identités multiples.

Si nous voulons prévenir les déséquilibres ou les ruptures insoutenables, il faut consacrer de gros moyens au développement.

Si nous voulons démentir « la grande narration dominante et arrogante de l'Histoire » que la pensée unique veut nous imposer, il faut que nous trouvions un autre récit à offrir aux citoyens du monde.

De ces propositions, nous pouvons tirer une conclusion pratique en citant M. Nabih Berry. Si la Francophonie veut s'engager dans ces combats, nous devons, je crois, suivre la recommandation qu'il nous a faite et que voici :

« Le développement du dialogue institué dans ce colloque doit se transformer en une institution permanente d'études et de recherches dans le cadre de la Francophonie, capable de se prononcer sur les conceptions de la mondialisation en tant que phénomène progressif et actif, et de définir le rôle de la Francophonie dans l'interdiction de l'hégémonie de l'une des forces de l'ordre mondial actuel ».

C'est un rôle qui devrait être assigné à notre Institut des Hautes Études Francophones. Car il est du rôle de l'Université de réfléchir au sort de la collectivité dont elle est l'émanation et d'alimenter de cette réflexion les responsables politiques et les décideurs en général.

La deuxième étape de nos réflexions nous a précisément incités à une action francophone globale et concertée.

Des exposés très riches d'hier après-midi, fondés sur des analyses analogues à celles du matin, on retiendra la nécessité et l'urgence de grands regroupements tels que la Francophonie, notamment l'appel à la Lusophonie ou à l'Hispanophonie, regroupements au sein desquels d'autres règles du jeu soient respectées et, surtout, regroupements capables, par la force que leur donne leur ampleur, d'infléchir les décisions des grands organismes mondiaux. Le Liban et Maurice ont aussi été décrits comme des exemples de sociétés où le respect mutuel est la règle et qui peuvent servir de références à la Francophonie et au monde.

Mais une question inquiète certains intervenants. La Francophonie, nos pays membres et les principaux d'entre eux sont-ils décidés à jouer ce rôle de contre-exemples ?

La Francophonie n'est-elle pas frileuse, pusillanime et même inconsciente des dures réalités qui la menacent ? Pourquoi ne pas concéder à la Francophonie politique quelques bribes de souveraineté, souveraineté que l'on ne ménage pas, par exemple, à l'Union européenne ? Pourquoi ne pas renforcer l'espace économique, médiatique, de libre circulation ? Pourquoi ne pas créer une banque de développement ? Bref pourquoi renoncer à peser lourd et autrement ? Il est des domaines, comme l'exception culturelle, les stratégies de l'AMI ou de l'OMC, où il faut savoir ne pas composer, dire non et se battre. La mondialisation qui nous force à cohabiter, doit nous pousser à renforcer notre identité et notre unité et à proposer avec force un autre rêve fondé sur nos valeurs spécifiques.

De l'après-midi d'hier, je retiendrai une devise : « De l'audace ! » et de la matinée un idéal : le citoyen debout.

On en est venu ce matin à l'Université, à la fois à nos universités séparées, à nos systèmes nationaux et à l'AUF. Cette partie de mon rapport de synthèse, rédigée à chaud et même en direct doit bénéficier d'une indulgence plus grande encore.

On a souligné d'abord l'insertion des universités dans un contexte mondial de concurrence à laquelle, au Nord, on s'ouvre rapidement. Elle appelle le recrutement de professeurs et d'étudiants sur une base plus large, leur insertion aussi dans des réseaux élargis. Cette insertion appelle comme complément et condition de succès pour les universités de s'intégrer à leur voisinage immédiat et de mettre en commun leurs politiques et ressources. La cohabitation nationale est au cœur de l'internationalisation.

Les connaissances scientifiques sont d'emblée internationales, mais les conditions de leur production et de leur acquisition sont, elles, spécifiques, et, pour nos pays, liées à notre environnement francophone, qui imbibe les formes d'appropriation de ces connaissances.

La reconfiguration par les NTIC ne sera réussie que si elle est liée aux contextes de leur utilisation et, a-t-on souligné fortement, aux rythmes particuliers et fort divers qui caractérisent dans les pays du Sud les rythmes et les étapes de cette nécessaire appropriation de la modernité.

Ces universités du Sud, souvent encore jeunes, sont confrontées aux exigences notamment financières de cette appropriation et un fond spécial de l'AUF pourrait les aider à y arriver progressivement, leur donnant l'occasion de faire valoir sur le réseau mondial d'Internet leurs différences, leurs réalités et leurs idées.

C'est là le fondement qui a été mis en valeur pour appuyer la recherche de l'excellence dans les universités du Sud, qui sortiront de leurs impasses grâce à la mobilité des étudiants, à la codiplomation, à des mises en commun de ressources, à des campus virtuels, et à des enseignements en prise directe sur le milieu. L'excellence est fortement influencée dans les faits par les commandes et exigences des entreprises en général, par le modèle américain en particulier et les exigences linguistiques qui en émanent. Sachons rivaliser avec cela à notre manière.

Mais il demeure fondamental que l'enseignement au Sud en particulier soit pensé selon les références qui sont nôtres, celles de la Francophonie qui est lieu d'échanges Nord Sud et de respect des créativités liées à la diversité. Les nouvelles technologies, sans faux espoirs, peuvent représenter de nouveaux lieux de l'excellence, d'une excellence dont on insiste pour dire qu'elle est ouverte à tous.

Enfin, Madame Bissonnette nous a interpellés et je veux citer ici quelques phrases qui pourraient s'adresser à notre Association.

« Qu'en est-il du rôle de l'Université dans la cité ?

Plus que jamais intégrée aux rouages de l'économie, l'Université est-elle encore libre de promouvoir ses propres valeurs, a-t-elle encore soif de cette liberté ?

L'Université doit se situer en amont de la société ; elle doit être le lieu d'une réflexion autonome qui s'oblige à repenser constamment les traits fondamentaux de son environnement.

Les lieux où l'on pense et où l'on débat le changement ont été marginalisés, remis à des départements ou des services spécialisés, de même statut que la direction des cafétérias...

Le discours universitaire est interchangeable avec celui des pouvoirs publics ou de l'entreprise.

L'Université renonce en pratique à ses fins propres, elle perd sa distance critique.

« Son corps ploie sous le poids de sa propre morphologie constituée d'une infinité de prothèses, en même temps que son esprit s'évapore dans ses réseaux et activités délétères de communication et d'information ». (Michel Freitag, Le Naufrage de l'Université)

Les Recteurs disposent de moins de manœuvre que le premier dirigeant de PME venu.

Les gens d'entreprise, les journalistes et même les vedettes de cinéma et de télévision ont succédé aux penseurs pour contribuer à la formation de l'opinion.

Pour retrouver une véritable spécificité, l'université doit recréer une distance entre elle et le milieu dont elle est devenue l'esclave.

Il convient de recréer un espace différent dans la ville, un espace ouvert à sa rumeur mais attaché à la décoder. »

L'AUF est elle prête à répondre, elle qui se veut l'université de la Francophonie, notre grande cité ?



CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHEVÉ
D'IMPRIMER EN NOVEMBRE 1998
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
DE L'INDÉPENDANT - 53200 CHÂTEAU-GONTIER
DÉPÔT LÉGAL : 4^e TRIMESTRE 1998

Universités francophones



Agence
universitaire
de la
Francophonie

Prospectives francophones est une série de la collection Universités francophones dans laquelle paraissent des ouvrages portant sur les problèmes de l'université, de la recherche, des langues et de la science dans la Francophonie, d'aujourd'hui.

La mondialisation impose à nos sociétés une mutation profonde qui exige une redéfinition de nos valeurs, de nos échanges et de la fonction même de l'enseignement supérieur et de la recherche. La XII^e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie était le lieu propice pour conduire cette réflexion, formuler les questions et tenter d'y apporter des réponses.

Événement institutionnel, la XII^e Assemblée générale de Beyrouth était la dernière rencontre des principaux représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'Agence universitaire de la Francophonie avant le XXI^e siècle.

L'Agence universitaire de la Francophonie s'est associée à la mission pour la célébration de l'an 2000 pour organiser le 3^e forum de l'an 2000 « Mondialisation et Francophonie ».

Cet ouvrage présente l'ensemble des interventions prononcées à l'occasion de ce forum. Il fournit au lecteur l'occasion de réfléchir aux perspectives de la Francophonie de demain, aux alliances nouvelles qu'elle doit nouer et aux moyens dont elle doit se doter pour rester dans la course à l'excellence. En d'autres termes, il s'agit de penser en termes de cultures fonctionnelles, dans lesquelles agissent des acteurs dynamiques, en opposition à une culture musée qui, en cette fin de millénaire, n'a guère de chances de survivre.

I.S.S.N. 0993-3948
Diffusion ELLIPSES
ou DPLU selon pays



9 782920 021853

Imprimé en France

Prix Europe, Amérique du Nord, Japon : 100 FF
Prix Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-Est, Haïti, Maghreb et Moyen-Orient : 40 FF